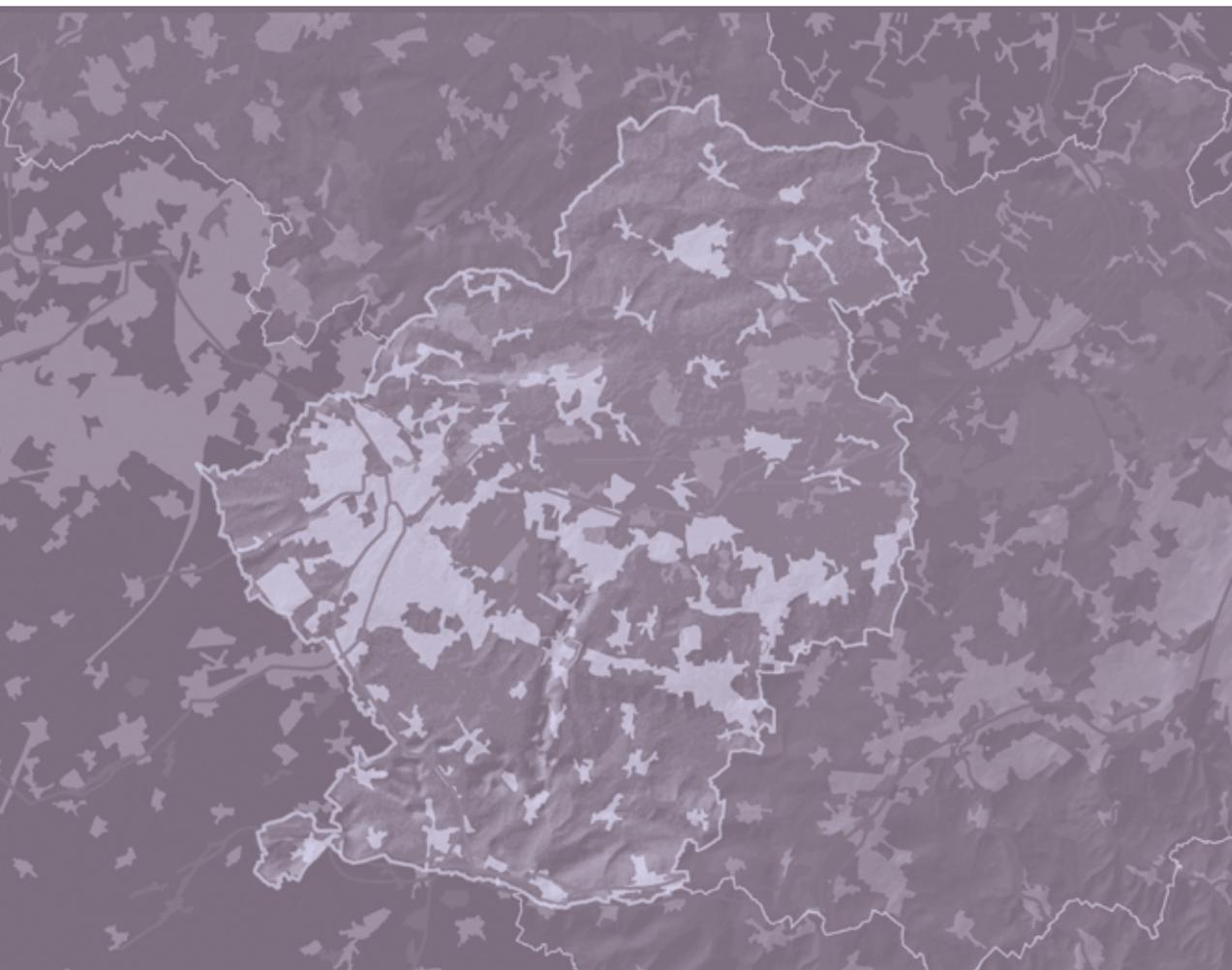


Contrat d'Aménagement et de Développement durables

Douaisis

Nord
Le Département



VOLET 2

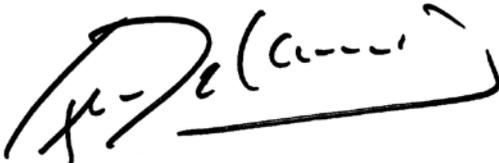
PLAN D' ACTIONS

Nord *Innovation Territoires*

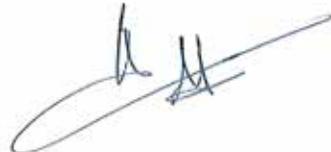
lenord.fr



Didier MANIER
Président du Conseil général du Nord



Frédéric DELANNOY
*Président de la Communauté
de Communes Cœur d'Ostrevent
Maire d'Hornaing*



Jean-Luc DETAVERNIER
*Président de la Communauté
de Communes Pévèle-Carembault
Maire d'Aix-les-Orchies*



Christian POIRET
*Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis
Maire de Lauwin-Planque*



Erick CHARTON
Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut



Lionel COURDAVAULT
*Président du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis
Maire de Roost-Warendin*



Cathy APOURCEAU-POLY

Présidente de la Mission Bassin Minier Nord – Pas-de-Calais



Philippe HOURDAIN

*Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Grand Lille*



Alain GRISET

*Président de la Chambre Régionale de Métiers et d'Artisanat Nord –
Pas-de-Calais*



Jean-Bernard BAYARD

*Président de la Chambre d'Agriculture de région
Nord – Pas-de-Calais*



Thierry LEDENT

Président du Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux



Patrick MASCLET

*Représentant de l'Association des Maires du Nord
pour le Douaisis,
Maire d'Arleux*

AVANT-PROPOS

Une démarche ambitieuse, innovante et partenariale pour le Douaisis

Au travers de la politique contractuelle d'aménagement et de développement durables, adoptée à l'unanimité le 20 décembre 2011, le Conseil général s'est fixé trois objectifs pour chacun des territoires du Nord :

- mieux adapter les politiques départementales aux spécificités du territoire,
- améliorer l'efficacité des politiques publiques en renforçant l'articulation entre les interventions du Département et les initiatives des acteurs du territoire,
- assurer un développement durable des territoires.

Le Département élabore des Contrats d'Aménagement et de Développement Durables, pouvant, par le développement d'une action collective plus concertée et prospective, répondre à ces objectifs ambitieux.

Pour cela, le Département a mis en place une vaste concertation avec les acteurs du territoire du Douaisis, et en premier lieu avec ses 65 communes, ses communautés d'agglomération et de communes. Les chambres consulaires, le syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, la Mission Bassin Minier, le syndicat mixte du SCoT du Grand Douaisis et le Pays Pévélois se sont particulièrement mobilisés tout au long de la démarche. La première traduction de ce travail a été l'élaboration du Cadre d'Action Stratégique du Douaisis, qui définit des enjeux partagés, pour un développement équilibré et durable du territoire.

Premier volet du Contrat d'Aménagement et de Développement Durables du Douaisis, le Cadre d'Action Stratégique a été adopté à l'unanimité par le Conseil général du Nord le 25 juin 2013.

Le Département souhaite, au travers du Plan d'actions, second volet, opérationnel, du Contrat d'Aménagement et de Développement Durables du Douaisis, développer des actions adaptées aux besoins du territoire, dans un souci d'efficacité de l'action publique. Le Plan d'actions est le fruit de nombreuses réunions politiques et techniques, sur l'ensemble des thématiques : action sociale, mobilité, développement économique, culture, lecture publique et patrimoine, espaces naturels et biodiversité, gestion de l'eau... La transversalité du travail a permis de développer des actions innovantes, qui seront soutenues de façon exceptionnelle et expérimentale par le Département.

L'adoption du Plan d'actions est une étape déterminante, qui clôt la phase d'élaboration du Contrat d'Aménagement et de Développement Durables. Elle ouvre une nouvelle phase tout aussi importante : celle de l'animation et du suivi de ce contrat. Pendant toute la durée de sa mise en œuvre, la concertation et le dialogue se poursuivront activement, pour que les projets définis collectivement trouvent leur concrétisation. La concertation et le dialogue viseront à maintenir le travail partenarial et concerté, tant techniquement que politiquement.

Le Plan d'actions du Douaisis

Le Plan d'actions du Douaisis a été élaboré de façon collective sur la base de nombreuses propositions émanant du territoire et du Département. Les actions retenues dans ce document seront portées par le Département, les communes, les intercommunalités, des syndicats mixtes ou des associations. Il s'agit de projets d'investissement, mais également d'actions en fonctionnement, lorsqu'elles sont innovantes et/ou structurantes pour le territoire.

Sont également inscrits au Plan d'actions des partenariats stratégiques, de nouveaux modes de faire, de nouvelles gouvernances à imaginer qui sont tout aussi importantes car elles doivent favoriser une action publique cohérente, efficace et efficiente dans le Douaisis.

Le Département s'engage de manière importante sur le territoire du Douaisis, au travers tout d'abord de ses maîtrises d'ouvrages. Les principaux projets à souligner sont par exemple :

- la desserte de la gare d'Orchies,
- un projet de Car à haut niveau de service entre Orchies et la métropole lilloise, par un aménagement adaptée sur l'A 23, qui viendra compléter l'offre de transports interurbain du Département sur le territoire,
- l'aménagement d'espaces naturels sensibles à Arleux, Auberchicourt, Rieulay et Pecquen-court,
- l'amélioration de l'accueil des usagers par la reconstruction de l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de Sin-le-Noble – Guesnain – Aniche,
- le développement de la gestion concertée des différents espaces naturels sensibles du territoire, et plus particulièrement des terrils, en vue d'un classement au titre de la loi « paysage »

AVANT-PROPOS

dans la continuité de leur inscription au Patrimoine de l'Humanité,

→ la mise en œuvre d'actions éducatives dans les collèges à travers le Projet Éducatif Global Départemental (PEGD).

Sont également inscrits les projets portés par les organismes associés au Département, que sont Partenord Habitat et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Des projets innovants relevant de différentes thématiques seront soutenus exceptionnellement par le Département. Il souhaite ainsi mieux s'adapter aux réalités locales, et expérimenter de nouveaux modes de faire, afin de faire évoluer ses politiques. Il s'agit notamment du soutien à la structuration et au développement du recours aux énergies renouvelables et de la filière-bois, de l'accompagnement à l'élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services, du soutien à la valorisation touristique, culturelle et sociale des éléments du patrimoine minier, du renforcement de la médiation en matière de mobilité à l'attention des Nordistes en insertion.

D'autres projets, études stratégiques ou partenariats importants sont à souligner, comme l'élaboration de projets territoriaux de cohésion sociale par la Communauté d'agglomération du Douaisis et la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, la poursuite des partenariats entre le Département du Nord et les syndicats mixtes du SCoT du Grand Douaisis et du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et la Mission Bassin Minier, l'accès renforcé et optimisé à la lecture publique et au développement culturel à travers le développement de la coopération entre les communes et leurs groupements.

Une partie du Plan d'actions est composée de pro-

jets et/ou de partenariats communs avec les territoires du Valenciennois et de l'arrondissement de Lille. Plus particulièrement avec le Valenciennois, ces projets s'inscrivent dans la continuité de l'identification d'enjeux communs aux deux territoires.

Le Département souhaite que l'ensemble des projets soient respectueux du développement durable et que les clauses d'insertion puissent être mises en œuvre le plus systématiquement possible. Il souhaite renforcer encore son partenariat avec les communes, et être aux côtés du territoire vers la structuration de nouvelles intercommunalités, afin qu'elles puissent développer des projets structurants qui pourront trouver une traduction future dans le contrat de territoire du Douaisis.

Une fois le Plan d'actions adopté, les actions inscrites seront considérées comme prioritaires par le Département. La démarche de concertation et de travail en partenariat sera à poursuivre. Plusieurs Conférences partenariales se réuniront chaque année, pour assurer la bonne mise en œuvre du contrat. Un conseiller général du territoire sera délégué au contrat de territoire du Douaisis, il assurera son pilotage politique aux côtés de la Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire.

Le Département souhaite continuer à associer fortement la Région et l'État à la mise en œuvre du contrat afin d'articuler et d'optimiser au mieux les contributions de chacun. Le travail technique se poursuivra également, par le biais de rencontres techniques partenariales sur les thématiques identifiées dans le Plan d'actions, et/ou pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des projets.

Ce travail partenarial permettra d'anticiper la clause de révision qui aura lieu au bout de trois

ans. Celle-ci sera l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'actions, de procéder à une évaluation et de déterminer les nouveaux projets qui pourront être intégrés au contrat, dans le respect de l'équilibre général du document.

CLÉS DE LECTURE

Le Plan d'actions du Douaisis comprend les actions que le Département souhaite mettre en œuvre ou accompagner dans les prochaines années aux côtés des acteurs du territoire. Une page du Plan d'actions peut concerner un seul projet ou un ensemble de projets cohérents, lorsque cela est pertinent ou qu'une priorisation a été faite.

Sur les quelque 620 fiches-actions envoyées par les acteurs du territoire, environ 75 ne relevaient pas de la politique contractuelle d'aménagement et de développement durables, soit parce qu'elles avaient été déjà refusées par le Département dans le passé, soit parce qu'elles ne relevaient pas de la compétence du Département, soit parce qu'elles relevaient d'une autre démarche ou d'un autre dispositif départemental. Dans ce dernier cas de figure, des actions pourront être soutenues par le Département mais en dehors du cadre du Contrat de territoire (exemples : subventions courantes de fonctionnement, actions relevant de la Commission Territoriale d'Insertion de l'arrondissement de Douai). En effet, le Contrat de territoire n'a pas vocation à lister de façon exhaustive toutes les subventions en fonctionnement versées par le Département.

Les fiches-actions restantes ont fait l'objet d'une analyse approfondie, et environ 530 trouvent une traduction dans le Plan d'actions. Certaines actions n'ont pas été retenues suite à une priorisation, d'autres ont été regroupées (notamment pour des projets d'aménagement local) ou ont fait l'objet d'un nouveau projet, plus ambitieux. Par ailleurs, une partie des actions déposées et analysées relèvent potentiellement du Fonds Départemental de Solidarité Territoriale. Hormis certaines études, ces dernières n'ont pas été listées dans le

plan d'actions, dans la mesure où elles sont ponctuelles. En revanche, une page du plan d'actions est consacrée au soutien des communes rurales dans leur projet d'aménagement, afin de réaffirmer l'engagement du Département à leurs côtés.

Pour chaque action ou regroupement d'actions, des engagements réciproques ont été rédigés, pour le Département et le territoire, qui conditionnent la participation future de chacun et précisent les objectifs de mise en œuvre du Contrat de territoire au cours des six prochaines années.

Chacune des actions est classée selon trois niveaux de priorité, symbolisés par des « + » :

+++ : le projet ou le partenariat est considéré comme prioritaire. Il s'agit des projets rapidement opérationnels et des partenariats à démarrer dès la signature du contrat, ou ceux existants et à poursuivre.

++ : le projet ou le partenariat est à mener ou à retravailler dans le cadre de la mise en œuvre et de l'animation du contrat de territoire. Ce sont les projets jugés prioritaires pour le territoire, qui nécessitent néanmoins d'être retravaillés, et les partenariats à mener pour développer la dynamique territoriale.

+ : le projet ou le partenariat pourrait éventuellement être mené dans un second temps. Ce sont les actions non prioritaires et celles qui sont encore au stade de l'idée (intention d'action). Elles pourront faire l'objet d'un examen plus approfondi lors de la clause de révision, afin de les prioriser avant d'envisager ou non leur mise en œuvre.

Pour chaque action, le Département a précisé sa participation :

Lorsque le Département est maître d'ouvrage, il est inscrit au Plan d'actions : « maîtrise d'ouvrage du Département ».

Lorsque le Département apporte un soutien financier, quatre cas de figures existent :

- ▶ « financement d'une étude »,
- ▶ « soutien à l'investissement » : pour des travaux, la construction d'un équipement...,
- ▶ « soutien au fonctionnement »,
- ▶ « financement de poste » : financement de l'ingénierie locale.

Lorsque le Département souhaite apporter un soutien à l'action, sans pour autant la financer directement :

- ▶ « convention » : lorsque l'action s'inscrit dans une convention existante ou à développer,
- ▶ « appui technique via l'ingénierie départementale » : signifie que les services du Département peuvent, grâce à leur expertise, aider à l'élaboration d'un projet,
- ▶ « appui technique via un tiers » : signifie que le Département propose au porteur de projet de se rapprocher d'organismes qu'il finance par ailleurs. Par exemple, la Chambre d'agriculture lorsque des porteurs de projets souhaitent développer des actions sur la production d'énergies alternatives,
- ▶ « partenariat technique » : participation du Département aux groupes de travail, transmission de données ou d'études, etc. Ce partenariat peut être parfois un préalable au soutien financier d'un projet.

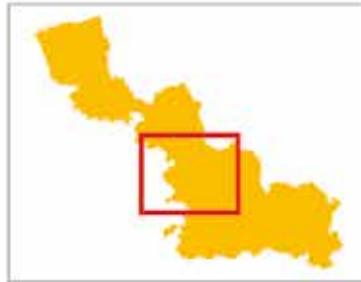
- « animation du partenariat » : le Département propose d'animer le partenariat, lorsqu'il est chef de file ou qu'il dispose d'un équipement structurant par exemple.

La mention « à titre expérimental » fait référence à des actions qui ne sont habituellement pas accompagnées par le Département, mais qui pourront l'être de façon exceptionnelle. Elles feront l'objet d'une évaluation spécifique.

Il est important de préciser que, pour les projets qui feront l'objet d'un accompagnement financier, un dossier de demande de subvention devra être constitué dans le cadre de chacune des politiques concernées et dans la limite du budget départemental. En effet, le niveau d'accompagnement financier et les critères d'exigences sont déterminés par les délibérations-cadres des politiques départementales concernées, afin de garantir l'équité entre les porteurs de projet et la cohérence de l'action départementale.

Enfin, le Plan d'actions, tout en tenant compte de l'évolution du cadre de la coopération intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2014, fait référence aux intercommunalités dépositaires initiales des projets et actions (en l'occurrence CC Espace en Pévèle, CC Cœur de Pévèle). Ce choix n'entame en rien la possibilité pour le Département de s'adapter aux évolutions de compétences des Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Périmètre du Plan d'actions du Douaisis au 1^{er} janvier 2014



-  Périmètre du Plan d'actions intégrant l'évolution des EPCI
-  EPCI



SOMMAIRE

ENJEU 1 / Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

- 1 • Élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services
- 2 • Amélioration de l'accueil des usagers aux services de prévention et d'action sociale
- 3 • Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social local et d'insertion
- 4 • Renforcement de l'offre territoriale de santé et d'accueil de la petite enfance
- 5 • Développement de l'offre éducative à l'attention des collégiens et de la jeunesse
- 6 • Réponses partenariales au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux situations de handicap

ENJEU 2 / Conforter la place de l'énergie comme levier de développement local et faire de la transition énergétique un moyen du mieux-vivre au quotidien

- 7 • Développement des énergies renouvelables et de la filière bois-énergie
- 8 • Consolidation des filières des éco-activités et de l'excellence énergétique
- 9 • Amélioration de la qualité environnementale et énergétique des équipements
- 10 • Développement des modes de transport en commun en site propre dans le Douaisis et vers la métropole lilloise

ENJEU 3 / Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

- 11 • Consolidation de la création et de l'offre d'hébergement d'entreprises
- 12 • Expérimentation du « co-working » dans le Douaisis
- 13 • Actions en faveur des activités artisanales
- 14 • Développement des activités d'Économie Sociale et Solidaire et des services à la personne
- 15 • Prospective et actions en matière de développement économique, d'emploi et d'insertion
- 16 • Développement d'une agriculture durable dans le Douaisis
- 17 • Promotion des circuits alimentaires de proximité
- 18 • Aménagement numérique du Douaisis

ENJEU 4 / Poursuivre de manière équilibrée le développement et la réhabilitation de l'habitat dans une approche de mixité

- 19 • Consolidation des partenariats entre le Département et les acteurs locaux en matière d'habitat
- 20 • Production de logements et interventions patrimoniales et sociales de Partenord Habitat

SOMMAIRE

ENJEU 5 / Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

- 21 • Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis
- 22 • Préservation des continuités et des espaces boisés
- 23 • Acquisition et gestion partagées des espaces naturels du territoire
- 24 • Aménagement d'espaces naturels sensibles à Arleux, Rieulay, Pecquencourt et Auberchicourt
- 25 • Développement et gestion partagée de l'espace naturel des Argales, grand site minier du Douaisis
- 26 • Pour une gestion hydraulique durable du Douaisis
- 27 • Aménagement de qualité des espaces publics et du cadre de vie des communes
- 28 • Aménagement et équipement des communes rurales au nom de la solidarité territoriale
- 29 • Accompagnement des acteurs communaux et intercommunaux pour aménager plus durablement le territoire
- 30 • Aménagement de l'écoquartier du Raquet à Douai et Sin-le-Noble
- 31 • Modernisation des équipements départementaux d'incendie et de secours

ENJEU 6 / Développer une offre de mobilité pleinement intégrée et optimiser les modes de déplacements doux et collectifs à différentes échelles

- 32 • Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux équipements et services publics
- 33 • Optimisation de la desserte et de la sécurité sur les routes départementales
- 34 • Amélioration et sécurisation des déplacements cyclables et des modes doux
- 35 • Aménagement et partenariats pour renforcer l'usage des modes de déplacement collectifs
- 36 • Développement de la médiation pour une mobilité accrue des personnes en insertion

ENJEU 7 / Conforter, valoriser et faire rayonner l'offre culturelle sur tout le territoire et pour tous les habitants

- 37 • Développement culturel dans l'agglomération de Douai
- 38 • Développement culturel et structuration de la lecture publique dans l'Arleusis et à l'est du territoire
- 39 • Approfondissement du réseau de lecture publique en Pévèle
- 40 • Conservation et valorisation sociale, culturelle et scientifique du patrimoine local
- 41 • Rénovation du musée de la Chartreuse de Douai et mise en réseau des musées du Douaisis

SOMMAIRE

ENJEU 8 / Développer et mieux encadrer les activités physiques et sportives et les loisirs

- 42 • Offre qualitative et équilibrée d'équipements sportifs
- 43 • Vers un accès plus encadré à la pratique sportive de proximité
- 44 • Développement des véloroutes et réhabilitation des voies vertes du Sucre et du cavalier d'Azincourt
- 45 • Développement et organisation des sports de nature et de la randonnée dans le Douaisis

ENJEU 9 / Développer une mise en tourisme durable à l'échelle du Grand Douaisis s'appuyant sur ses patrimoines

- 46 • Développement de l'accueil, de l'information et de l'hébergement touristiques
- 47 • Vers des destinations touristiques « Douaisis, Pays d'art et d'histoire » et « Bassin Minier, Patrimoine Mondial »

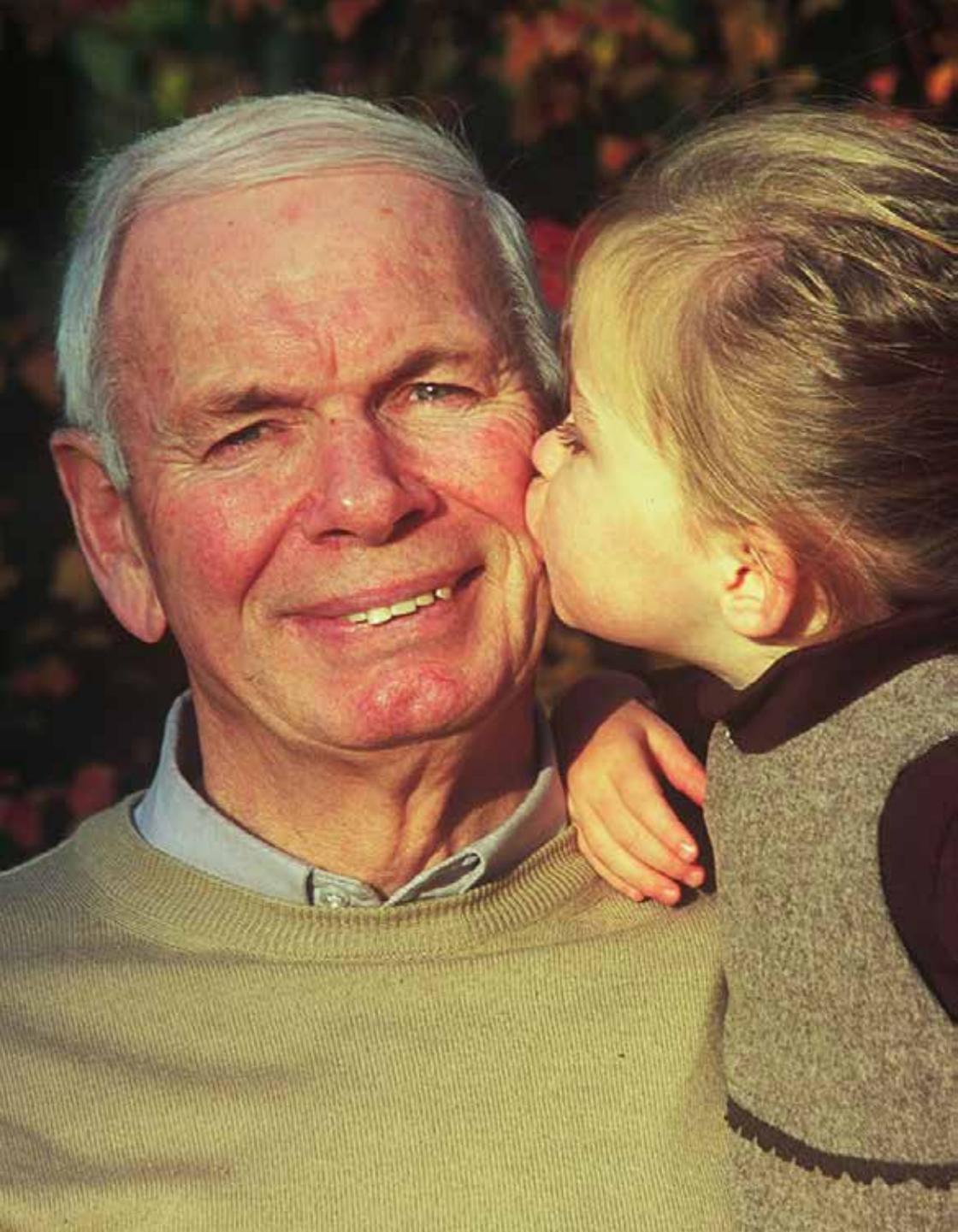
ENJEU 10 / Renforcer les coopérations et synergies avec les territoires voisins

- 48 • Renforcement du partenariat avec la Mission Bassin Minier et des coopérations territoriales pour la mise en œuvre du plan de gestion
- 49 • Inscription Unesco : levier de développement social et territorial et moteur d'une approche globale et interdépartementale
- 50 • Développement des partenariats et d'une offre de services adaptée en Pévèle
- 51 • Poursuite du partenariat avec le syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout
- 52 • Projets de gestion durable de l'eau des SAGE Scarpe aval et de la Sensée

ANNEXES

- 9 • Amélioration de la qualité environnementale et énergétique des équipements
- 19 • Consolidation des partenariats entre le Département et les acteurs locaux en matière d'habitat
- 20 • Production de logements et interventions patrimoniales et sociales de Partenord Habitat
- 21 • Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis
- 27 • Aménagement de qualité des espaces publics et du cadre de vie des communes
- 32 • Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces et équipements publics
- 33 • Principaux projets routiers figurant au Plan Routier Départemental et actions proposées par le territoire
- 34 • Amélioration et sécurisation des déplacements cyclables et des modes doux
- 42 • Offre qualitative et équilibrée d'équipements sportifs

SIGNATAIRES DU PLAN D' ACTIONS DU DOUAISIS



ENJEU 1

**Promouvoir une offre
de services sociaux
et médico-sociaux
plus adaptée à la
population et à
toutes les réalités du
territoire**

1 Élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux plus adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

ENJEU 6 : Développer une offre de mobilité pleinement intégrée et optimiser les modes de déplacements doux et collectifs à différentes échelles

ENJEU 7 : Conforter, valoriser et faire rayonner l'offre culturelle sur tout le territoire et pour tous les habitants

Le diagnostic partagé du Contrat de territoire du Douaisis a mis en avant un dynamisme démographique contrasté sur le territoire, ainsi que de fortes disparités infra-territoriales. Dans ce contexte, l'accès aux services est un facteur essentiel d'attractivité, mais aussi de développement du territoire. Il constitue un enjeu de premier plan, qui doit à la fois répondre aux attentes de la population actuelle, mais également attirer de nouvelles populations dans un objectif de mixité sociale et de développement équilibré du Douaisis.

L'accès aux services repose sur une triple dimension : accès numérique aux services, accessibilité, localisation des services. Par une telle démarche, il s'agit d'éclairer les communes et les partenaires en élaborant une stratégie collective de développement des services dans le Douaisis, en matière de services sociaux et médico-sociaux, éducatifs, de loisirs et culturels... L'impact sur l'économie résidentielle sera par ailleurs appréhendé.

Initialement proposé par la Communauté d'agglomération du Douaisis, le projet de « schéma territorial d'accès aux services » a été élargi, au cours du dialogue, au territoire de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, afin de conduire ce projet à l'échelle la plus pertinente au regard des besoins et des modes de vie des habitants. Le Département propose d'accompagner à titre expérimental ce projet à cette échelle.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► La CA du Douaisis et la CC Cœur d'Ostrevent s'engagent à associer étroitement le Département dans la mise en œuvre de cette démarche, dès la définition du cahier des charges, ainsi que l'ensemble des partenaires concernés et compétents.

► Le Département du Nord s'engage à apporter son soutien financier à titre expérimental au projet de schéma territorial d'accès aux services et à mobiliser l'ingénierie départementale concernée au regard de ses compétences et des politiques départementales.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Schéma territorial des services	DO.001.001	CA du Douaisis et CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude à titre expérimental	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

► Renforcement d'une vision stratégique et mise en œuvre de projets adaptés aux besoins des populations dans les politiques d'aménagement et d'équipement menées par les acteurs du Douaisis

► Développement des dynamiques de coopérations

► Appui aux communes en matière d'aménagement et d'équipement du territoire et de développement de l'offre de services

Liens avec d'autres projets :

- Renforcement de l'offre territoriale de santé et d'accueil de la petite enfance
- Réponses partenariales au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux situations de handicap

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux plus adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

Le Département, chef de file en matière d'action sociale, répond aux problématiques de cohésion sociale et aux besoins sociaux et médico-sociaux par une territorialisation forte de l'action et de la prévention sociale, soit 328 agents dans le Douaisis. Quatre Unités territoriales de prévention et d'action sociale (UTPAS) déploient leurs services et missions. L'UTPAS de Sin-le-Noble Guesnain Aniche accueille et apporte une réponse aux besoins des usagers de 17 communes¹ du secteur ; elle met en œuvre des projets de développement social et d'insertion avec les communes et partenaires associatifs du territoire.

Le Département a élaboré un projet de reconstruction de cette Unité territoriale de prévention et d'action sociale actuellement située sur la commune de Guesnain, afin d'améliorer l'accueil des usagers de l'arc urbain central. Cette reconstruction a été mise en œuvre dans le cadre d'une démarche « Haute qualité environnementale » sur une surface plus de 2 000 m². Située dans la même commune, l'UTPAS demeurera accessible aux usagers (proximité du TCSP² par exemple).

Par ailleurs, l'accessibilité de l'UTPAS de Douai sera améliorée en partenariat avec la ville de Douai, maître d'ouvrage.

Ces projets s'inscrivent plus généralement dans le nécessaire renforcement des dynamiques partenariales locales entre le Département et les communes et dans la démarche départementale d'élaboration, en 2014, de « projets de services » visant à ce que les Unités territoriales adaptent les réponses du Département aux besoins sociaux et médico-sociaux spécifiques des usagers et du territoire.

¹ Aniche, Auberchicourt, Dechy, Écaillon, Erchin, Féchain, Fressain, Guesnain, Lewarde, Loffre, Marcq-en-Ostrevent, Masny, Monchecourt, Montigny-en-Ostrevent, Roucourt, Sin-le-Noble et Villers-au-Tertre

² TCSP : Transport en Commun en Site Propre

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à renforcer la dynamique entre les différents acteurs locaux (communes, CCAS, centres sociaux, collèges, etc.) déjà impulsée sur le territoire de l'UTPAS.
- Le Département du Nord s'engage à associer ses partenaires dans les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du projet de services de l'UTPAS afin d'assurer une complémentarité des réponses aux besoins des usagers.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Reconstruction de l'UTPAS de Sin-le-Noble - Guesnain - Aniche (à Guesnain)	DO.002.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Amélioration de l'accès des usagers aux services de l'UTPAS de Douai	DO.002.002	Douai, CA du Douaisis et Département du Nord	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration de l'accueil des usagers
- Développement des dynamiques partenariales entre les Unités territoriales de prévention et d'action sociale du territoire et les services des communes
- Meilleure territorialisation des projets portés par le Département dans l'arc urbain central

Liens avec d'autres projets :

- Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social et d'insertion
- Renforcement de l'offre territoriale de santé et d'accueil de la petite enfance

Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social local et d'insertion

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux plus adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

Le développement social local est une démarche globale d'intervention mobilisant l'ensemble des acteurs (bénéficiaires, citoyens et usagers, élus, partenaires associatifs et institutions) visant à améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants du territoire. Il constitue un axe majeur des politiques départementales d'action sociale et d'insertion. Pour accompagner les publics les plus vulnérables du Douaisis, il permet de développer des actions renforçant les liens sociaux, familiaux, parentaux, à faciliter la citoyenneté, l'autonomie et les solidarités ; les actions d'insertion par la culture, notamment mises en œuvre par le Syndicat intercommunal de la Région d'Arleux à l'échelle du Douaisis, contribuent à cette dynamique locale d'insertion. Déclinaison locale du Plan départemental d'insertion, le Plan local d'insertion (PLDI) mobilise, à travers la Commission territoriale d'insertion (CTI) de l'arrondissement de Douai, l'ensemble des acteurs du territoire (CCAS, Intercommunalités, centres sociaux, associations) et permet d'accompagner annuellement de nombreux projets.

Le Département propose par ailleurs d'accompagner la CA du Douaisis et la CC Cœur d'Ostrevent dans l'élaboration de projets territoriaux de cohésion sociale et se mobilisera au sein du partenariat local dédié aux « contrats de ville », qui seront prochainement mis en œuvre suite à l'adoption du projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine en cours de discussion. Enfin, dans l'arc urbain du Douaisis, des projets d'équipements communaux visent à compléter cette dynamique locale en faveur des personnes en difficulté.

Liens avec d'autres projets :

- Élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services
- Renforcement de l'offre territoriale de santé et d'accueil de la petite enfance
- Développement de l'offre éducative à l'attention des collégiens et de la jeunesse
- Réponses partenariales au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux situations de handicap

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à associer le Département tant au niveau de la réflexion que la mise en œuvre des projets sociaux afin de coordonner les réponses apportées aux usagers.
- ▶ Le Département du Nord s'engage à participer à l'élaboration des projets sociaux de territoire en mobilisant moyens et ingénierie départementale au regard des compétences et de ses politiques.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Coordination et animation des contrats de Ville	DO.003.001	CA du Douaisis	Partenariat technique	+++
Élaboration de projets de cohésion sociale	DO.003.002	CA du Douaisis et CC Cœur d'Ostrevent	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++
Lutte contre les exclusions	DO.003.003	URIOPSS	Partenariat technique	+++
Relocalisation des activités du centre social et de PMI dans le quartier des Épis	DO.003.004	Sin-le-Noble	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation et extension du centre socioculturel	DO.003.005	Dechy	Financement d'une étude	++
Véhicules de transport du centre socioculturel	DO.003.006	SIRA	Soutien en fonctionnement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Développement des dynamiques partenariales en matière d'insertion sociale
- ▶ Renforcement du partenariat local en matière d'action sociale, notamment entre le Département et les communes
- ▶ Coordination des interventions et des acteurs sur les territoires relevant de la « géographie prioritaire »
- ▶ Renforcement de la démarche de développement social local sur le territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux plus adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

Dans le Douaisis, les problématiques d'accueil des jeunes enfants et de santé rejoignent souvent celles de l'insertion sociale et professionnelle, mais aussi plus globalement d'attractivité du territoire.

De nombreux acteurs interviennent dans le Douaisis en matière d'accueil de la petite enfance. L'équité d'accès à cette offre repose sur la complémentarité des réponses entre l'accueil individuel et collectif, dans un souci d'équilibre territorial. Les réponses apportées doivent correspondre aux besoins de chaque sous-territoire, comme l'offre itinérante en secteur rural. Les lieux multi-accueil sont encouragés.

L'accueil des jeunes enfants doit tenir compte des problématiques sociales, dans un objectif de bien-être de l'enfant. Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Caisse d'Allocations Familiales tissent des partenariats étroits sur cette question.

Plus globalement, les liens entre prévention santé, santé et accompagnement social sont à renforcer. En effet, au regard des indicateurs de santé inquiétants dans le Douaisis, la question de la prévention santé est majeure dans le territoire. Elle concerne la petite enfance, pour laquelle le Département agit via la PMI, mais aussi les jeunes et plus globalement les publics précaires.

Le Douaisis présente une densité faible de professionnels de santé de proximité et un secteur est considéré comme secteur prioritaire par l'Agence Régionale de Santé. Le maintien de professionnels de santé sur le territoire est donc un enjeu de premier plan, à lier avec celui de l'attractivité du territoire (qualité du cadre de vie, accès aux services de proximité...).

Enfin, afin d'apporter aux familles une réponse supplémentaire en matière de protection de l'enfance, le Département envisage d'ici à 2017 l'implantation à Douai d'un établissement d'accueil mère-enfant qui sera mis à disposition de l'EPDSAE (Établissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Éducation) qui en assurera la gestion.

→ **Égalité d'accès à l'offre d'accueil petite enfance** →

→ **Liens forts prévention santé - santé - accompagnement social** →

→ **Protection de l'enfance** →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à compléter l'offre de services petite enfance collective après une analyse partagée des besoins du territoire (implantation, typologie d'accueil, diversité des réponses aux besoins des familles).
- ▶ **Le Département s'engage** à mobiliser ses services pour l'analyse des besoins de la petite enfance et, le cas échéant, à apporter son soutien financier dans le cadre des crédits de droit commun.

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à apporter des réponses en matière de prévention santé en complémentarité avec l'intervention départementale.
- ▶ **Le Département s'engage** à contribuer à la réflexion en matière de santé sur le territoire via l'expertise technique de la DTPAS (PMI, SPS).
- ▶ **Le Département s'engage** à articuler son action en matière de prévention santé avec les acteurs du territoire dans le cadre des plans et schémas qu'il a adoptés.

- ▶ **L'EPDSAE s'engage** à participer à la réflexion territoriale concernant les réponses à apporter en matière de protection de l'enfance.
- ▶ **Le Département s'engage** à apporter son soutien financier dans le cadre des crédits de droit commun.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Extension de la capacité d'accueil de la structure multi-accueil, du relais d'assistantes maternelles et création d'une ludothèque	DO.004.001	Lambres-lez-Douai	Soutien à l'investissement	+++
Création d'un jardin d'enfants "le Jardin de Chantal"	DO.004.002	Douai	Soutien à l'investissement	+++
Extension du lieu multi-accueil "le Jardin de Chantal"	DO.004.003	Douai	Soutien à l'investissement	+
Extension du multi-accueil	DO.004.004	Flers-en-Escrebieux	Soutien en fonctionnement	++
Jardin d'éveil	DO.004.005	Landas	Soutien à l'investissement	++
Lieu d'accueil enfants-parents	DO.004.006	Cuincy	Partenariat technique	+++
Locaux petite enfance	DO.004.007	Saméon	Soutien à l'investissement	++
Offre de garde	DO.004.008	AFAD Douaisis	Partenariat technique	+++
Structure d'accueil itinérante petite enfance	DO.004.009	SIRA	Soutien à l'investissement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire
- Renforcement du partenariat via un pilotage partagé en matière d'offre d'accueil petite enfance sur le territoire

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Écoquartier du Raquet : maison de santé pluridisciplinaire	DO.004.010	CA du Douaisis	Soutien en fonctionnement	++
Restructuration du local PMI	DO.004.011	Flers-en-Escrebieux	Soutien à l'investissement	+++
Transfert de la PMI	DO.004.012	Arleux	Soutien à l'investissement	+++
Pôle social	DO.004.013	Marchiennes	Soutien à l'investissement	++

- Articuler l'offre de services départementale avec les projets d'aménagement et de développement émanant du territoire

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Établissement d'accueil mère-enfant à Douai	DO.004.014	Département du Nord et EPDSAE	Maîtrise d'ouvrage du Département	++

- Améliorer la qualité des réponses apportées aux familles dans le cadre de la protection de l'enfance

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 1 : Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux plus adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

Dans le Douaisis, on constate un réel besoin d'accompagner les jeunes dans leurs projets de vie, que ce soit dans leur parcours scolaire ou plus généralement dans les différents domaines de construction de soi. Cette attention particulière nécessite de renforcer les partenariats entre les différents acteurs agissant auprès de la jeunesse, de l'insertion des jeunes aux actions concernant leur santé ou la prévention jeunesse.

Depuis 2012, le Département a fait le choix d'une approche plus intégrée de sa politique en faveur des collégiens en mettant en œuvre un Projet Éducatif Global Départemental (PEGD). L'expérimentation de ce dispositif sur cinq collèges du bassin d'éducation de Douai en 2013 (collèges E. Schaffner à Roost-Warendin, Romain Rolland à Waziers, A. Canivez à Douai, P. Langevin à Dechy et Val de la Sensée à Arleux depuis la rentrée scolaire 2013) est aujourd'hui étendue à quatre autres collèges du Douaisis (collèges F. Joliot-Curie à Lallaing, A. France à Sin-le-Noble, M. Schumann à Pecquencourt et R. Desnos à Masny pour des projets depuis la rentrée scolaire 2014), avec une généralisation progressive envisagée. L'objectif est notamment d'ouvrir les collèges sur l'extérieur des établissements et de créer des liens avec les acteurs du développement local. Les projets éducatifs seront évalués et éventuellement renouvelés et/ou réorientés au terme d'une période de mise en œuvre de trois années.

À titre d'exemple, les actions de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat et à l'artisanat dans les collèges, que développe le Département avec la Boutique de Gestion pour Entreprendre Hauts de France, seront poursuivies.

L'accès de tous les collégiens aux outils numériques via le programme « Collège numérique » est également inscrit aux objectifs du PEGD.

Par ailleurs, la démarche de valorisation du patrimoine qui s'engage dans le Douaisis (cf. *fiche-projet n°47*) pourra servir de support à une démarche pédagogique et éducative relative au patrimoine local.

Enfin, la restauration collective, via le programme « Assiette durable », est un moyen pour les collégiens et la communauté éducative de répondre collectivement à des enjeux sociaux (éducation nutritionnelle, santé, etc.), économiques (achats de proximité) et environnementaux (qualité des productions, réduction des gaz à effet de serre). Trois collèges sont d'ores et déjà concernés par ce programme (collèges A. Canivez à Douai, Marguerite Yourcenar à Marchiennes et Anatole France à Sin-le-Noble). L'objectif est de déployer progressivement la démarche à d'autres collèges du territoire par voie d'appels à candidatures

Mise en œuvre du **Projet Éducatif Global Départemental et partenariats avec les acteurs du territoire**

Développement de **l'apprentissage et sensibilisation à l'entrepreneuriat**

Généralisation du « **Collège numérique** »

Déploiement de **l'Assiette durable**

► **Le Département s'engage** à s'appuyer sur la mobilisation de l'ensemble de la « communauté éducative » et à développer les liens pour une meilleure continuité de parcours entre l'école et le collège.

► **Le Département s'engage** à faciliter les interventions dans les collèges de la BGE Hauts de France.

► **Le Département s'engage** à déployer le projet « Collège numérique » à terme sur l'ensemble des établissements.

► **Le Département du Nord** s'engage à poursuivre une prestation de qualité équitable et homogène dans tous les collèges et à développer l'Assiette durable.

► Les acteurs du territoire s'engagent à travailler en lien avec le Département du Nord pour développer les circuits de proximité dans la restauration collective.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Développement et mise en synergie des politiques éducatives territoriales en lien avec le Projet Éducatif Global Départemental	NO.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Lutte contre le décrochage scolaire	DO.005.002	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Faire connaître et développer l'apprentissage auprès des jeunes et des entreprises	DO.005.003	CCI Grand Lille	Partenariat technique	++
Sensibilisation à la création en collège	DO.005.004	BGE Hauts de France	Soutien en fonctionnement	+
Sensibilisation des collégiens aux métiers de l'artisanat	DO.005.005	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Convention	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Expérimentation du programme « Collège numérique » sur le territoire	NO.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Développement de la démarche « Assiette durable » dans les collèges	NO.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

Liens avec d'autres projets :

→ Promotion des circuits alimentaires de proximité

→ Offre qualitative et équilibrée d'équipements sportifs

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Lutte contre le décrochage scolaire
- ▶ Lutte contre les formes de discrimination et de violence
- ▶ Amélioration de la santé des jeunes
- ▶ Ouverture des collèges sur leur quartier
- ▶ Plus grande autonomisation des jeunes
- ▶ Rapprochement entre les familles et l'institution scolaire
- ▶ Sensibilisation des jeunes à l'autonomie et la prise d'initiatives
- ▶ Sensibilisation des jeunes à la citoyenneté

- ▶ Accompagnement des jeunes dans le choix de leur futur métier
- ▶ Promotion des métiers de l'artisanat
- ▶ Développement de l'apprentissage

- ▶ Émergence de projets pédagogiques innovants
- ▶ Initiation des collégiens aux nouvelles technologies

- ▶ Contribution à une alimentation saine et équilibrée des collégiens et éducation des adultes de demain à une alimentation durable et responsable
- ▶ Amélioration de la performance économique et écologique des restaurants scolaires des collèges du territoire
- ▶ Promotion des achats de proximité et des circuits courts et en stimulant l'économie agricole locale

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux plus adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

Le Département a défini l'accès aux droits et le maintien à domicile pour les personnes âgées (PA) et les personnes en situation de handicap (PSH) comme chantiers prioritaires des schémas départementaux 2012-2015 d'organisation sociale et médico-sociale. Leur mise en œuvre suppose une mobilisation autour de ses services de tous les acteurs du territoire intervenant dans le champ PA/PSH. En la matière, la mise en place d'un pôle autonomie territorialisé au sein de la Direction territoriale de prévention et d'action sociale conforte le rapprochement de l'action départementale des usagers et complète l'offre déjà existante (CLICs, centres communaux d'action sociale, MDPH).

De même, la coordination des acteurs locaux autour d'un meilleur accès aux droits des publics PA/PSH et les différentes actions proposées en matière d'information, d'accessibilité et d'adaptation des logements contribuent à répondre aux objectifs des schémas départementaux 2012-2015.

Liens avec d'autres projets :

- Consolidation des partenariats entre le Département et les acteurs locaux en matière d'habitat
- Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces et équipements publics

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à apporter des réponses en cohérence avec les orientations définies par les schémas départementaux 2012-2015 en matière de politiques Personnes Âgées et Personnes en situation de Handicap.
- ▶ Le Département s'engage à articuler les interventions dans les domaines Personnes Âgées et Personnes en situation de Handicap au travers de son pôle autonomie territorialisé.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Création de 3 foyers d'accueil pour PSH	DO.006.001	Douai	Soutien à l'investissement	+++
Mise en place d'une permanence de la MDPH	DO.006.002	CC Cœur d'Ostrevent	Animation du partenariat	++
Adaptation du parc au handicap et vieillissement	NO.007	PACT du Douaisis	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH	
Béguinage	NO.007	Erchin		
Construction d'un béguinage pour personnes âgées et handicapées	NO.007	Lambres-lez-Douai		
Création d'une offre d'hébergement/de logements spécifique à destination des personnes âgées dépendantes	NO.007	CC Cœur d'Ostrevent		
Foyer pour personnes âgées		Auby		
Logements sociaux et béguinage		Landas		

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Renforcement d'une vision stratégique et mise en œuvre de projets adaptés aux besoins des populations dans les politiques d'aménagement et d'équipement menées par les acteurs du Douaisis
- ▶ Développement des dynamiques de coopérations
- ▶ Appui aux communes en matière d'aménagement et d'équipement du territoire et de développement de l'offre de services



ENJEU 2

Conforter la place de l'énergie comme levier de développement local et faire de la transition énergétique un moyen du mieux-vivre au quotidien

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Conforter la place de l'énergie comme levier de développement local et faire de la transition énergétique un moyen du mieux-vivre au quotidien

L'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration de l'efficacité énergétique bénéficient dans le Douaisis d'une prise en compte toute particulière, à travers notamment le Plan Climat Territorial du Grand Douaisis, porté par le syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis, auquel a fusionné le PCT que portait le syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Cette ambition territoriale en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique se manifeste à travers de nombreux projets communaux d'équipements de « haute qualité environnementale ». Pour conforter et amplifier cette ambition, plusieurs communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes du SCoT Grand Douaisis et du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut se mobilisent pour mieux valoriser les sources d'énergie renouvelables du territoire. À titre expérimental, et au regard de l'impact positif de tels projets pour le Douaisis, le Département du Nord soutiendra une série de projets d'équipements ou d'études concourant à cet objectif, en veillant à ce que ces projets exemplaires essaient sur l'ensemble du Douaisis et du territoire départemental. Le développement de la filière bois-énergie devra par ailleurs s'appuyer sur des coopérations et synergies à l'échelle des territoires du Douaisis et du Valenciennois.

Liens avec d'autres projets :

- Consolidation des filières des éco-activités et de l'excellence énergétique
- Amélioration de la qualité environnementale et énergétique des équipements
- Préservation des continuités et des espaces boisés

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les porteurs de projets s'engagent à organiser, dans le cadre du Plan Climat Territorial du Grand Douaisis et en lien avec l'expertise des syndicats mixtes du PNR Scarpe-Escaut et du SCoT Grand Douaisis un porter-à-connaissance et une évaluation collective des démarches engagées, ainsi qu'à associer étroitement le Département à toute réflexion sur le sujet le plus en amont possible.
- ▶ Le Département du Nord s'engage à soutenir à titre expérimental des projets concourant à la structuration des filières d'énergie renouvelable dont la filière bois, et dans la mesure où les projets visent à alimenter en énergie des équipements publics ou des logements sociaux.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement d'une plateforme bois-énergie	DO.007.001	CC Cœur d'Ostrevent	Soutien à l'investissement à titre expérimental	+++
Étude des gisements ENR du territoire	DO.007.002	CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude à titre expérimental	++
Étude de réalisation de chaufferie bois et réseau de chaleur	DO.007.003	Râches	Financement d'une étude à titre expérimental	++
Schéma stratégique de transition énergétique	DO.007.004	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Stratégies patrimoines	DO.007.005	SM SCoT	Appui technique via l'ingénierie départementale	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Développement de l'usage local de la ressource en bois
- ▶ Renforcement de l'accompagnement technique des acteurs locaux
- ▶ Renforcement des partenariats et meilleure opérationnalité des projets
- ▶ Renforcement des synergies entre acteurs publics et privés dans l'usage de la ressource en bois
- ▶ Articulation d'une partie de ces projets avec les objectifs du CPER 2014-2020

Consolidation des filières des éco-activités et de l'excellence énergétique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Conforter la place de l'énergie comme levier de développement local et faire de la transition énergétique un moyen du mieux vivre au quotidien

Reconnu pour l'ambition de son Plan Climat Énergie Territorial et pour la mise en place de projets innovants dans le domaine des énergies renouvelables (notamment avec la mise en place de schémas territoriaux éoliens), le Douaisis a très tôt saisi les opportunités de développement économique et de création d'emplois représentées par la transition énergétique. Cette expertise éco-environnement reconnue notamment à travers le Pôle d'excellence régional « Éco-activités » se traduit par un soutien à l'innovation et une montée en qualification dans ces domaines.

Pour faire de l'énergie un levier d'emploi local, des outils tels que le CD2E (Création Développement Éco-Entreprises), ou l'incubateur APUI de l'École des Mines de Douai (tous deux financés par le Département), permettent de dynamiser cette filière et de la structurer, notamment en facilitant les rapprochements entre entreprises, mais aussi entre les entreprises et les organismes de recherche ou de développement des compétences.

Liens avec d'autres projets :

- Développement des énergies renouvelables et de la filière bois-énergie
- Amélioration de la qualité environnementale et énergétique des équipements

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à associer le Département aux réflexions pour renforcer le potentiel économique de la filière énergétique.
- ▶ Le Département s'engage à poursuivre le partenariat initié avec le CD2E et l'incubateur APUI, afin d'apporter un soutien technique aux actions du territoire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Dév. éco Excellence énergétique et environnementale	DO.008.001	CA du Douaisis	Appui technique via un tiers	+++
Structuration de la filière éco-rénovation	DO.008.002	CA du Douaisis	Appui technique via un tiers	++
Attractivité des métiers de l'éco-construction	DO.008.003	CA du Douaisis (anciennement SIRFAG)	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Structuration de la filière éco-énergie sur le territoire
- ▶ Développement des interactions entre le monde économique et les acteurs de la recherche de la filière éco-énergie

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Conforter la place de l'énergie comme levier de développement local et faire de la transition énergétique un moyen du mieux-vivre au quotidien

De nombreuses communes du Douaisis s'engagent dans des démarches de construction ou de réhabilitation de bâtiments de haute qualité environnementale. Elles intègrent ainsi à leur réflexion, non seulement l'insertion du bâtiment dans son site en privilégiant la limitation des déplacements, mais également la réduction des consommations d'énergie. De plus en plus d'ailleurs la norme réglementaire aboutit à la construction de bâtiments basse consommation.

De plus, la présence d'équipements de qualité dans les communes participe pleinement à l'attractivité d'un territoire, que ce soit à l'échelle communale ou intercommunale. La construction de ces équipements doit garantir non seulement une véritable insertion urbaine et paysagère dans le Douaisis, que ce soit en secteur urbain ou rural, mais aussi répondre aux besoins des usagers.

En secteur urbain, il s'agit de créer des équipements publics qui s'insèrent dans des projets urbains plus globaux et qui participent à la mixité des usages. En secteur périurbain et rural, la création ou la rénovation d'équipements publics peuvent être l'occasion de réfléchir globalement à l'échelon communal, voire intercommunal, en imaginant, lorsque cela est pertinent, une mutualisation des usages et des fonctions. Ainsi, plusieurs expériences encouragées et appuyées par le Département ont mixé des locaux éducatifs, périscolaires, de médiathèques ou de mairie. Au-delà de la qualité propre de l'équipement, ces réalisations permettent de créer un vrai cœur de village. La conception de ces équipements sera également réfléchiée dans une logique d'aménagement urbain durable, de préférence dans le tissu urbain existant et en prenant en compte l'accessibilité aux transports en commun.

Par ailleurs, le Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA), adopté en novembre 2011 par le Département, fixe des objectifs ambitieux pour réduire la quantité de déchets à traiter. Suite à un audit des déchèteries du Nord réalisé par l'ADEME et le Département en 2010, la politique départementale a été actualisée afin d'accompagner au mieux les collectivités pour la création, la reconstruction et la mise en conformité de leurs déchèteries. Le Douaisis dispose actuellement d'un parc de huit déchèteries nécessitant un certain nombre de réaménagements. Ces travaux de mise en conformité permettront d'une part aux déchèteries de récupérer plus de catégories de déchets, d'augmenter le tri, la valorisation et d'éviter les dépôts sauvages mais également d'améliorer la sécurité des usagers et des agents sur les sites existants.

Rénovation
et réalisation
d'équipements
publics exemplaires



Modernisation
des déchèteries
du territoire



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les porteurs de projets s'engagent** à mener des études préalables en associant étroitement les services du Département mais aussi les usagers dès le démarrage du projet. Ces études comprendront notamment un programme technique, fonctionnel et environnemental nécessaire à la qualité du projet. Les porteurs de projet intégreront les principes du développement durable, de la réflexion jusqu'à la réalisation de l'opération et s'attacheront à réduire la consommation énergétique du bâtiment, à intégrer celui-ci dans son environnement tant urbain, que paysager. Une réflexion en terme de coût global sera recherchée pour s'assurer de la capacité du porteur à faire fonctionner l'équipement au-delà de sa conception. Le projet respectera les exigences du référentiel HQE établi.
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner techniquement les porteurs de projet dans le cadre d'un partenariat constructif, notamment par un appui en termes d'ingénierie des chargés d'études des services du Département. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu par le Conseil général compte tenu des possibilités financières du Département et des critères en vigueur et de leur actualisation.
- ▶ **La CAD s'engage** à associer le Département et l'ADEME dans le montage de leur(s) projet(s).
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner financièrement les collectivités pour la création, la reconstruction et la mise en conformité de leurs déchèteries sous réserve que les projets répondent aux 27 critères d'éligibilité de la politique départementale.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Projets visant à l'amélioration de la qualité des équipements communaux	Voir Annexe	Communes	Voir Annexe correspondante	

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration du maillage des équipements publics sur le territoire et leur accès par la population
- Création ou réhabilitation de bâtiments publics répondant aux besoins des usagers et amélioration du confort des usagers
- Réduction de l'impact environnemental lors de la construction ou de la réhabilitation de ces équipements
- Réduction des consommations énergétiques

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Restructuration du réseau d'accueil déchèteries	DO.009.037	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	++

- Mises aux normes du parc de déchèteries
- Uniformiser les déchèteries
- Augmenter la sécurité des sites
- Diminuer les dépôts sauvages
- Augmenter le tri et la valorisation des déchets

Liens avec d'autres projets :

→ Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces et équipements publics

→ Aménagement de qualité des espaces publics et du cadre de vie des communes

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Conforter la place de l'énergie comme levier de développement local et faire de la transition énergétique un moyen du mieux-vivre ensemble

Le Douaisis possède une couverture intégrale et plutôt dense en matière de transports en commun grâce à la combinaison des deux réseaux de transports du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) et du Département. La mise en œuvre du transport en commun en site propre (TCSP) entre Douai et Guesnain a renforcé les liaisons existantes pour les déplacements est-ouest. Le projet d'extension de la ligne A jusqu'à Aniche sera accompagné par une opération inscrite au Plan Routier Départemental consistant en des travaux de chaussée dédiée à la circulation générale et aux modes doux sur les RD 645 et RD 47. Pour renforcer l'intermodalité entre le réseau départemental et cette nouvelle ligne TCSP, les deux réseaux se connecteront sur le futur arrêt « Coenmans » sur Aniche (RD 645). Ce pôle d'échanges pourra être accompagné financièrement.

Dans le cadre du Schéma « Mobilité-Liberté 2030 », la réalisation d'une ligne de Car à Haut Niveau de Service (CHNS) liaison Orchies - Villeneuve d'Ascq permettra aussi de répondre à des enjeux de mobilité durable pour le Douaisis. Ce projet structurant, consistant à aménager un couloir réservé aux lignes interurbaines sur la bande d'arrêt d'urgence de l'A23, renforcera l'accessibilité vers la métropole lilloise en se connectant avec le réseau urbain de Lille Métropole Communauté Urbaine des lignes de métro 1 (4 Cantons) et 2 (Les Prés). L'offre de transport interurbaine sur ce périmètre sera réorganisée. Des aménagements de parcs relais intégrant les pratiques de covoiturage et du vélo compléteront ce dispositif.

Liens avec d'autres projets :

→ Aménagement et partenariats pour renforcer l'usage des modes de déplacement collectifs

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Le SMTD s'engage à optimiser son réseau et résorber les ruptures dans les chaînes de déplacement notamment par une réflexion sur l'intermodalité et l'accessibilité sur son territoire.
- Le Département s'engage à favoriser la mobilité durable par la mise en œuvre de projets structurants et à accompagner le projet de pôle d'échanges en lien avec le réseau Arc en Ciel.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Pôle d'échanges d'Aniche	DO.010.001	SMTD	Soutien à l'investissement	++
Participation à la prolongation de la ligne A du Transport en commun en site propre (TCSP)/ travaux sur les RD 645 et RD 47	DO.010.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Projet de Car à Haut Niveau de Service liaison Orchies - Villeneuve d'Ascq (4 Cantons)	ALDO.01	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Aménagement de pôle d'échanges connecté au réseau départemental
- Augmentation du nombre d'utilisateurs multimodaux
- Amélioration des temps de parcours



ENJEU 3
Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

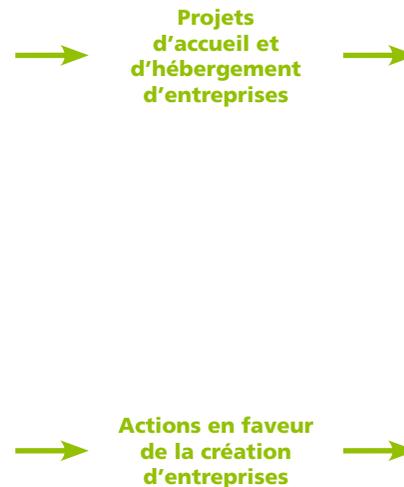
L'approche en matière de parcours résidentiel des entreprises permet d'offrir une réponse évolutive aux besoins des entreprises aux différents stades de leur développement. Les offres d'hébergements doivent être en cohérence avec ces besoins.

Compte tenu du nombre de projets présentés sur le territoire de Pévèle-Carembault, une stratégie territoriale en matière de développement économique et d'hébergement d'entreprises (intégrant la question du co-working : cf. *fiche-projet n°12*) sera par ailleurs à préciser au regard de la nouvelle structuration intercommunale initiée depuis janvier 2014.

Si le Douaisis s'est doté d'une politique affirmée d'aménagement d'hôtels d'entreprises et de parcs d'activités, certains territoires (notamment ceux éloignés de Douai) doivent poursuivre l'émergence d'une offre immobilière de qualité, adaptée aux jeunes entreprises.

Le Douaisis est un territoire dynamique en termes de créations d'entreprises. Le Département accompagne la création d'activités grâce à la Ruche d'entreprises située à Douai d'une part, et en accompagnant les porteurs de projets lors des différentes étapes de leurs projets d'autre part.

Cette intervention est partenariale et contractualisée dans le cadre du PRCTE (Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises) - Je crée en Nord - Pas-de-Calais. Des opérateurs sont présents sur le territoire comme les Chambres consulaires ou les BGE Hauts de France et Douaisis Initiative.



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les porteurs de projet s'engagent** à associer le Département dans la définition de leurs projets d'hébergement d'entreprises.
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner les EPCI afin de permettre l'émergence de projets dans une logique de renforcement de l'offre locale et de mise en synergie des services entre les outils, dont la Ruche de Douai.

- ▶ **La BGE Hauts de France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la CCI Grand Lille, notamment via Douaisis Initiative s'engagent** à poursuivre leurs actions d'accompagnement (sous forme de conseils ou de financement).
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner ces opérateurs dans le cadre du PRCTE.
- ▶ **Le Département et la Ruche s'engagent** à déployer un dispositif d'accompagnement des entreprises de croissance.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Bâtiment relais Barrois	DO.011.001	CC Cœur d'Ostrevent	Soutien à l'investissement	+++
Centre d'entreprises de Saméon	ALDO.13	CC Espace en Pévèle	Soutien à l'investissement	+++
« Ruche d'entreprises » du pôle d'échanges d'Orchies	DO.011.003	Pays Pévélois	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création d'une offre d'hébergement d'entreprises attractive et de qualité
- Implantation de nouvelles entreprises dans les territoires du Douaisis et contribution à leur attractivité

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Abondement en fonds de prêt - Douaisis Initiative	DO.011.004	CCI Grand Lille	Partenariat technique	++
Accompagner la recherche de financement des entreprises	DO.011.005	CCI Grand Lille	Partenariat technique	+
Programmation PRCTE 2013 & 2014 à 2020 : création, reprise et transmission d'entreprises	DO.011.006	CCI Grand Lille, BGE Hauts de France et Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Partenariat technique	+
Accompagnement des créateurs d'entreprises	DO.011.007	BGE Hauts de France	Convention	+++
Ruche d'entreprises de Douai	DO.011.008	Réseau des Ruches	Convention	+++

- Accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises, notamment allocataires du RSA
- Financement des projets de création d'entreprises
- Partenariat technique pour la réalisation du PRCTE
- Développement de la Ruche de Douai et mise en œuvre de partenariats locaux forts

Liens avec d'autres projets :

→ Expérimentation du « co-working » dans le Douaisis

→ Aménagement numérique du Douaisis

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

Le Département soutient la création d'entreprises et l'innovation et mène des réflexions sur l'attractivité des territoires. Aussi, les espaces de co-working permettent de stimuler l'envie d'entreprendre des porteurs de projets, en créant des synergies et des échanges, mais aussi de permettre le maintien voire le développement d'emplois qualifiés. Ces projets sont, au regard de leur impact sur la limitation des déplacements professionnels, écologiquement vertueux et répondent pleinement aux objectifs du Département en matière de développement durable.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille et le territoire de Pévèle-Carembault souhaitent lancer une expérimentation d'espaces de co-working (dans les locaux consulaires ou au sein d'un « tiers lieu ») devant permettre, à terme, d'envisager la multiplication d'espaces de ce type.

Pour la réussite de ces projets, il est important de veiller à la qualité de la desserte Internet des territoires susceptibles de mener de tels projets et de travailler avec :

- l'ARACT Nord - Pas-de-Calais (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) missionnée par la Région pour aider au développement du télétravail,
- les structures d'accompagnement à la création d'entreprises afin qu'elles sensibilisent les porteurs de projets qu'elles accompagnent à ces solutions d'espaces de travail partagés.

Liens avec d'autres projets :

- Consolidation de la création et de l'offre d'hébergement d'entreprises
- Aménagement numérique du Douaisis

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

La CCI Grand Lille et le territoire de Pévèle-Carembault s'engagent à travailler conjointement avec les acteurs précités afin de permettre l'émergence de solutions pérennes, raisonnablement dimensionnées et à même de répondre aux attentes des télétravailleurs et / ou co-workeurs potentiellement intéressés.

Le Département s'engage à apporter son expertise et à mettre en relation la CCI avec un tissu d'acteurs spécialistes des tiers lieux (l'Association Nord Internet Solidaire – ANIS, notamment) et de porteurs de projets similaires. L'aménagement des espaces pourra, sur étude des projets, faire l'objet d'un soutien financier départemental après étude des projets.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Expérimentation du co-working	DO.012.001	CCI Grand Lille	Soutien à titre expérimental	+++
Étude de faisabilité pour l'expérimentation d'un « tiers lieu »	ALDO.02	Pays Pévélois	Financement d'une étude à titre expérimental	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Diversification des outils d'hébergement d'entreprises
- Expérimentation collective de l'outil mis en place par la CCI Grand Lille
- Réflexion sur l'opportunité de développer d'autres outils sur le territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

Le tissu économique du Douaisis souffre encore d'une diversité insuffisante et d'un chômage persistant. Néanmoins, parmi les différents secteurs présents, l'artisanat constitue un vecteur de développement économique particulièrement important pour le Douaisis. En effet, ce secteur représente au 1^{er} janvier 2013 :

- ▶ 2 581 entreprises artisanales soit 9,1 % des entreprises du Département du Nord ;
- ▶ 7 636 actifs (salariés, chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, gérants non salariés et présidents) ;
- ▶ 2 808 dirigeants d'entreprises artisanales (y compris les gérants salariés) ;
- ▶ 517 contrats d'apprentissage soit 9,8% des contrats du département.

Par le biais d'un partenariat actif avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région, le Département soutient la création d'activités artisanales et le maintien de ces entreprises dans le Nord.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent s'engage à associer la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour définir son projet en conformité au label régional « Village d'artisans ».
- ▶ Une fois le projet labellisé, le Département s'engage à étudier le financement de la partie « immobilier en locatif multi-occupants » des projets.
- ▶ La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région s'engage à poursuivre et à renforcer ses actions définies dans le cadre de la convention de partenariat 2013-2014 avec le Département du Nord.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Construction d'un «Village d'artisans»	DO.013.001	CC Cœur d'Ostrevent	Soutien à l'investissement	+
Mise en place d'un «Village d'artisans»	DO.013.002	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Soutien à l'investissement	+
Informier les jeunes Nordistes sur la filière Artisanat	DO.013.003	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Convention	+++
Sensibiliser et encourager les artisans au regroupement sous forme de coopérative	DO.013.004	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Convention	+++
Soutien commerce/artisanat par prêt bonifié	DO.013.005	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Apporter une aide sociale aux artisans	DO.013.006	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Convention	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Augmentation des surfaces immobilières dédiées aux artisans
- ▶ Augmentation du nombre de jeunes sensibilisés aux métiers
- ▶ Maintien des entreprises artisanales en difficulté
- ▶ Création d'entreprises et d'emplois dans l'artisanat local
- ▶ Promotion de la forme coopérative dans le domaine artisanal

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

Le développement des activités relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) participe à la création d'emplois durables et non délocalisables.

Les acteurs de l'ESS sont présents sur le territoire et un renforcement des partenariats est à développer entre eux pour accroître le dynamisme du secteur. L'APES (Acteur Pour une Économie Solidaire) et la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) ont pour rôle de promouvoir et structurer ce secteur.

Dans le cadre de sa convention avec le Département, la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent a une mission d'accompagnement des porteurs de projet, atout majeur pour le territoire, favorisant l'émergence de projets solidaires.

La structuration des services à la personne est un enjeu dans le Douaisis afin de renforcer le modèle économique des structures et répondre aux besoins des habitants.

Les actions de promotion des services et d'aide à leur développement contribuent au développement du secteur.

→ **Économie Sociale et Solidaire** →

→ **Services à la personne** →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à œuvrer en faveur du développement de l'ESS, notamment à accompagner le développement de projets créateurs d'emplois.
- ▶ **En lien avec la CRESS et l'APES, le Département s'engage** à accompagner techniquement la promotion de ce secteur.

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à mener des actions en faveur du développement des services à la personne, dans l'optique de faire connaître les structures, de les aider à se professionnaliser ou à se structurer.
- ▶ **Le Département s'engage** à apporter un soutien technique aux initiatives menés dans le domaine, via notamment les travaux réalisés dans le cadre de la Convention régionale en faveur du développement des services à la personne.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Accueil et accompagnement des porteurs de projet et des structures de l'ESS	DO.014.001	CC Cœur d'Ostrevent	Convention	+++
Animation territoriale ESS	DO.014.002	CC Cœur d'Ostrevent	Appui technique via un tiers	++
Stratégie de développement ESS	DO.014.003	CA du Douaisis	Appui technique via un tiers	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création de structures et d'emplois dans le domaine de l'ESS
- Meilleure connaissance des actions des têtes de réseaux APES et CRESS
- Appropriation des outils et dispositifs des acteurs locaux, évolution des conventions avec les têtes de réseaux pour davantage d'animation sur les territoires

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Étude sur les opportunités de développement d'activités liées à l'accueil de la petite enfance	DO.014.004	CC Cœur d'Ostrevent	Appui technique via un tiers	++
Programme pour un maintien et un développement des services à la personne en Pays Pévélois	ALDO.03	Pays Pévélois	Appui technique via un tiers	++
Réalisation d'un guide territorial des services à la personne	DO.014.005	CC Cœur d'Ostrevent	Appui technique via un tiers	++
Soutenir la filière service à la personne sur le Douaisis	DO.014.006	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Appui technique via un tiers	++

- Connaissance du secteur de la petite enfance et de ses opportunités de développement
- Actions de promotion des services à la personne locaux
- Déploiement des services à la personne

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

Au regard de son impact majeur pour le développement économique et la création d'emplois, le Département du Nord participera, avec les Régions et les autres Départements concernés au financement du projet de création du canal à grand gabarit « Seine Nord Europe ». Cette participation, sur les sept années de durée prévisionnelle du chantier, s'inscrit dans le cadre du dispositif adopté par le Conseil général du Nord sur les « Grands projets structurants ».

Le site de la gare de triage de Somain fera l'objet d'une démarche de prospective mobilisant la CC Cœur d'Ostrevent, l'État, la Région et le Département du Nord afin d'asseoir son repositionnement stratégique.

Le nouveau Programme départemental d'insertion (PDI), adopté par le Conseil général du Nord pour la période 2014-2017 positionne l'emploi comme son principal objectif. Pour faciliter le retour à l'emploi des allocataires, il se déclinera selon quatre orientations majeures : démultiplication des actions en faveur de l'emploi, renforcement de la place de l'allocataire dans la dynamique de parcours, construction d'une offre d'insertion élargie et accessible, renouvellement de la gouvernance et de l'évaluation.

Liens avec d'autres projets :

→ Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social et d'insertion

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à intégrer un nombre important d'allocataires du RSA dans leurs projets via la clause d'insertion ou en contrats aidés.
- Le Département du Nord s'engage à soutenir le projet de chantier d'insertion de la CC Cœur d'Ostrevent, comme pour tout projet de chantier, dans le cadre d'une offre constante de places sur le territoire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Gestion Territoriale des Emplois et Compétences	DO.015.001	CA du Douaisis	Partenariat technique	+++
	DO.015.002	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	+++
Chantier d'insertion éco-rénovation	DO.015.003	CC Cœur d'Ostrevent	Soutien au fonctionnement	++
Gare de triage, ZAC « La Renaissance » de Somain et ville de Louches : étude d'orientation stratégique et préconisations de positionnement	DO.015.004	CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude	+++
Accompagnement du projet de Canal Seine Nord - Europe		Département du Nord	Soutien à l'investissement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration de la coordination des acteurs locaux dans la mise en œuvre des parcours d'insertion
- Décloisonnement entre insertion sociale, insertion professionnelle et formation
- Poursuite du développement d'une offre d'insertion adaptée aux publics les plus fragiles à une échelle intercommunale

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

L'agriculture du Douaisis occupe une place importante sur le territoire et se caractérise par une diversité d'exploitations et de productions.

Différents acteurs du territoire souhaitent développer des pratiques respectueuses de l'environnement, l'agriculture biologique, l'élimination des déchets agricoles et la réduction des gaz à effet de serre. Le maintien des races locales est un enjeu régional. La dynamique initiée par le syndicat mixte du PNR Scarpe-Escaut pour explorer des pistes d'utilisation du Trait du Nord est à conforter et à développer.

Ces démarches sont à conforter et à mutualiser dans le cadre de la promotion d'une agriculture durable.

L'accompagnement des jeunes agriculteurs à l'installation et le renouvellement des chefs d'exploitation constituent également un des enjeux pour le maintien d'une activité agricole dynamique.

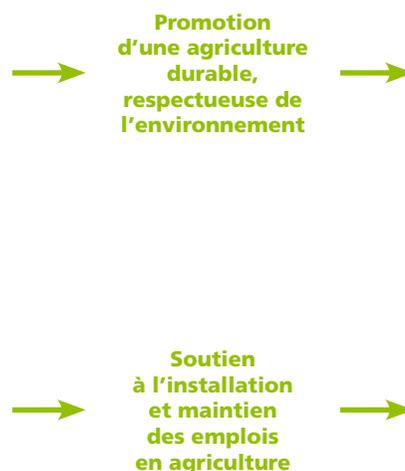
Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et la Communauté d'Agglomération du Douaisis se sont engagés dans certaines actions en lien avec le Programme Régional à la Création et à la Transmission en Agriculture (PRCTA).

La promotion des métiers et de l'emploi en agriculture est à encourager, domaines souvent méconnus des jeunes et des structures d'aide à la recherche d'emploi. Une mise en réseau des acteurs de l'emploi avec le monde agricole est nécessaire pour développer l'attractivité de ce secteur.

La préservation du foncier agricole dans ce territoire fortement périurbanisé est également un enjeu majeur repris dans la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut ainsi que l'accès au foncier pour les porteurs de projet agricole.

Différents outils comme un observatoire du foncier agricole pourraient permettre une meilleure connaissance et une compréhension des dynamiques du foncier.

De façon plus générale, les porteurs de projet peuvent s'appuyer sur la commission agricole du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, coprésidée par le syndicat mixte de gestion du PNR et la Chambre d'agriculture.



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **La Communauté d'agglomération du Douaisis s'engage** à poursuivre ses actions en faveur d'une amélioration des pratiques agricoles et du développement de l'agriculture biologique dans le cadre de son Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine (CAAP Agglo).
- ▶ **Le Département s'engage** à poursuivre le partenariat avec la Communauté d'agglomération du Douaisis et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.
- ▶ **Le Département s'engage** à poursuivre son soutien à la Chambre d'agriculture de région pour mener ces actions.
- ▶ **Le Département du Nord** poursuivra sa politique en faveur de la gestion par pâturage et notamment par la valorisation des races locales sur les ENS dont il est propriétaire (zones humides ou laissées en pâture).
- ▶ **Les collectivités et la Chambre d'agriculture s'engagent** à travailler en partenariat sur la problématique de l'installation et de la promotion des métiers et de l'emploi en agriculture.
- ▶ **Le Département s'engage** à mettre en relation ses publics cibles (allocataires du RSA, jeunes en formation, collégiens, etc.).
- ▶ **La Communauté d'agglomération du Douaisis s'engage** à mettre en place différentes actions sur le foncier.
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner techniquement la Communauté d'agglomération du Douaisis sur le domaine du foncier.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Accompagnement des exploitants : pratiques agricoles	DO.016.001	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Concertation territoriale développement agriculture biologique	DO.016.002	CA du Douaisis	Financement d'une étude	+++
Action en faveur de la réduction des déchets agricoles	DO.016.003	Chambre d'agriculture	Partenariat technique	+
Clim'agri	DO.016.004	Chambre d'agriculture	Convention	++
Installation et transmission d'exploitations agricoles	DOVA.001	PNR Scarpe-Escout	Partenariat technique	++
Maintien et développement d'exploitations agricoles	DO.016.006	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Plan de communication sur les métiers de l'agriculture	DO.016.007	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Promotion et développement de l'emploi en agriculture	DO.016.008	Chambre d'agriculture	Convention	++
Utilisation du Trait du Nord	DOVA.002	PNR Scarpe-Escout	Partenariat technique	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Acquisition pour mise à disposition aux porteurs de projets agricoles	DO.016.010	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Outil de connaissance et veille foncier agricole	DO.016.011	CA du Douaisis	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Promotion d'une agriculture durable, de qualité et respectueuse de l'environnement
- ▶ Développement de l'agriculture biologique
- ▶ Réduction des gaz à effet de serre
- ▶ Réduction des déchets agricoles
- ▶ Installation de nouveaux exploitants sur le territoire
- ▶ Meilleure connaissance des métiers de l'agriculture et des possibilités de recrutement
- ▶ Mise en réseau du monde agricole et des acteurs de l'emploi locaux
- ▶ Préservation du foncier agricole
- ▶ Maintien de la race Trait du Nord

Liens avec d'autres projets :

- Promotion des circuits alimentaires de proximité

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

Le Douaisis présente une agriculture dynamique et de nombreuses initiatives concourent au développement de la diversification et des circuits alimentaires de proximité. La Communauté d'Agglomération du Douaisis dans le cadre de son projet agricole inscrit dans un Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine (« CAAPAgglo ») avec la Région Nord-Pas de Calais et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut ont déjà initié des travaux dans ce domaine. Ces différentes actions devront être coordonnées et menées à une échelle pertinente. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat constitue par ailleurs un partenaire central des démarches de développement des circuits alimentaires de proximité.

Une approche globale autour de l'alimentation durable et de ses enjeux (production, accessibilité, santé...) est intéressante sur ce territoire. Le Département du Nord, dans le cadre de l'Assiette durable, a développé une expertise autour de la restauration collective et de l'approvisionnement en produits locaux de qualité.

La production biologique ainsi que les différentes démarches de qualité seront mises en avant dans la promotion des circuits alimentaires de proximité. La valorisation de l'Indication Géographique Protégée (IGP) obtenue par les producteurs d'ail fumé d'Arleux sera encouragée.

NB : La démarche Assiette durable peut être citée dans la présentation du projet et/ou dans les Engagements réciproques, mais figurera en tant que telle dans la fiche projet dédié aux collèges/collégiens.

Liens avec d'autres projets :

→ Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social et d'insertion

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les différentes collectivités s'engagent à mener leur projet en concertation avec les autres acteurs, notamment consulaires, et à une échelle pertinente.
- Le Département s'engage à poursuivre son soutien à la Communauté d'Agglomération du Douaisis, au Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et à la Chambre d'agriculture pour mener ces actions et accompagner les différentes initiatives. Les services de l'action sociale départementale seront associés sur les aspects accessibilités et santé.
- Le Département accompagnera les partenaires dans la promotion des filières de qualité et apportera son expertise sur le sujet de la restauration.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Filières agricoles et alimentaires de proximité	DO.017.001	CA du Douaisis	Partenariat technique	+++
Recherche-action alimentation durable	DOVA.003	PNR Scarpe-Escaut	Partenariat technique	+++
Étude circuits courts, AMAP et bio	DO.017.003	Flines-les-Râches	Partenariat technique	++
Formations à destination des agriculteurs souhaitant s'installer, récemment installés ou souhaitant diversifier leur activité	DO.017.004	Chambre d'agriculture	Convention	++
Identification des producteurs en vente directe	DO.017.005	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Produits locaux et restauration scolaire	DO.017.006	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Mise en valeur de l'ail fumé	DO.017.007	Arleux	Soutien au fonctionnement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Encouragement à la diversification agricole
- Poursuite de la valorisation des filières agricoles locales et des ventes en circuits de proximité à destination des consommateurs
- Développement des circuits d'approvisionnement agricoles locaux
- Réflexion territoriale autour de la consommation responsable et de l'alimentation durable
- Promotion de l'IGP Ail d'Arleux

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 3 : Diversifier et réinventer les filières économiques du territoire pour développer l'emploi dans une approche équilibrée et durable

Alors que la technologie cuivre actuellement employée pour l'accès à Internet (ADSL) montre déjà ses limites, de nombreux territoires se retrouvent exclus des projets de déploiements de fibre optique annoncé par les opérateurs privés. Si Orange et SFR ont annoncé vouloir couvrir 69 % des foyers régionaux, le Douaisis n'entre que partiellement dans les territoires ciblés par ces plans de déploiement optique. N'est en effet concerné que le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis.

Dans ce cadre, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que la Région Nord-Pas de Calais ont convenu la mise en œuvre d'un Réseau d'Initiative Publique, sous maîtrise d'ouvrage unique et partagée, pour les 31 % des foyers régionaux qui ne bénéficieraient pas de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH – « Fiber To The Home »).

À cet effet, le Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique œuvre d'ores et déjà à la mise en œuvre opérationnelle et progressive des conclusions du Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique en Nord – Pas-de-Calais (SDAN) pour équiper progressivement en Très Haut Débit l'ensemble des communes du territoire, à l'horizon 2025.

Liens avec d'autres projets :

→ Expérimentation du co-working dans le Douaisis

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

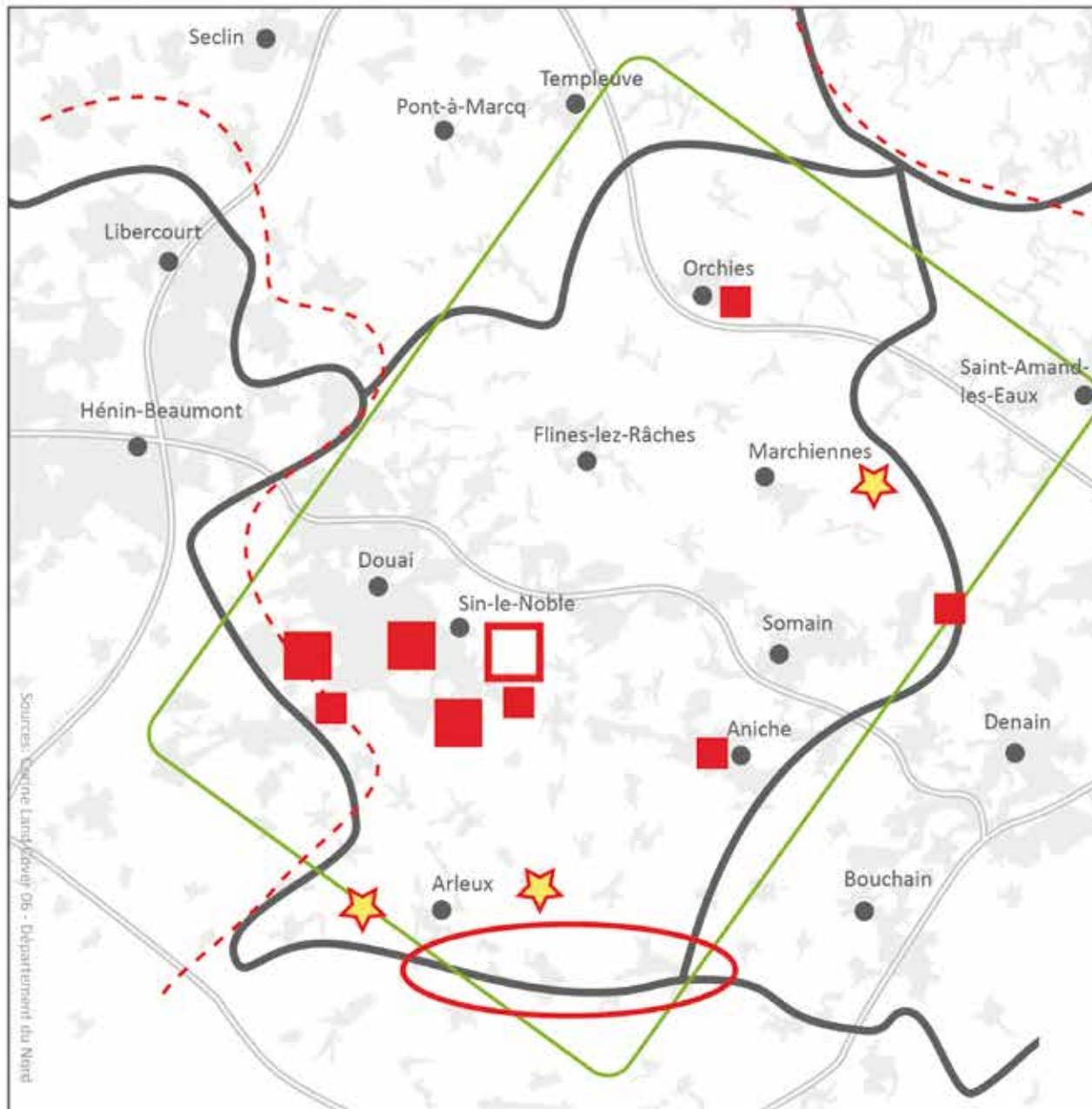
- Les partenaires s'engagent à faciliter les travaux préparatoires du Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique : accès aux informations sur les infrastructures (actives ou passives) présentes sur les territoires, accès aux données cartographiques disponibles, information sur les futurs aménagements envisagés (zones d'activités économiques, lotissements résidentiels, travaux de voirie...), etc. Par ailleurs, les statuts du Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique prévoyant une possibilité d'association des intercommunalités à celui-ci, les territoires concernés seront invités à participer à différents moments de réflexion sur l'aménagement numérique.
- Le Département s'engage, par le biais de sa participation au Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, à faciliter l'arrivée de la fibre optique sur les territoires et à participer aux travaux de déploiement selon les modalités et les conclusions du SDAN.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Mise en œuvre du Schéma d'aménagement numérique du Nord - Pas-de-Calais	NO.002	Syndicat mixte Nord - Pas-de-Calais numérique	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Finalisation des études préalables aux déploiements
 - Lancement des investissements, selon les modalités prévues par le SDAN :
 - 2015 à 2020 : au moins 8 mégas pour tous et FTTH
- pour au moins 80 % de la population de chaque département
- 2020 à 2025 : poursuite des déploiements et fibrage en « point à point »



Actions en faveur de l'habitat et du logement

- > Partenariats sur l'habitat 
- > Élaboration du Plan Départemental de l'Habitat 
- > Gestion des HLL 
- > Projets innovants en milieu rural 
- > Interventions Partenord Habitat
 - construction 
 - rénovation 



ENJEU 4

Poursuivre de manière équilibrée le développement et la réhabilitation de l'habitat dans une approche de mixité

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 4 : Poursuivre de manière équilibrée le développement et la réhabilitation de l'habitat dans une approche de mixité

Les différentes caractéristiques de l'habitat dans le Douaisis sont fortement liées à son histoire industrielle (et en premier lieu minière), à l'évolution du monde rural plutôt au sud du territoire, et au phénomène de périurbanisation au nord, en lien avec le développement exogène de la métropole lilloise. La problématique de la fluidité du parcours résidentiel et de la mixité sociale est relativement importante dans le Douaisis. Le risque de spécialisations sociales des territoires est réel et pèse sur le développement durable du territoire.

La problématique de la précarité énergétique est également particulièrement prégnante dans le Douaisis, ainsi que celle de la décence et de la salubrité des logements. La connaissance du parc de logements est donc un préalable indispensable aux actions de réhabilitation des logements. L'identification des situations de précarité énergétique ainsi que les actions en faveur des publics en difficultés sont donc des enjeux de premier plan.

Pour répondre à ces problématiques, la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO) se sont dotées chacune de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH). Seule la CAD dispose de la délégation des aides à la pierre. La CA du Douaisis a par ailleurs souhaité prendre plus particulièrement en compte les problématiques spécifiques aux habitats légers de loisirs (HLL).

Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à des logements de qualité, le Département du Nord souhaite s'investir de manière volontariste aux côtés des territoires. Cet engagement vise d'une part à s'inscrire

en cohérence avec les politiques locales de l'habitat déjà existantes et d'autre part, à encourager l'équité territoriale avec un appui renforcé sur les territoires ruraux moins bien dotés en moyens et outils.

Cette ambition nécessite au préalable d'approfondir et de partager les problématiques en matière d'habitat et de logement afin de coordonner et d'articuler les interventions de chacun. À ce titre, le Département du Nord a lancé avec l'État l'élaboration du premier Plan Départemental de l'Habitat (PDH) du Nord et d'un observatoire départemental de l'habitat. Cette démarche sera couronnée de succès uniquement par une implication forte des territoires et de l'ensemble des acteurs de l'habitat et du logement.

Les actions déposées par les acteurs du territoire dans le cadre de l'élaboration du Contrat de territoire alimenteront la réflexion engagée. Dans une logique plus opérationnelle et en accompagnement du PDH, le Département soutiendra plusieurs opérations lauréates de l'appel à projets « innovation sociale dans l'habitat pour le Nord » en secteur rural. Par ailleurs, en lien avec le nouveau Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), une politique préventive de lutte contre la précarité énergétique sera mise en œuvre en appui des territoires et en complémentarité avec les actions déjà engagées.

Une fois le PDH finalisé, le Département actualisera sa stratégie d'intervention sur le territoire du Douaisis. Les nouvelles actions pourront être réintégrées au Plan d'actions sous forme d'un avenant dédié habitat/logement.

Élaboration du Plan Départemental de l'Habitat en lien avec les politiques habitat du territoire

Accompagnement de projets innovants en secteur rural

Lutte contre la précarité énergétique et la non-décente

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les acteurs du territoire s'engagent** à participer à la réflexion et aux temps d'échange mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat. Ils s'engagent à associer le Département aux politiques et initiatives locales, afin d'assurer une bonne coordination des différentes démarches.

► **Le Département s'engage** à associer étroitement les intercommunalités et les communes à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat dans une démarche concertée et à assurer une bonne coordination avec les outils et démarches locaux. Il s'engage à intégrer les actions déposées par les partenaires dans la réflexion globale.

► **Les trois communes lauréates** de l'appel à projets s'engagent à associer étroitement le Département à leurs projets

► **Le Département s'engage** à soutenir quelques projets innovants en zone rurale.

► **Les acteurs du territoire s'engagent** à poursuivre les actions de prévention et d'accompagnement des publics en difficulté en matière de précarité énergétique, en lien avec la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale du Douaisis.

► **Le Département s'engage** à développer une politique de lutte contre la précarité énergétique, en lien avec l'État, et qui tienne compte des initiatives locales.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH)	NO.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Révision et mise en œuvre des Programmes Locaux de l'Habitat	DO.019.002	CA du Douaisis et CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Observatoire de l'habitat	DO.019.003	SM SCoT	Partenariat technique	+++
Propositions d'actions qui pourront alimenter la réflexion pendant l'élaboration du PDH	<i>Voir annexe</i>	Collectivités du territoire et partenaires associatifs	<i>Voir Annexe correspondante</i>	

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Réhabilitation durable d'un corps de ferme	DO.019.004	Hamel	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation de la ferme Poidevin et construction de logements locatifs sociaux	DO.019.005	Bugnicourt	Soutien à l'investissement	+++
Logements adaptés au vieillissement de la population	DO.019.006	Bruille-lez-Marchiennes	Soutien à l'investissement	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Abribus	DO.019.007	Pact du Douaisis	Partenariat technique	++
Mise en place OPAH RU	DO.019.008	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
MOUS - relogement des personnes défavorisées	DO.019.009	Pact du Douaisis	Partenariat technique	++
Parc privé ancien - lutte contre la précarité énergétique	DO.019.010	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Résorber la non-décence	DO.019.011	Douai	Partenariat technique	++
Intervention et gestion HLL Val de Sensée	DO.019.012	CA du Douaisis	Partenariat technique	+++
Réponse aux problématiques de précarité énergétique	DO.019.013	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	+++

Liens avec d'autres projets :

→ Production de logements et interventions patrimoniales et sociales de Partenord Habitat

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Adoption du Plan Départemental de l'Habitat
- ▶ Expérimentation de projets innovants en zone rurale
- ▶ Plus grande équité territoriale en matière d'habitat
- ▶ Renforcement des liens entre politiques d'investissement et d'accompagnement social dans le domaine de la précarité énergétique
- ▶ Mise en œuvre de politiques locales efficaces de lutte contre la précarité énergétique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 3 : Poursuivre de manière équilibrée le développement et la réhabilitation de l'habitat dans une approche de mixité

Le rééquilibrage de l'offre locative sociale dans le Douaisis constitue un enjeu majeur pour le territoire, alors que les logements sociaux sont concentrés dans les communes de l'arc urbain central (logements miniers et ville de Douai) et que certaines communes ne bénéficient d'aucuns logements locatifs sociaux. En effet, de façon globale, les communes rencontrent fréquemment des difficultés à monter des opérations de logements locatifs sociaux, particulièrement en milieu rural, par manque d'opérateur, de capacité de portage foncier ou de difficultés à boucler financièrement les opérations.

Partenord Habitat, Office public départemental et partenaire privilégié du Département en matière d'habitat social, œuvre aujourd'hui à la réhabilitation et la construction de logements sociaux sur le territoire du Douaisis. Pour les projets de développement, plus de 250 logements sont programmés sur le territoire, la plus grande opération concerne la réalisation de 87 logements à Sin-le-Noble. La réalisation d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de 80 chambres est également programmée à Lambres-lez-Douai, où sont prévus notamment un pôle d'activités et des soins adaptés (accueil de jour) et une unité Alzheimer. Une opération spécifique pour les gens du voyage est également programmée à Aniche. En matière de réhabilitation, des travaux de grande ampleur sont en cours à Sin-le-Noble, dans le cadre de l'ANRU. Par ailleurs, Partenord Habitat travaille sur l'adaptation des logements et des structures d'accueil pour leur mise en accessibilité progressive, notamment à Orchies, Douai et Cuincy. Son action porte également sur l'accompagnement social lors d'opérations de réhabilitation voire de démolitions (Sin-le-Noble), mais aussi sur des actions favorisant le lien social sur les secteurs où se concentre l'offre de logements dont il a la charge. À titre d'exemple, Partenord Habitat a mis en place à l'échelle de l'ensemble du territoire une journée de sensibilisation au développement durable pour les locataires (tri sélectif, jardins partagés, ...), en lien avec les centres sociaux, les communes et les associations concernées.

Afin de mettre en œuvre cet appui au territoire du Douaisis, Partenord Habitat bénéficie d'un soutien financier du Département du Nord dans le cadre de la convention pluriannuelle 2012-2014 sur les volets construction et réhabilitation du parc social. L'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) permettra d'affiner la stratégie de soutien du Département du Nord au regard des besoins territorialisés qui auront été identifiés, de l'appui aux politiques locales de l'habitat dans une logique d'équité et d'accompagnement privilégié des publics du nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Partenord Habitat s'engage à participer à la réflexion et aux temps d'échange mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat, à soutenir la production et la réhabilitation de logements sociaux sur le territoire du Douaisis en cohérence avec les besoins et enjeux qui auront été identifiés dans le PDH et en appui de la stratégie départementale.
- Le Département s'engage à associer étroitement Partenord Habitat à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat dans une démarche concertée et à affiner son soutien financier au regard de la stratégie départementale d'intervention qui sera définie à l'issue du PDH.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Opérations de constructions de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat	Voir Annexe	Partenord Habitat	Convention	Voir Annexe
Opérations de réhabilitations de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat	Voir Annexe	Partenord Habitat	Convention	Voir Annexe

RÉSULTATS ATTENDUS

Résultats attendus

- Production de logements sociaux en lien avec la stratégie du futur Plan Départemental de l'Habitat
- Cohérence entre les différentes politiques de l'habitat et du logement menées aux niveaux départemental mais aussi local

Liens avec d'autres projets :

- Consolidation des partenariats entre le Département et les acteurs locaux en matière d'habitat



ENJEU 5

**Promouvoir un
aménagement
renouvelé du
territoire et y
conforter la place
de l'eau, ses richesses
et sa diversité
écologiques et
paysagères**

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Le Douaisis est composé d'une multitude d'espaces et de paysages urbains, naturels et agricoles. Une grande richesse écologique et patrimoniale s'ajoute à la qualité paysagère de ces espaces. Toutefois, la pression urbaine, et périurbaine, ainsi que des ruptures peuvent impacter les cœurs de nature ou les corridors écologiques.

La restauration, le maintien et l'optimisation de la fonctionnalité écologique de l'ensemble des espaces et paysages contribuent à l'équilibre de la trame naturelle du territoire. Le plan de Parc 2010-2022 et les études paysagères déjà menées permettent d'aider les acteurs locaux à cibler leurs interventions et à prendre en compte les spécificités des milieux naturels qui composent le Douaisis.

Le renforcement de la Trame Verte et Bleue et la protection de la biodiversité reposent d'une part sur l'aménagement d'espaces et de sites et d'autre part sur l'association des habitants, pour les amener à mieux appréhender la richesse des milieux naturels.

Une approche durable dans l'aménagement ou la création d'espaces naturels, de parcs ou de jardins familiaux, espaces partagés dans les communes, permet de répondre à des enjeux sociaux, paysagers et de biodiversité.

Afin de faciliter les déplacements d'espèces le long des corridors artificialisés, la gestion différenciée et l'aménagement des accotements routiers sont autant de réponses concrètes.

Les études d'amélioration du cadre de vie intègrent d'ores et déjà la question des paysages. Elles permettent d'interroger les communes sur la façon dont celles-ci souhaitent valoriser leurs patrimoines par la requalification de leurs espaces publics. C'est ainsi qu'une étude globale d'amélioration du cadre de vie permettra de poser les premiers jalons pour une valorisation du patrimoine à Flines-les-Râches.

De même, le Département soutiendra le projet du Syndicat Mixte du SCoT d'étude-préconisations sur la qualité paysagère des entrées de ville. Le projet de la CAD en ce domaine pourrait trouver à s'y articuler, de manière à disposer d'une vision globale combinée à des focus pré-opérationnels (futurs travaux, réglementation) pour les communes et EPCI volontaires. Cette étude pourrait alimenter les prochaines démarches communales en terme d'amélioration du cadre de vie.

Développement de la Trame Verte et Bleue et renforcement de la biodiversité

Préservation des paysages du Douaisis

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Dès les étapes de réflexion, les porteurs de projets s'engagent à associer étroitement les services du Département.
- ▶ Sur le territoire du PNR Scarpe-Escaut, les porteurs de projets s'engagent à associer le syndicat mixte du PNR à leur réflexion.
- ▶ Les porteurs de projets s'engagent à :
 - mener leur projet dans la concertation avec les habitants et les acteurs concernés du territoire ;
 - prendre en compte les aspects paysagers et environnementaux ;
 - promouvoir la biodiversité ordinaire ;
 - mettre en œuvre une gestion différenciée sur les espaces créés ou aménagés ;
 - mener des actions de sensibilisation.
- ▶ Plus spécifiquement sur les projets de « jardins familiaux », ils s'engagent à respecter les principes suivants :
 - mixité sociale et ouverture sur les jeunes générations ;
 - multifonctionnalité et convivialité ;
 - pérennité des équipements.
- ▶ Le Département s'engage à participer techniquement et financièrement aux projets dans la limite des budgets disponibles et des critères en vigueur et de leur actualisation.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Diagnostic faune et flore PAE et plan d'actions	DO.021.001	CA du Douaisis	Financement d'une étude	++
Diffusion de la gestion différenciée	DO.021.002	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Élaboration et mise en œuvre d'un schéma local Trame Verte et Bleue à l'échelle du Pays Pévélois	ALDO.04	Pays Pévélois	Partenariat technique	+++
Évaluation du programme d'actions et actualisation du Schéma TVB du Cœur d'Ostrevent / Mise en œuvre du programme d'actions de la convention EPF	DO.021.003	CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude	+
Évaluation du schéma TVB communautaire	DO.021.004	CA du Douaisis	Financement d'une étude	++
Mise en réseau des pôles de nature et aménagement du pôle de Cantin	DO.021.005	CA du Douaisis	Financement d'une étude	++
Aménagements en faveur de la biodiversité	<i>Voir Annexe</i>	Communes, Intercommunalités	<i>Voir Annexe correspondante</i>	
Accompagnement des projets de jardins familiaux-espaces partagés	<i>Voir Annexe</i>	Communes	<i>Voir Annexe correspondante</i>	

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Création de corridor biologique afin de relier les cœurs de nature et permettre le déplacement des espèces
- ▶ Protection de la ressource en eau et lutte contre l'érosion des sols
- ▶ Lutte contre la pollution atmosphérique et diminution des gaz à effet de serre par la captation du carbone
- ▶ Renforcement de l'identité paysagère des territoires
- ▶ Renaturation d'espaces dégradés en milieu urbain comme en milieu rural
- ▶ Amélioration du maillage des espaces de nature et de détente pour les habitants du Douaisis
- ▶ Lutte contre la banalisation des paysages
- ▶ Meilleur encadrement de la publicité extérieure
- ▶ Mise en synergie des acteurs pour la protection des paysages

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Étude du cadre de vie : entrées de ville, valorisation des paysages	DO.021.006	SM SCoT du Grand Douaisis	Financement d'une étude	+++
Étude pour l'amélioration du cadre de vie, la qualification patrimoniale des espaces publics et la maîtrise de la publicité extérieure	DO.021.007	Flines-les-Râches	Financement d'une étude	++
Sauvegarde des secteurs paysagers	DO.021.008	CA du Douaisis	Financement d'une étude	++

Liens avec d'autres projets :

- Aménagement des espaces naturels sensibles à Arleux, Rieulay, Pecquencourt et Auberchicourt
- Préservation des continuités et des espaces boisés
- Aménagement de qualité des espaces publics et du cadre de vie des communes

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

L'arbre joue un rôle écologique irremplaçable pour la préservation de la qualité de l'air, la protection de la ressource en eau, la lutte contre l'érosion des sols et les inondations, contre le dérèglement climatique par le piégeage de CO₂, la préservation de la biodiversité. De plus, l'arbre est un matériau énergétique naturel renouvelable (filière bois).

Les espaces forestiers contribuent ainsi de manière significative à la richesse naturelle du Douaisis. Les massifs forestiers et les continuités écologiques boisées sont principalement concentrés dans la plaine de la Scarpe, contribuant à la constitution d'espaces humides et boisés, et plus ponctuellement dans le sud du territoire (Lewarde). L'aménagement de corridors boisés, multifonctionnels (biodiversité, exploitation forestière, loisirs...) concourt aux grandes liaisons inter-territoires.

Le Département soutiendra les créations de boisement constituant des actions significatives dans le cadre de la Trame Verte et Bleue du territoire. Le développement de l'agroforesterie est à lier aux projets du territoire en matière de bois-énergie.

Liens avec d'autres projets :

- Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis
- Développement de la filière bois-énergie

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Pour les projets de plantations (boisement, continuum boisé, vergers hautes tiges traditionnels, arbres têtards...), les partenaires s'engagent à respecter le cahier des charges de la politique dédiée, notamment vis-à-vis de la biodiversité (préservation des espèces patrimoniales, choix d'essences locales, 20 % de milieux ouverts dans les boisements...).
- ▶ Le Département du Nord s'engage à participer techniquement et financièrement aux projets dans la limite du budget disponible et des critères en vigueur et de leur actualisation.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Boisement du site le Mont Rouge à Émerchicourt	DO.022.001	CC Cœur d'Ostrevent	Soutien à l'investissement	++
Développement de la biodiversité et boisement des sites des Navarres et Archevêque à Aniche	DO.022.002	CC Cœur d'Ostrevent	Soutien à l'investissement	+
Plantations publiques	DO.022.003	PNR Scarpe-Escaut	Soutien à l'investissement	++
Gestion intégrée de la valorisation des forêts	DOVA.004	PNR Scarpe-Escaut	Partenariat technique	++
Gestion et valorisation de la surface boisée	DO.022.004	SM SCoT Grand Douaisis	Partenariat technique	++
Mise en œuvre de l'aménagement du Bois de Lewarde	DO.022.005	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	+++
Réhabilitation du bois communal	DO.022.006	Lauwin-Planque	Soutien à l'investissement	++
Sensibiliser et accompagner le développement de l'agroforesterie	DO.022.007	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Création de corridor biologique
- ▶ Protection de la ressource en eau et lutte contre l'érosion des sols
- ▶ Lutte contre la pollution atmosphérique
- ▶ Diminution des gaz à effet de serre par la captation du carbone
- ▶ Renforcement de l'identité paysagère des territoires
- ▶ Amélioration du maillage des espaces de nature et de détente pour les habitants du Douaisis

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Le Schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) 2011-2021 a défini les secteurs prioritaires d'intervention du Département dans le Douaisis, principalement dans la vallée de la Sensée, la plaine de la Scarpe et sur le terroir des Argales. Le Département gère les ENS en fonction d'objectifs écologiques et en assure la surveillance et l'entretien. Le Département souhaite conforter les partenariats avec le territoire sur la gestion des espaces naturels et le développement de la connaissance scientifique et naturaliste. Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut est un partenaire du Département au titre de la préservation des milieux naturels, que ce soit en termes de relais de la politique départementale ENS ou d'amélioration et de coordination des acteurs au niveau de la connaissance scientifique (habitats naturels, faune, flore).

Par ailleurs, le Département souhaite développer des plans de gestion en étroite collaboration avec les partenaires et les communes. Le but est de compiler l'ensemble des données existantes, de définir les enjeux et les objectifs de l'ENS afin de proposer un plan de gestion et de valorisation complet et cohérent (Germignies-Nord, grande tourbière de Marchiennes, étang d'Hamel – Tortequesne). Enfin, afin d'améliorer la connaissance scientifique naturaliste, le Département met en œuvre des suivis naturalistes afin d'affiner progressivement la connaissance du patrimoine naturel du Douaisis et préciser les enjeux de protection de la biodiversité sur le territoire.

Liens avec d'autres projets :

- Aménagement d'espaces naturels sensibles à Arleux, Rieu-lay, Pecquencourt et Auberchicourt
- Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à informer le Département des opportunités d'acquisition de milieux naturels d'intérêt écologique, prioritairement dans les secteurs inscrits au schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles 2011-2021. Ils s'engagent également à associer et inviter le Département dans les divers comités de gestion, colloques, séminaires sur la gestion des espaces naturels et les suivis scientifiques et naturalistes qu'ils mettent en place. Ils s'engagent aussi à participer aux actions menées par le Département.
- ▶ Le Département s'engage à procéder, dans la limite des crédits disponibles, à l'acquisition par voie de préemption et/ou de conventionnement de milieux naturels d'intérêt écologique, conformément aux zones inscrites au schéma directeur des ENS 2011-2021. Il s'engage également à associer les acteurs du territoire concernés ou convier les partenaires à ses propres actions en matière de préservation des habitats naturels.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Gestion des Espaces Naturels Sensibles	DO.023.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Suivis naturalistes dans les ENS	DO.023.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Plans de gestion des sites ENS	DO.023.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Stratégie foncière ENS : acquisition et/ou conventionnement	DO.023.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Poursuite d'acquisition de données naturalistes et diffusion organisée de la connaissance et des données naturalistes
- ▶ Amélioration continue de la connaissance faunistique et floristique sur les sites
- ▶ Coordination des politiques en matière de protection des espaces naturels remarquables
- ▶ Développement d'actions collectives concrètes, notamment des rencontres thématiques
- ▶ Mise en place de colloques, séminaires ou diverses manifestations autour de la gestion des espaces naturels et la réalisation d'inventaires naturalistes
- ▶ Mise en place systématique de comités de gestion sur les sites ENS et participation du Département aux comités de gestion des partenaires

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Le Département prévoit d'aménager trois sites remarquables du Douaisis dans les prochaines années. Ces travaux consistent en la réalisation de travaux écologiques et d'ouverture au public.

Le marais d'Arleux : Sur une superficie d'environ 14 ha dans la commune d'Arleux, le Département est propriétaire de parcelles composées de marais, de plans d'eau en lien direct avec des prairies. Plusieurs inventaires naturalistes ont été entrepris et une étude piscicole et hydraulique est en cours de réalisation par la Fédération de la Pêche. Une partie des propriétés a déjà fait l'objet de travaux d'aménagement en vue d'en faire un outil pédagogique d'initiation à l'environnement, notamment sous forme de visites guidées à destination des scolaires. Après l'élaboration d'un plan de gestion concerté permettant de préciser les objectifs et les travaux à entreprendre, des aménagements seront réalisés sur l'autre partie des propriétés départementales afin d'augmenter son attractivité pour la faune.

Le terril des Argales, situé sur les communes de **Rieulay et Pecquencourt**, s'étend sur près de 140 hectares. En bordure de la Scarpe, il s'agit du plus grand terril de la région. Très fréquenté par la population essentiellement locale, son plan d'eau est en partie occupé par une base de loisirs de la commune de Rieulay, lieu privilégié des activités nautiques et de la pratique de la pêche. L'autre partie, propriété départementale, est une réserve ornithologique favorable au développement de l'avifaune. Le Département réalisera sur ce site un plan de gestion prenant en compte la richesse écologique du site, mais également l'ensemble des pratiques et renforcera la signalétique.

Le terril Sainte-Marie, acquis par le Département en 2006, se situe sur la commune d'**Auberchicourt**. Il s'étend sur 68,8 ha. Trois propriétaires se partagent cette surface : le Département, la Commune d'Auberchicourt, qui a missionné comme gestionnaire le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord - Pas-de-Calais, et la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent. L'évaluation du précédent plan de gestion et sa réactualisation ont été entreprises. Ce plan de gestion définira les opérations de gestion à réaliser afin de maintenir la diversité des milieux et sa richesse faunistique et floristique. Il abordera également l'accueil du public sur le site en redéfinissant notamment un chemin de découverte du site. L'entrée du site sera par ailleurs réaménagée, grâce à l'acquisition par le Département d'une partie de la friche Ramery.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les communes concernées s'engagent à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'arrêtés municipaux de sites permettant d'assurer une surveillance des sites.
- Le Département du Nord s'engage à procéder, dans la limite des crédits disponibles, à l'aménagement et à la gestion des sites Espaces Naturels Sensibles acquis ou en cours d'acquisition. Il s'engage également à gérer les sites conformément aux plans de gestion, à y maintenir et y développer les habitats et espèces faunistiques et floristiques d'intérêt patrimonial.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement de l'étang du marais d'Arleux	DO.024.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++
Terril des Argales à Rieulay et Pecquencourt	DO.024.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Aménagement du terril Sainte-Marie à Auberchicourt	DO.024.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Développement de la faune, de la flore et des habitats naturels
- Réalisation de suivis naturalistes annuels
- Augmentation du public sur le site et amélioration de la qualité d'accueil
- Amélioration de la sécurité des usagers des sites
- Valorisation touristique des sites par le territoire
- Maîtrise des usages

Liens avec d'autres projets :

- Acquisition et gestion partagées des espaces naturels du territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Situé à Rieulay et Pecquencourt, l'espace naturel des Argales constitue l'un des lieux emblématiques du Douaisis en termes de biodiversité et de reconversion d'ancien site minier. Espace naturel sensible du Département du Nord, il constitue l'un des grands espaces miniers du Nord. Profitant de la combinaison d'un étang et d'un terriil sur une superficie de 100 ha, l'ouverture au public s'est accompagnée de l'aménagement d'une base de loisirs et d'itinéraires doux. L'espace naturel des Argales s'appuie par ailleurs sur la Maison du terriil, siège de l'office de tourisme de Rieulay. L'espace naturel des Argales est partie intégrante des éléments du patrimoine minier inscrit par l'Unesco au Patrimoine de l'Humanité en 2012.

Il constitue par ailleurs un site où la pratique des sports de nature est particulièrement importante. Néanmoins, des « conflits d'usage », résultant de pratiques non-autorisées, fragilisent la gestion du site, propriété à la fois communale et départementale, mais aussi la préservation et la protection de sa très riche biodiversité. La commune de Rieulay porte le projet de faire du site des Argales un espace éco-touristique majeur du territoire du Douaisis. Le développement éco-touristique du site des Argales nécessite de s'inscrire en complémentarité avec d'autres sites identifiés dans le Nord. Il nécessite par ailleurs de pleinement s'articuler avec les impératifs du futur plan de gestion du site, qui sera élaboré par le Département avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Au regard de l'enjeu territorial majeur du site des Argales en termes de protection de la biodiversité, de développement encadré des sports de nature et de développement local, le développement du site nécessite un engagement de l'ensemble des partenaires communal et intercommunal concernés. Dans ce cadre, le Département du Nord contribuera au développement et à la gestion partagée du site naturel des Argales :

- par un soutien à la rénovation de la Maison du terriil, lieu d'accueil touristique et espace muséographique,
- par des aménagements de signalétique sur l'espace naturel sensible (voir fiche-projet n°26),
- par la participation à la démarche partenariale de classement de la chaîne des terriils du Nord et du Pas-de-Calais au titre de la loi « Paysage » de 1930 (voir fiche-projet n°49),
- par l'élaboration d'un plan de gestion du site et l'installation de la Maison des gardes départementaux du Douaisis,
- par un partenariat multipartite à développer avec la commune de Rieulay et la CC Cœur d'Ostrevent, visant à définir les objectifs et moyens d'une gestion partagée du site.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► Les partenaires s'engagent à informer le Département des opportunités d'acquisition de milieux naturels d'intérêt écologique, prioritairement dans les secteurs inscrits au schéma départemental des Espaces Naturel Sensibles 2011-2021. Ils s'engagent également à associer et inviter le Département dans les divers comités de gestion, colloques, séminaires sur la gestion des espaces naturels et les suivis scientifiques et naturalistes qu'ils mettent en place. Ils s'engagent aussi à participer aux actions menées par le Département.

► Le Département s'engage à procéder, dans la limite des crédits disponibles, à l'acquisition par voie de préemption et/ou de conventionnement de milieux naturels d'intérêt écologique, conformément aux zones inscrites au schéma directeur des ENS 2011-2021. Il s'engage également à associer les acteurs du territoire concernés ou convier les partenaires à ses propres actions en matière de préservation des habitats naturels.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Développement touristique des Argales	DO.025.001	Rieulay	Soutien à l'investissement	++
Rénovation de la muséographie de la Maison du terriil	DO.025.002	Rieulay	Soutien à l'investissement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

► Meilleur encadrement des pratiques sportives de plein air
 ► Développement de l'accueil touristique

► Préservation et valorisation de la biodiversité du site des Argales

Liens avec d'autres projets :

- Acquisition et gestion partagées des espaces naturels du territoire
- Aménagement d'espaces naturels sensibles à Arleux, Rieulay, Pecquencourt et Auberchicourt

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Le réseau hydrographique du Douaisis est particulièrement dense (La Scarpe et ses affluents, la Sensée, le canal de la Sensée, canal de la Deûle). Il a été aménagé par l'homme à des fins agricoles, militaires et de navigation. Les réseaux de canaux existants ont permis la connexion avec les principaux ports du Nord de l'Europe.

Ce territoire est également marqué par l'exploitation minière du siècle dernier. Suite à l'abandon de celle-ci, des cuvettes topographiques se sont formées, complexifiant la gestion hydraulique du territoire et aggravant les risques d'inondation.

En raison des faibles pentes naturelles, des cuvettes et des fortes pressions agricoles et urbaines, la qualité des cours d'eau est fortement détériorée.

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, les SAGE de la Sensée et de la Scarpe aval coordonnent les initiatives des EPCI, des Syndicats d'assainissement et du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Scarpe et du Bas Escaut dans les domaines suivants :

- assainissement et lutte contre la pollution d'origine urbaine,
- entretien courant des cours d'eau et programme de renaturation afin d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau,
- amélioration de la gestion des eaux pluviales urbaines notamment par la promotion des techniques alternatives menée par l'ADOPTA et l'aménagement de zone d'expansion de crues.

Poursuite des efforts en termes de lutte contre les inondations et renaturation des cours d'eau

Assainissement

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les territoires s'engagent à poursuivre leur effort en matière d'assainissement et d'entretien et de renaturation des cours d'eau.

Les territoires s'engagent à mener des démarches globales, concertées et intégrées :

- une approche à l'échelle du bassin versant,
- la prise en compte des impacts quantitatifs et qualitatifs
- la mise en œuvre d'actions préventives, notamment via la prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme
- la concertation de l'ensemble des acteurs impliqués (agriculteurs, gestionnaire d'assainissement).

► **Le Département s'engage** à apporter son accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre des projets.

► **Le Département apporte** son accompagnement technique et financier et mobilise, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, ses financements dédiés en la matière dans le cadre des enveloppes budgétaires affectées.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Création de la zone d'expansion de crue à Fenain	DO.026.001	SMAHVSBE	Soutien à l'investissement	+++
Programme d'aménagement zone d'expansion de crue à Landas et Orchies	DO.026.002	SMAHVSBE	Soutien à l'investissement	+++
Mise en place du plan de gestion à Écaillon	DO.026.003	SMAHVSBE	Soutien à l'investissement	++
Atteinte du bon état écologique des cours d'eau d'intérêt communautaire	DO.026.004	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	+++
Entretien du bon état écologique des cours d'eau d'intérêt communautaire	DO.026.005	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation écologique de la Scarpe aval	DO.026.006	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Établissement des cartes de risque d'inondation liée aux SRE	DO.026.007	CA du Douaisis	Partenariat technique	++
Renforcer la capacité d'animation de l'ADOPTA pour promouvoir les Techniques Alternatives en matière d'eau pluviale	DO.026.008	ADOPTA	Partenariat technique	+++
Étude du réseau hydraulique communal	DO.026.009	Somain	Soutien à l'investissement	+
Étude hydraulique	DO.026.010	Raimbeaucourt	Soutien à l'investissement	+++
Requalification de la gare d'eau	DO.026.011	Auby	Partenariat technique	+
Démonstration de pratiques agricoles anti-ruissellement	DO.026.014	SIADO	Partenariat technique	++
Conseil aux agriculteurs sur l'utilisation des phytosanitaires	DO.026.015	SIADO	Partenariat technique	+
Démonstration du coût marginal dernier quintal	DO.026.016	SIADO	Partenariat technique	+

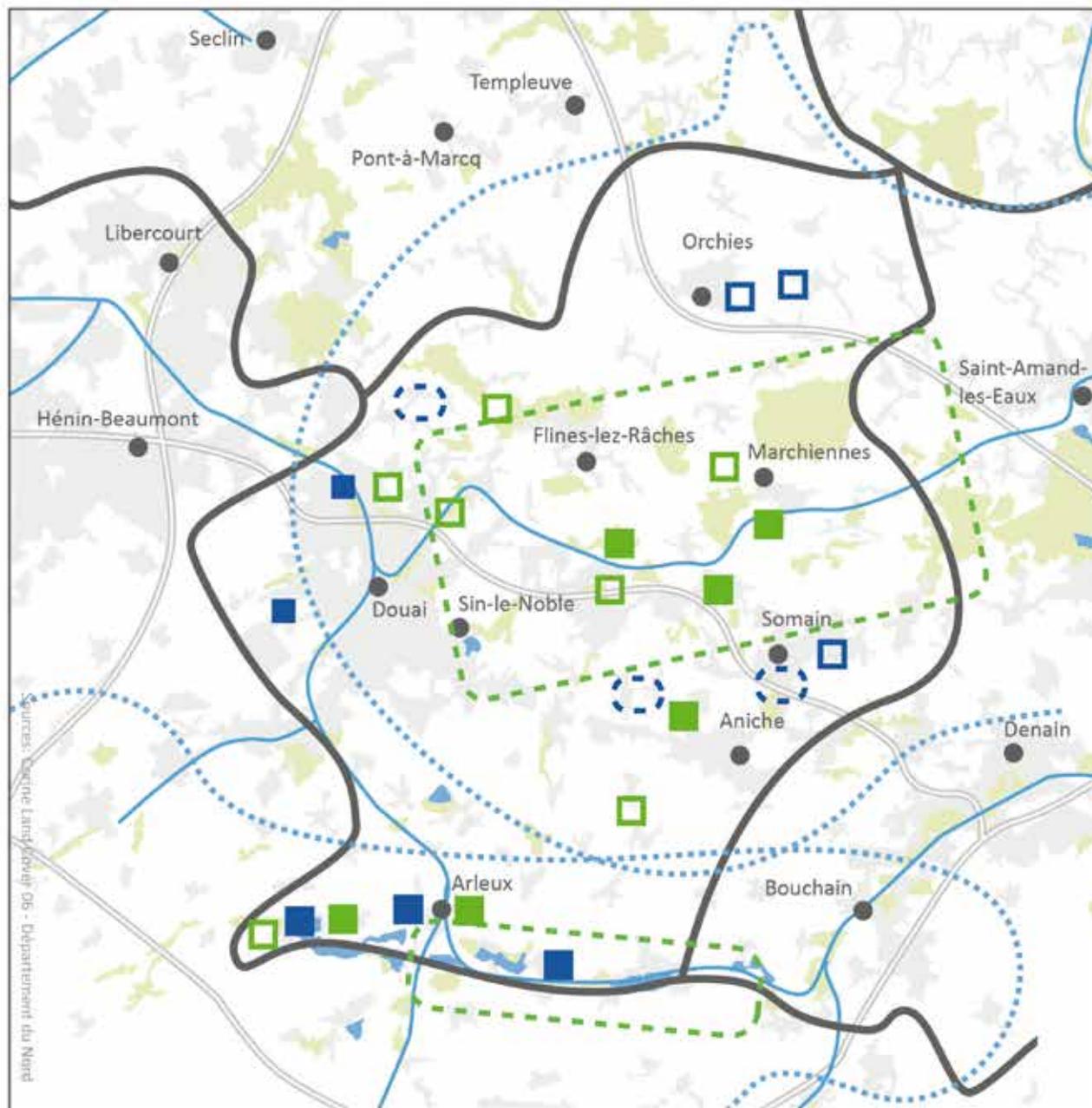
	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Système d'assainissement communautaire	DO.026.012	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	+++
Mise en œuvre de l'assainissement collectif	DO.026.013	Collectivités du territoire du Douaisis	Soutien à l'investissement en lien avec l'Agence de l'eau	+++

Liens avec d'autres projets :

- Projets de gestion durable de l'eau du SAGE Scarpe aval et de la Sensée
- Développement d'une agriculture durable dans le Douaisis

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires
- ▶ Mettre l'eau au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisation
- ▶ Atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau en matière de qualité des eaux (améliorer la collecte et le traitement des eaux usées, lutter contre l'érosion des sols)
- ▶ Renaturation des cours d'eau
- ▶ Prévention des inondations
- ▶ Amélioration des systèmes d'assainissement



Actions en faveur de la gestion de l'eau et de la valorisation des espaces naturels

- > Secteurs à enjeux 
- > Espaces Naturels Sensibles
 - actions de gestion 
 - aménagements 
- > Mise en œuvre des SAGE 
- > Plans de gestion et études hydrauliques 
- > Aménagement de zones d'expansion de crues 
- > Aménagements liés à l'eau 

Sources: Centre Languedoc 016 - Département du Nord

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Les communes et leurs groupements, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (PNRSE), le CAUE, le Syndicat Mixte du SCoT, en lien souvent avec le Département, développent des réflexions et des actions partenariales pour l'amélioration du cadre de vie et le développement d'un urbanisme durable dans le Douaisis. Ces actions visent à faire évoluer la qualité des projets d'aménagement du territoire, notamment par une approche globale et intégrée. Par ailleurs, de nombreux projets d'aménagements d'espaces publics de qualité sont liés à la présence d'une ou plusieurs routes départementales, impliquant des réflexions spécifiques (mobilité, liaisons douces, etc.) et nécessitant une association étroite des services de la voirie départementale.

Ces démarches permettent de sensibiliser les collectivités à une logique de développement durable dans la conception de leurs projets, en mettant en valeur les potentiels du tissu urbain et des espaces publics. Les notions de lutte contre l'étalement urbain, de mixité sociale, d'économies d'énergie, de gestion intégrée de l'eau et de mobilité sont les points clés des projets, ainsi que la prise en compte des spécificités paysagères et patrimoniales du territoire. Dans l'idéal, combiner l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme à ces projets d'amélioration du cadre de vie permettra de développer conjointement une vision prospective des territoires communaux ou intercommunaux à une réflexion opérationnelle visant à aménager des lieux publics qualitatifs et prenant en compte les différents usages et usagers.

À travers les phases d'études et de travaux, le Département accompagne de nombreux projets de qualification des espaces publics. Dans le cadre de grands projets de renouvellement urbain, le Département sera un partenaire attentif afin d'envisager de quelle manière il pourra s'insérer dans ces projets globaux. Le partenariat avec le Département sera déterminé en fonction de la localisation et du caractère stratégique du foncier, ainsi que du projet pressenti, en lien avec l'Établissement Public Foncier.

Liens avec d'autres projets :

- Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces et équipements publics
- Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Chaque porteur de projet s'engage à mener des études préalables indispensables à la qualité de son projet. Il associera étroitement dès l'amont de sa démarche le Département, les partenaires (tels que le SCoT, le PNRSE, le CAUE du Nord) et les usagers. De la réflexion jusqu'à la réalisation de l'opération, le porteur de projet intégrera les principes du développement durable, dont la gestion intégrée de l'eau, la mobilité, l'accessibilité, etc.
- ▶ Le Département s'engage à accompagner techniquement et/ou financièrement le porteur de projet dans le cadre d'un partenariat constructif. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu en fonction des

enveloppes financières disponibles et des critères en vigueur au moment de l'instruction. Il s'engage également à accompagner techniquement les porteurs de projet de renouvellement urbain, dans la mesure où ceux-ci peuvent impacter les compétences départementales.

- ▶ Le CAUE pourra conseiller les communes dans la conception de leurs projets et mettre à disposition des outils de compréhension du territoire (Carnet de territoire du Douaisis).
- ▶ La commune d'Arleux s'engage à conduire son projet de manière innovante, en associant les acteurs concernés, ainsi qu'à intégrer des objectifs d'insertion dans sa mise en œuvre.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Études et travaux d'amélioration du cadre de vie dans les communes et EPCI du Douaisis	Voir Annexe	Communes et Intercommunalités	Partenariat technique, Financement d'études et soutien à l'investissement	Voir Annexe
Conception des projets de renouvellement urbain			Appui technique via l'ingénierie départementale	
Expérimentation d'un système de télégestion de l'éclairage public	DO.027.073	Arleux	Soutien à l'investissement à titre expérimental	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Amélioration du cadre de vie des habitants
- ▶ Association des habitants et des usagers à la conception de l'aménagement
- ▶ Renforcement de l'attractivité du territoire pour favoriser le tourisme
- ▶ Mise en œuvre d'aménagements accessibles à tous
- ▶ Création d'espaces publics de qualité multifonctionnels, dans une logique de développement durable

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Le Département, à travers le Fonds Départemental de Solidarité territoriale (FDST), soutient les communes de moins de 5 000 habitants considérées comme les plus défavorisées ou les plus fragiles, pour leur permettre de réaliser des travaux d'entretien, d'amélioration ou de construction de leurs équipements (bâtiments, voirie communale, entretien du patrimoine, etc.).

Cet outil permet, par ailleurs, aux communes du territoire de mener des réflexions globales sur leur patrimoine d'équipements et de bâtiments publics, de façon à répondre de manière satisfaisante aux besoins des habitants dans un cadre budgétaire souvent limité. Des études préalables peuvent ainsi leur permettre d'élaborer une stratégie d'aménagement réaliste et une programmation de travaux et de construction sur plusieurs années. Dans cette fiche ne figurent que les projets d'études connus. D'autres projets pourraient bien sûr être financés dans le cadre du FDST selon les critères et enveloppes disponibles.

Liens avec d'autres projets :

→ Aménagement de qualité des espaces publics et du cadre de vie des communes

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les porteurs de projets s'engagent à mettre en place des démarches intégrant des critères de développement durable et de respect des normes d'accessibilité. Dans le cadre des études, ils s'engagent à associer étroitement les services départementaux dès l'amont de leur projet.
- Le Département s'engage à soutenir les communes rurales éligibles au FDST dans leurs projets d'équipements ou leurs travaux de voirie. Il s'engage à accompagner techniquement les porteurs de projet, notamment par un appui en terme d'ingénierie (chargés d'études des services départementaux) pour les études préalables. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu par le Conseil général compte tenu des possibilités financières du Département et sous réserve du respect des critères en vigueur et de leur actualisation.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Projets courants relevant des critères du FDST	DO.028.004	Communes éligibles	Appui technique via l'ingénierie départementale et soutien à l'investissement	+++
Construction d'un équipement scolaire et culturel	DO.028.001	Féchain	Financement d'une étude	+++
Étude de mise aux normes du patrimoine communal	DO.028.002	Lécluse	Financement d'une étude	++
Gestion et travaux sur le patrimoine communal	DO.028.003	Férin	Financement d'une étude	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Solidarité et équité envers les communes de moins de 5 000 habitants les plus fragiles ou les plus défavorisées
- Intégration de l'accessibilité et du développement durable (notamment des économies d'énergie) dans les projets financés par le biais du FDST
- Pour les études, aide à la prise de décision pour la réalisation d'équipements publics et amélioration de la prise en compte des besoins de la population
- Optimisation du patrimoine bâti communal et du fonctionnement des équipements

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Afin de garantir la qualité de vie et le maintien de sa diversité architecturale et paysagère, le Douaisis doit assurer un développement équilibré de son territoire. Cette ambition de qualité passe par l'adoption et le suivi d'outils de planification tels que les plans locaux d'urbanisme, les programmes locaux de l'habitat, le schéma de cohérence territoriale ou le plan de déplacements urbains. Les communes et les EPCI du Douaisis disposent d'une importante assistance technique à travers notamment l'ingénierie du syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Scarpe-Escaut, du syndicat mixte du SCoT du Grand Douaisis, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Nord et de la Mission Bassin Minier. Le Département du Nord participe aux travaux de ces structures et mobilise son ingénierie auprès des communes et intercommunalités, notamment dès l'étape d'étude programmatique ou pré-opérationnelle. Le Département continuera ainsi de participer aux réflexions engagées sur l'aménagement du « Terroir des deux villes » à Somain et Fenain, nouveau quartier mixte situé dans le secteur stratégique de l'est du Douaisis. La question du devenir du site de la centrale d'Hornaing revêtira par ailleurs dans les prochaines années une importance structurante pour le territoire de Cœur d'Ostrevent.

Par ailleurs, le Département engage la création d'une société d'économie mixte (SEM) d'aménagement et de construction au service des projets des territoires du Nord. Cet outil sera mobilisable par tous, dans le cadre d'un contrat établi entre les parties. Son action se portera essentiellement sur la mise en œuvre opérationnelle des projets des communes et intercommunalités, avec pour objectif principal de sécuriser les procédures, crédibiliser le projet auprès des financeurs et d'accélérer leur réalisation. Il intégrera le champ de l'ingénierie opérationnelle, en continuité du travail des acteurs compétents et reconnus de l'ingénierie d'amont (CAUE, Agence Technique Départementale, SM SCoT du Grand Douaisis, Parc Naturel, ingénierie des collectivités territoriales et locales, etc.). Le Département du Nord s'engage également, à titre expérimental, dans une réflexion sur l'avenir du foncier stratégique afin de faciliter la reconquête de foncier dont l'évolution est nécessaire. À cet égard, les sites de Dechy et Somain, situés en cœur de ville, pourront constituer des « sites pilotes » pouvant impulser une approche-modèle de reconversion de sites contraints.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- De manière concertée, les acteurs locaux s'engagent à inscrire l'élaboration de ces documents dans une véritable logique de développement durable de leur territoire.
- Les communes de Dechy et Somain s'engagent à développer des projets de qualité en lien avec l'Établissement Public Foncier (EPF) et/ou le Département.
- Le Département s'engage à poursuivre le partenariat technique avec les communes dans l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme.
- Le Département s'engage aussi à mettre en place un outil d'aménagement à travers la SEM du Nord.
- Le CAUE conseillera les communes qui le souhaitent dans la conception de leur projet et mettra à disposition des outils de pédagogie à travers le Carnet de territoire du Douaisis.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Démarche de projets urbains	DO.029.001	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Réalisation d'études d'aménagement	DOVA.005	PNR Scarpe-Escaut	Appui technique via un tiers	+++
Création d'une SEM d'Aménagement au service des territoires du Nord	NO.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Mise en œuvre et évolution du carnet de territoire du Douaisis	DO.029.002	CAUE du Nord	Partenariat technique	+++
Réhabilitation des fermes de centre-ville à Dechy	DO.029.003	Dechy	Soutien à l'investissement	++
Reconversion du site de la BC à Somain	DO.029.004	Somain	Partenariat technique	++
Aménagement du Terroir des deux villes à Somain et Fenain	DO.029.005	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Meilleure coordination entre les acteurs
- Plus grande cohérence dans les stratégies de développement et d'aménagement du territoire (équipements, développement économique, habitat, préservation de l'environnement)
- Portage des projets facilité et développement de projets ambitieux grâce à l'appui de la SEM

Liens avec d'autres projets :

- Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces et équipements publics
- Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Conforter la place de l'énergie comme levier de développement local et faire de la transition énergétique un moyen du mieux-vivre au quotidien

ENJEU 4 : Poursuivre de manière équilibrée le développement et la réhabilitation de l'habitat dans une approche de mixité

Au cœur de l'arc urbain central du territoire, la Communauté d'agglomération du Douaisis développe le projet d'aménagement de l'écoquartier du Raquet à Douai et Sin-le-Noble. Sur 166 hectares enserrés dans le tissu urbain de l'agglomération de Douai, la programmation de l'écoquartier repose sur la construction à terme de 4 000 logements, d'un parc d'activités économiques de 31 hectares, d'espaces publics et de parcs naturels, d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'un centre aquatique emblématique (activités de loisirs en famille et sportives mais aussi de bien-être), intégrant une démarche environnementale ambitieuse. Le Département du Nord a d'ores et déjà participé à l'émergence de ce nouveau quartier d'habitat durable, par un soutien à l'aménagement des parcs de l'écoquartier.

Le Département poursuivra son engagement auprès des acteurs de ce projet via :

- le soutien à la création du centre aquatique situé à Sin-le-Noble
- le soutien au fonctionnement de la maison de santé pluridisciplinaire au regard des modalités du plan départemental « santé - bien-être » 2013/2015,
- un partenariat avec la CA du Douaisis et les communes concernées dans le cadre d'une réflexion élargie à l'intégralité des points d'échanges sur la route départementale 643 dans le secteur,
- la reconstruction de l'Unité territoriale de Sin-le-Noble Guesnain Aniche et la déclinaison d'un projet de services adapté, en lien avec les besoins de prévention et d'action sociale émergents du territoire (voir fiche-projet n°2).

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► La CA du Douaisis et les communes de Sin-le-Noble et de Douai s'engagent à pleinement articuler l'aménagement de l'écoquartier du Raquet avec les objectifs d'accès aux services et de développement social local, en lien notamment avec le renforcement du partenariat local entre le Département du Nord et l'ensemble des acteurs compétents en matière d'action sociale et de prévention-santé, ainsi que des objectifs de développement durable, d'accès facilité à la pratique de la natation (scolaire, tarification) et d'attractivité des clubs sportifs du territoire.

► Le Département du Nord s'engage à accompagner une partie des projets programmés au titre de l'aménagement de l'écoquartier (voir-ci-dessous).
 ► Le Département du Nord s'engage à prendre en compte l'impact de l'aménagement de l'écoquartier du Raquet dans son offre de services au travers du futur projet de services de l'unité territoriale de prévention et d'action sociale de Sin-le-Noble Guesnain Aniche.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Écoquartier du Raquet : maison de santé pluridisciplinaire	DO.004.010	CA du Douaisis	Soutien en fonctionnement	++
Centre aquatique du Raquet	DO.030.001	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	++
Aménagement des parcs (urbain, horticole et forestier) de l'écoquartier du Raquet	DO.030.002	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	+++
Réflexion partenariale sur les points d'échanges situés sur la RD 643 dans le secteur	DO.030.003	Département du Nord	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

► Accès aux services et équipements publics intégrant les pré-occupations sociales du Département du Nord

► Exemplarité de l'écoquartier (intégration environnementale, mixité sociale)

Liens avec d'autres projets :

- Élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services
- Amélioration de l'accueil des usagers aux services de prévention et d'action sociale
- Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social et d'insertion

- Renforcement de l'offre territoriale de santé et d'accueil de la petite enfance
- Offre qualitative et équilibrée d'équipements sportifs de proximité et pour la pratique scolaire

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

Le SDIS du Nord est un établissement public administratif chargé de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il gère ainsi les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation. Le SDIS inscrit ainsi son action dans les politiques publiques relatives à la sécurité.

Le SDIS du Nord est chargé de veiller à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile. Il assure dans ce cadre des missions de prévention sur les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings, ainsi que des industries classées pour la protection de l'environnement. Il évalue également la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours. En outre, et afin de déterminer les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels, le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) a été actualisé en 2012.

Le territoire du Douaisis fait partie du groupement territorial (chargé de la coordination des centres d'incendie et de secours) n° 5, dont le siège est situé à Douai et qui couvre également le territoire de l'arrondissement du Cambrésis. Deux centres d'incendie et de secours (CIS) ont fait l'objet d'une reconstruction sur le secteur du Douaisis : Somain et Marchiennes. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés à Sin-le-Noble et Douai-Waziers. Les constructions des CIS d'Orchies, Arleux et Auby sont envisagées. Une réflexion sur le secteur de Lallaing et Pecquencourt est par ailleurs en cours.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Le Département et le SDIS du Nord s'engagent à permettre l'accès aux secours aux Nordistes en moins de 15 minutes après appel sur tout le territoire du département.

ACTIONS ET PARTENARIATS

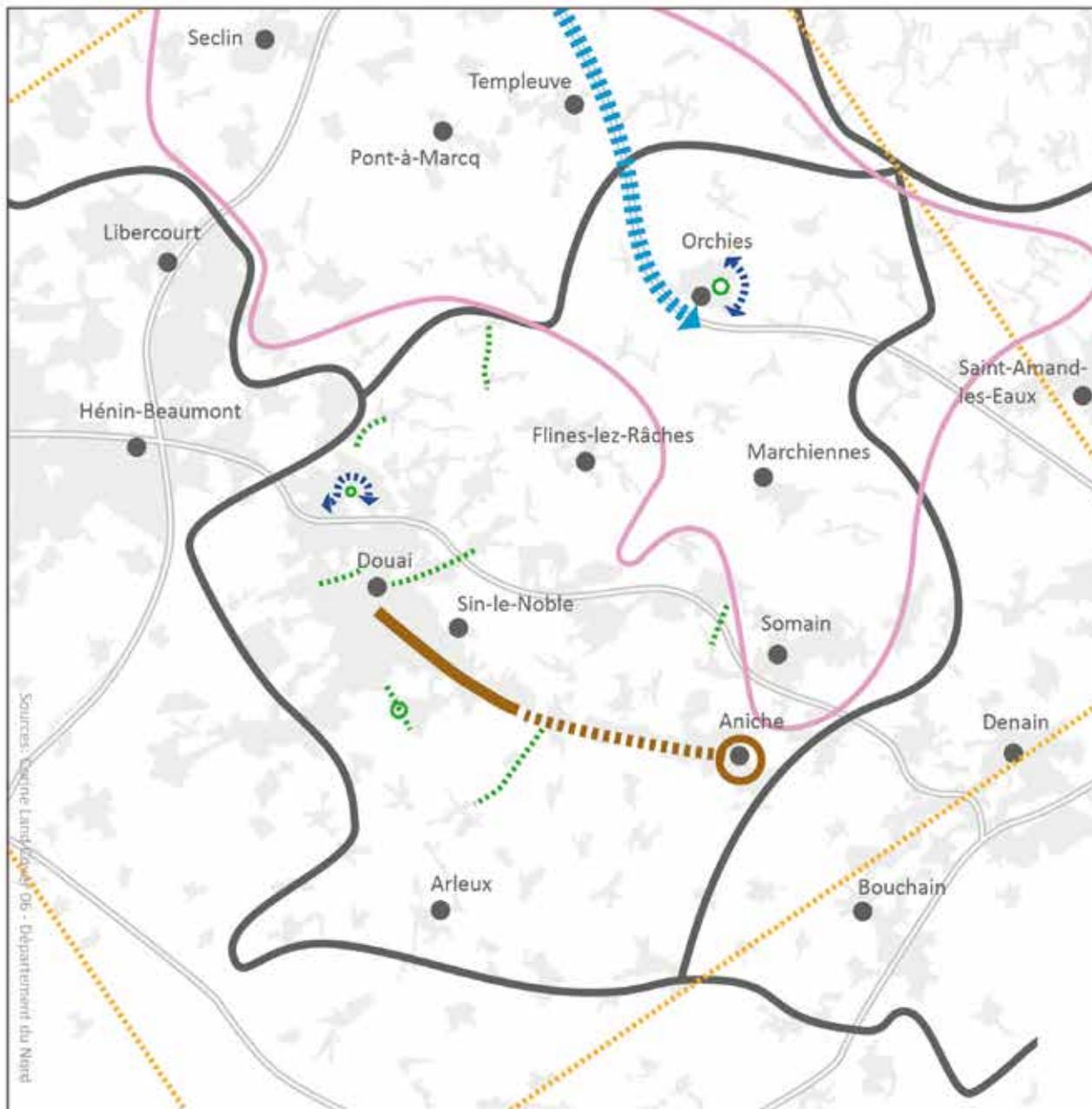
	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Construction du Centre d'incendie et de secours à Orchies	DO.031.001	SDIS	Convention	++
Construction du Centre d'incendie et de secours du CIS à Arleux	DO.031.002	SDIS	Convention	++
Construction du Centre d'incendie et de secours du CIS à Auby	DO.031.003	SDIS	Convention	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Modernisation de l'équipement d'incendie et de secours
- Meilleures conditions de vie et de travail pour les sapeurs-pompiers



ENJEU 6
**Développer une offre
de mobilité pleinement
intégrée et optimiser
les modes de
déplacements doux
et collectifs
à différentes échelles**



Actions en faveur de la mobilité

- > Pôle d'échanges 
- > Prolongation TCSP Ligne A 
- > Projet de Car à Haut Niveau de Service sur autoroute 
- > Grands projets routiers 
- > Aménagements et liaisons cyclables 
- > Étude interdépartementale et organisation du covoiturage 
- > Exploitation et mise en accessibilité du réseau de transports en commun interurbain 

Sources : Centre Interdépartemental 016 - Département du Nord

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Développer une offre de mobilité pleinement intégrée et optimiser les modes de déplacements doux et collectifs à différentes échelles

L'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap est dans le Douaisis, comme sur l'ensemble du territoire départemental, un enjeu majeur pour le « vivre ensemble » dans la société et la cité. Les réflexions et actions partenariales spécifiques déjà engagées avec les communes et leurs groupements pour la mise en place effective du principe d'accessibilité généralisée sont à poursuivre et ainsi assurer la continuité de la chaîne de déplacement.

Concernant les projets de mise en accessibilité, le Département soutiendra en priorité des études globales prenant en compte l'ensemble de la chaîne de déplacement et auxquelles il sera étroitement associé. Lorsque des études ont déjà été réalisées en partenariat avec le Département, les travaux d'aménagement d'accessibilité pourront être accompagnés en première phase du Contrat de territoire. Dans le cas contraire, le Département devra valider au préalable les études menées avant d'envisager éventuellement un accompagnement. Les projets pourront être soutenus dans la limite des enveloppes budgétaires du Département. Des clauses d'insertion devront être mises en œuvre dans la phase « travaux ».

Liens avec d'autres projets :

→ Réponses partenariales au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux situations de handicap

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les porteurs de projet s'engagent à associer étroitement dès l'amont des démarches, les services du Département, les partenaires et les usagers dans une logique d'amélioration de la « chaîne de déplacement ».
- ▶ Le Département s'engage à accompagner techniquement et/ou financièrement le porteur de projet en priorité sur le volet étude, dans la limite du budget et des critères des politiques départementales en vigueur et de leur actualisation.

ACTIONS ET PARTENARIATS

Projets d'accessibilité des équipements publics *Voir Annexe correspondante*

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Meilleure prise en compte de tous les handicaps dans la société
- ▶ Progression du territoire sur la prise en compte de la « chaîne de déplacement réel »
- ▶ Respect des exigences réglementaires en terme d'accès aux lieux publics des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Développer une offre de mobilité pleinement intégrée et optimiser les modes de déplacements doux et collectifs à différentes échelles

Connecté aux territoires voisins par plusieurs axes autoroutiers (A1, A21 et A23), le Douaisis est irrigué par près de 500 kilomètres de voiries départementales, principalement orientées est-ouest. Les infrastructures routières contribuent au développement économique et social et le maillage est satisfaisant. Toutefois, le manque de fluidité de la circulation demeure problématique sur certains axes, notamment au cœur du triangle Douai – Orchies – Somain. La sécurité des voiries est également un enjeu majeur.

Le Département est maître d'ouvrage pour le Plan Routier Départemental (PRD), document stratégique permettant la planification et la mise en œuvre des projets en lien avec les évolutions du réseau routier, après débat avec les partenaires locaux au sein de la commission d'arrondissement de Douai.

Le maillage du Douaisis est complété par d'autres opérations courantes et la réalisation d'ouvrages d'art participant au développement du territoire et améliorant le quotidien des habitants.

Liens avec d'autres projets :

- Amélioration et sécurisation des déplacements cyclables et des modes doux
- Développement des modes de transport en commun en site propre dans le Douaisis et vers la métropole lilloise

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► Les acteurs du territoire s'engagent à associer le Département le plus en amont possible à leurs projets d'aménagements (grands projets, aménagements routiers et autoroutiers, construction de quartier...) afin d'anticiper les besoins en terme d'adaptation du réseau routier départemental.

► Le Département s'engage à associer régulièrement les collectivités dans la programmation et la mise à jour du Plan Routier Départemental et à mener ses projets en s'appuyant sur une démarche « Route Durable », en intégrant les clauses d'insertion dans les marchés de construction, pour la mise en œuvre des travaux.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Plan Routier Départemental	DO.033.034	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Déviations de l'itinéraire des Transports de Convois Exceptionnels : étude	DO.033.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++
Jonction entre l'A1 et la RD 621	DO.033.002	CA du Douaisis	Partenariat technique	+
Élaboration des cartes de bruit stratégiques	DO.033.003	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Études relatives aux opérations sur les RD 621, RD 500 et RD 650 (territoire de la CA du Douaisis)	DO.033.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++
Principaux projets inscrits et ouvrages d'art programmés au PRD	Voir Annexe	Département du Nord	Voir Annexe correspondante	

RÉSULTATS ATTENDUS

► Meilleure fluidité du territoire et réduction de la « distance-temps » dans les déplacements

► Amélioration de la sécurité routière

► Logique durable dans la conception des projets

► Réduction des nuisances liées au trafic dans les agglomérations

► Déviation du transport des matières dangereuses

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Développer une offre de mobilité pleinement intégrée et optimiser les modes de déplacements doux et collectifs à différentes échelles

L'aménagement d'itinéraires pour les modes doux (piétons, vélos) est un volet majeur, complémentaire d'aménagements routiers plus lourds. Ils favorisent des déplacements non motorisés pour des itinéraires de proximité, constituant une part importante de la mobilité quotidienne des habitants. Dans ce cadre, il est nécessaire de développer le maillage cyclable global du territoire et d'encourager les initiatives de mobilité de proximité notamment piétonnes.

Le Département y participe sur les routes départementales à travers la mise en œuvre de son Plan Cyclable, dont les objectifs sont :

- améliorer et sécuriser la desserte cycliste des établissements scolaires, des pôles gares et autres points d'intérêt départemental,
- assurer la continuité du réseau cyclable actuel en lien avec les véloroutes voies vertes,
- identifier les points durs sur les itinéraires les plus circulés et proposer des solutions de traitement.

Dans le Douaisis, les enjeux résident dans l'achèvement de l'aménagement et/ou la sécurisation de certains itinéraires ou la rénovation d'itinéraires existants (réaménagement cyclable). Le Département mobilisera sa programmation du Plan Cyclable pour répondre aux projets sollicités par les communes. Sont notamment prévus au programme opérationnel l'aménagement de l'itinéraire cyclable sur la RD 125 à Douai et Cuincy, ainsi que des aménagements en lien avec un projet routier plus global sur les RD 25 à Férin, RD 917 à Faumont, RD 320A à Raimbeaucourt, RD 643 et RD 325 à Lambres, RD120 à Auby et RD 953 vers le pôle d'échanges d'Orchies. La création d'une passerelle sur la RD 643 (Pont de Cambrai) à Douai sera à prendre en compte par le SMTD dans le prolongement de la ligne B du TCSP. L'accompagnement des collectivités sur l'organisation de leurs déplacements cyclables peut aussi se faire par le biais des études pour l'amélioration du cadre de vie.

Le nouveau Plan Cyclable Département élaboré à partir de 2015 sera l'occasion pour les élus et associations du territoire d'identifier les secteurs nécessitant des aménagements.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les acteurs du territoire s'engagent à associer le plus en amont possible les services du Département pour la mise en place d'aménagements cyclables. Ils s'engagent également à promouvoir l'usage des modes doux sur leur territoire (communes, intercommunalités, etc.).

Le Département s'engage à mettre en œuvre les opérations cyclables inscrites au Plan Cyclable Départemental (PCD) et à étudier les propositions portées par les partenaires des territoires lors de la phase de préparation de réactualisation du PCD en 2015. Il s'engage d'autre part à concevoir ses aménagements dans une logique de complémentarité avec les itinéraires existants ou en projet.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Mise en œuvre du Plan Cyclable Départemental en lien avec les projets de véloroutes / voies vertes	DO.034.019	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
<i>Actions déposées par le territoire</i>	<i>Voir annexe</i>	Communes et Intercommunalités	<i>Voir Annexe correspondante</i>	

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation de la mobilité cyclable et piétonne

Amélioration de l'accessibilité du territoire

Liens avec d'autres projets :

- Développement des véloroutes et réhabilitation des voies vertes du Sucre et du Cavalier d'Azincourt
- Optimisation de la desserte et de la sécurité sur les routes départementales

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Développer une offre de mobilité pleinement intégrée et optimiser les modes de déplacements doux et collectifs à différentes échelles

Pour faciliter la mobilité dans le Douaisis, il convient d'accompagner l'amélioration des infrastructures de transport par une plus grande coordination entre les différents partenaires du territoire. La lisibilité de l'offre et l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement sont en effet essentiels pour développer une mobilité plus durable au plus près des besoins de la population.

Par ailleurs, dans le but de construire un système de transport moins dépendant de l'automobile et plus propre, il est nécessaire de travailler principalement dans deux directions :

- proposer des modes alternatifs à l'automobile plus attractifs, en les rendant plus efficaces et plus agréables, notamment via l'amélioration de l'intermodalité ;
- promouvoir et accompagner les usages collectifs de l'automobile.

En tant qu'autorité organisatrice et dans le cadre du schéma Mobilité Liberté 2030, le Département met en œuvre et adapte chaque année son réseau de transport interurbain. Il se conforme également progressivement aux obligations de la loi « handicap » du 11 février 2005 à travers l'adaptation des autocars et de ses points d'arrêt du réseau départemental sur le périmètre interurbain. L'organisation et le financement du transport des élèves et étudiants en situation de handicap sont

aussi des actions mises en œuvre contribuant à faciliter quotidiennement les déplacements de tous les publics.

Des demandes émergent du territoire pour faciliter la mobilité des salariés, notamment vers les zones d'activités. Le Département pourra accompagner ces démarches via sa participation au groupe de travail « Mobilité » animé par le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis, dans le cadre du Plan climat territorial.

La création d'une ligne de Car à Haut Niveau de Service (CHNS) permettra d'engager une large réflexion sur la desserte du triangle Douai / Somain / Orchies vers la métropole lilloise (cf. *fiche-projet n° 10*). La commune de Coutiches sera intégrée à ce projet structurant. Le projet de la commune d'Orchies pourra être partiellement accompagné par le Département, au titre du projet présenté dans le cadre de l'appel à projets Mobilité, et du projet routier de desserte du pôle d'échanges.

Parallèlement, le Département expérimente le développement d'aires de covoiturage. Les syndicats mixtes du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et du SCoT du Grand Douaisis seront notamment associés à l'étude menée à l'échelle interdépartementale. La mise en œuvre prochaine de conditions favorables au développement et à l'organisation du covoiturage constitue une attente forte exprimée tant par les acteurs communaux qu'intercommunaux du Douaisis.

Adaptation des transports collectifs interurbains et accès à la mobilité pour tous

Partenariats en faveur de l'intermodalité et du développement de pratiques alternatives à la voiture individuelle

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les acteurs du territoire s'engagent à alimenter la réflexion collective en faisant notamment part de leurs besoins précis en matière de mobilité.
- ▶ Le Département s'engage à renouveler son matériel roulant et à mettre en accessibilité les arrêts de cars du périmètre interurbain en collaboration avec les collectivités gestionnaires des voiries.

- ▶ Les acteurs s'engagent à associer les services du Département dès l'étape de réflexion, en cohérence avec les démarches engagées à l'échelle du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports (Billetterie intégrée carte Pass-Pass, accessibilité des chaînes de déplacement).
- ▶ Le Département s'engage à associer les acteurs locaux dans le cadre de l'étude interdépartementale de covoiturage.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Délégation de Service Public : exploitation du périmètre transport interurbain « P2 »	DO.035.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Mise en accessibilité du réseau départemental Arc en Ciel	DO.035.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Adaptation continue du réseau départemental
- ▶ Meilleure prise en compte du handicap
- ▶ Augmentation de la fréquentation commerciale du réseau départemental

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
« Mobiparcs – Optimiser les déplacements – démarche de Plan de déplacements de Zone ou PDIE »	DO.035.001	CCI Grand Lille	Partenariat technique	++
Amélioration de la desserte en transport collectif vers les pôles multimodaux d'Orchies et Douai	DO.035.002	Coutiches	Partenariat technique	++
Plan de déplacements interzones	DO.035.003	SM SCoT	Partenariat technique	++
Programme mobilité et déplacements denses sur la commune	DO.035.004	Orchies	Financement d'une étude	+++
Coordination des acteurs du covoiturage	DOVA.006	PNR Scarpe-Escaut	Partenariat technique	+++
Étude inter-départementale sur l'organisation des aires de co-voiturage	NO.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

- ▶ Hausse de la part modale vers les modes doux en favorisant l'intermodalité tout en diminuant celle du véhicule individuel
- ▶ Expérimentation du covoiturage sur le territoire de l'agglomération
- ▶ Définition partenariale d'une stratégie globale sur les déplacements
- ▶ Accompagnement progressif de l'aménagement d'aires de covoiturage en milieu urbain et périurbain

Liens avec d'autres projets :

- Développement des modes de transport en commun en site propre dans le Douaisis et vers la métropole lilloise

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Promouvoir une offre de services sociaux et médico-sociaux plus adaptée à la population et à toutes les réalités du territoire

ENJEU 6 : Développer une offre de mobilité pleinement intégrée et optimiser les modes de déplacements doux et collectifs à différentes échelles

Le Douaisis dispose de nombreuses infrastructures de transports collectifs : réseau ferré régional, réseau interurbain départemental et réseau de transports urbains du Syndicat mixte des transports du Douaisis (SMTD). Néanmoins, l'usage des transports en commun demeure faible sur le territoire, plus encore pour les personnes fragilisées par des freins à la fois psychologiques et matériels à la mobilité. Or, la possibilité de se déplacer constitue un facteur essentiel d'insertion et d'accès à la formation ou l'emploi, et plus largement facteur d'inclusion sociale. Outre les dispositifs qu'il finance directement (aide au financement du permis de conduire, auto-école sociale « Mobilité en Nord »), le Département participe à la mise en œuvre de plusieurs actions (plateforme mobilité...) destinées à lever les freins à la mobilité, identifiés par l'ensemble des acteurs du Douaisis comme l'une des deux priorités de l'actuel Plan local d'insertion. Plusieurs actions ponctuelles, notamment au travers d'acteurs associatifs, sont ainsi mises en œuvre sur le territoire.

Au regard des actions présentées par les acteurs du territoire et des objectifs départementaux (PDI, schéma départemental de la mobilité « Mobilité, Liberté 2030 »), il est apparu essentiel de déployer et renforcer cette dynamique à l'échelle du territoire du Douaisis, au-delà du seul périmètre de transports urbains, en tenant compte des multiples réalités urbaines, périurbaines et rurales du Douaisis. Un médiateur de la mobilité participera de cet objectif, en renforçant le conseil et l'accompagnement en mobilité à l'attention des personnes en insertion et en coordonnant les dispositifs déjà en place. Au regard des objectifs de couverture territoriale, un portage par le syndicat mixte du SCoT du Grand Douaisis s'avérerait opérant. Le Département du Nord pourra soutenir à titre expérimental cette dynamique, qui devrait s'appuyer sur le cofinancement des EPCI du territoire, en lien notamment avec la définition de leurs futurs projets territoriaux de cohésion sociale.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires concernés s'engagent à participer, dans le cadre du « groupe Mobilité » animé par le syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis, à la définition collective des missions du médiateur de la mobilité, de son financement, ainsi qu'au suivi de la mission et à son évaluation.
- Le Département du Nord s'engage à accompagner à titre expérimental et dans le cadre de financements partagés, le déploiement d'une médiation accrue en matière de mobilité à l'ensemble du territoire du Douaisis.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Développement de la mobilité (et coordination des actions)	DO.036.001	SM SCoT	Soutien en fonctionnement à titre expérimental	++
Aide au permis de conduire	DO.036.002	Douai	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++
Mobilité formation, qualification et emploi	DO.036.003	CA du Douaisis (anciennement SIRFAG)	Appui technique via l'ingénierie départementale	+
Services et conseil en mobilité	DO.036.004	SMTD	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Meilleur accompagnement social des personnes en insertion ou en recherche d'emploi
- Usage accru des transports en commun par les personnes en insertion ou en recherche d'emploi
- Meilleure connaissance partagée des problématiques d'offre de mobilité sur le territoire

Liens avec d'autres projets :

- Élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services
- Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social et d'insertion

- Aménagement et partenariats pour renforcer l'usage des modes de transport collectifs
- Développement des modes de transport en commun en site propre dans le Douaisis et vers la métropole lilloise.



ENJEU 7
Conforter, valoriser
et faire rayonner
l'offre culturelle
sur tout le territoire
et pour tous
les habitants

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Conforter, valoriser et faire rayonner l'offre culturelle sur tout le territoire et pour tous les habitants

Le Douaisis, et plus particulièrement l'agglomération de Douai, dispose d'équipements et d'acteurs culturels « moteurs » reconnus, ainsi que d'événements comme le festival des Chimères de Bernicourt à Roost-Warendin. Au-delà de ces atouts certains, les stratégies collectives sont à construire pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et impliquer les personnes dans la construction de projets culturels ambitieux. Ces stratégies doivent reposer autant sur la mise en réseau, la mutualisation, que sur des coopérations plus approfondies en fonctionnement.

La Scène nationale l'Hippodrome, sur laquelle l'agglomération du Douaisis a la chance de pouvoir s'appuyer, et soutenue par le Département du Nord, pourrait ainsi plus fortement rayonner sur le territoire et renforcer son intervention auprès d'un plus grand nombre de communes de l'agglomération.

Les conditions du développement culturel dans l'agglomération de Douai pourront constituer un des enjeux de la démarche de schéma territorial d'accès aux services, porté notamment par la CAD (cf. fiche-projet n° 1).

En matière de lecture publique, Douai et de nombreuses communes souhaitent s'inscrire dans une dynamique de création de lieux de lecture publique. Dans le cadre de son plan départemental de développement de la lecture publique, le Département pourra accompagner ces différents projets uniquement dans le cadre d'une démarche de mise en réseau intercommunal. Après étude, une telle démarche pourrait par exemple utilement s'appuyer sur les projets d'équipements qu'envisage de créer la Ville de Douai dans différents quartiers.

→ **Ouverture
et fonctionnement
en réseau de lieux
de lecture publique** →

→ **Développement
culturel dans
l'agglomération
de Douai
s'appuyant sur
les forces en
présence** →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les porteurs de projets s'engagent à inscrire leurs projets d'équipements de lecture publique, ou plus largement d'équipements culturels, dans une logique de mise en réseau intercommunale, à réfléchir à la mutualisation de moyens et services et à répondre à des objectifs de médiation culturelle et de coopération renforcée avec des acteurs sociaux, culturels et éducatifs.
- ▶ Les partenaires s'engagent à mobiliser les moyens nécessaires au fonctionnement de leurs équipements de lecture publique conformément à la convention signée avec le Département.
- ▶ Le Département s'engage à mobiliser son expertise pour accompagner les communes dans l'élaboration de leurs projets culturels et notamment de développement de la lecture publique.
- ▶ La CA du Douaisis s'engage à intégrer le champ culturel à la démarche de schéma territorial d'accès aux services.
- ▶ La CA du Douaisis et les communes s'engagent conjointement à associer le Département pour définir les priorités culturelles du territoire, en prenant en compte les divers acteurs et équipements existants.
- ▶ Le Département envisagera le soutien à des projets d'équipements ou relevant du fonctionnement au regard des priorités définies de manière partenariale, de sa politique culturelle et de ses capacités financières.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Création d'annexes de proximité dans les quartiers excentrés	DO.037.001	Douai	Financement d'une étude	+
Création d'un pôle culturel, social et jeunesse	DO.037.002	Auby	Soutien à l'investissement	+++
Création d'une médiathèque	DO.037.003	Roost-Warendin	Financement d'une étude	++
Étude de faisabilité d'une bibliothèque	DO.037.004	Flines-les-Râches	Financement d'une étude	+
Évolution de la bibliothèque vers une médiathèque dans le cadre de l'aménagement du centre Aragon	DO.037.005	Cuincy	Financement d'une étude	+
Projet municipal de lecture publique	DO.037.006	Auby	Partenariat technique	+++
Projet Grand Livre	DO.037.007	Lambres-lez-Douai	Soutien à l'investissement	++
Promotion de la lecture publique auprès des déficients visuels	DO.037.008	Douai	Partenariat technique	+
Services en ligne et offre numérique	DO.037.009	Douai	Financement d'une étude	+
Centre régional des contes et légendes	DO.037.010	CA du Douaisis	Financement d'une étude	+++
Évolution de la bibliothèque en médiathèque municipale	DO.037.012	Anhiers	Partenariat technique	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Étude de programmation sur les équipements culturels de la commune (salle de spectacle et école de musique)	DO.037.011	Lallaing	Financement d'une étude	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Renforcement de l'accès à la lecture publique dans l'agglomération de Douai, et développement de son attractivité et de l'offre d'animations
- ▶ Coopération des équipements et communes à l'échelle des bassins de vie
- ▶ Renforcement du rayonnement des équipements et événements artistiques et culturels autour de Douai

Liens avec d'autres projets :

- Élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services
- Conservation et valorisation sociale, culturelle et scientifique du patrimoine local

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Conforter, valoriser et faire rayonner l'offre culturelle sur tout le territoire et pour tous les habitants

Les secteurs ruraux du Douaisis et l'est de l'arc urbain central sont confrontés à une relative faiblesse des équipements liés à la lecture publique. Seules la coopération et la mutualisation des moyens (partiellement entamée) permettront de pallier l'extrême fragilité de la lecture publique sur les territoires de l'Arleusis et de Cœur d'Ostrevent.

C'est en ce sens que la CCCO, le SIRA et plusieurs communes s'engagent dans une démarche de structuration de réseaux de lecture publique. Le Département accompagnera progressivement celles-ci, en mobilisant notamment l'expertise de la Médiathèque départementale du Nord.

Dans l'Arleusis, cette mise en réseau s'appuiera sur l'informatisation de tous les équipements existants du territoire et sur l'évolution de certains. Sur le territoire de la CC Cœur d'Ostrevent, la mise en réseau pourrait s'organiser progressivement en s'appuyant dans un premier temps sur le périmètre du « pays de Marchiennes ».

Dans les deux cas, les projets d'équipements de lecture publique et leur mise en réseau s'articuleront aux actuels et prochains projets triennaux de développement culturel en milieu rural portés par la CCCO et le SIRA. Ces nouveaux projets pourront ainsi bénéficier de l'expérience acquise grâce au travail de fond déjà réalisé par ces structures en matière de développement culturel, avec le soutien du Département. Les différents projets pourront également entrer en résonance et s'enrichir mutuellement.

→ **Lancement de la mise en œuvre progressive d'un réseau de lecture publique en Cœur d'Ostrevent** →

→ **Développement culturel et mise en réseau de la lecture publique dans l'Arleusis** →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les porteurs de projets s'engagent à inscrire leurs projets d'équipements de lecture publique dans une logique de mise en réseau intercommunale, à réfléchir à la mutualisation de moyens et services et à répondre à des objectifs de médiation culturelle et de coopération renforcée avec des acteurs sociaux, culturels et éducatifs.
- ▶ Les partenaires s'engagent à mobiliser les moyens nécessaires au fonctionnement de leurs équipements de lecture publique conformément à la convention signée avec le Département.
- ▶ La CC Cœur d'Ostrevent, le Syndicat intercommunal de la région d'Arleux et les communes concernées s'engagent à articuler pleinement leurs projets de développement de la lecture publique avec leurs projets de développement culturel en milieu rural.
- ▶ Le Département s'engage à mobiliser son expertise pour accompagner les communes dans l'élaboration de leurs projets de développement de la lecture publique.
- ▶ Le Département s'engage à accompagner la mise en réseau des lieux de lecture publique porté par le SIRA et la CC Cœur d'Ostrevent.
- ▶ Le Département s'engage à participer à la mise en œuvre, puis à la redéfinition des projets de développement culturels dans l'Arleusis et en Cœur d'Ostrevent.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Projet de développement culturel auprès des communes	DO.038.001	CC Cœur d'Ostrevent	Convention	+++
Aménagement d'une médiathèque	DO.038.002	Bruille-lez-Marchiennes	Soutien à l'investissement	++
Bibliothèque de Warlaing	DO.038.003	Warlaing	Convention	++
Brasserie Dufour - pôle lecture et culturel	DO.038.004	Marchiennes	Financement d'une étude	+++
Construction d'une médiathèque	DO.038.005	Bruille-lez-Marchiennes	Soutien à l'investissement	++
Réaménagement des écuries de Bauck en médiathèque	DO.038.006	Lewarde	Financement d'une étude	+
Extension de la bibliothèque par la réhabilitation d'une ancienne école maternelle	DO.038.007	Wandignies-Hamage	Financement d'une étude	+
Étude organisationnelle pour la constitution de réseau(x) de lecture publique	DO.038.008	CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude	+
Évolution de la bibliothèque en médiathèque municipale	DO.038.011	Fenain	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Renforcement de l'accès à la lecture publique et des services liés dans les communes rurales
- ▶ Coopération des équipements et communes à l'échelle des bassins de vie
- ▶ Intégration des différents champs culturels (lecture publique, spectacles vivants, patrimoine et création artistique, etc.) dans les projets culturels de territoire
- ▶ Respect des droits culturels de chacun dans la conception des projets, dont les équipements : co-construction, ou *a minima*, implication des habitants afin de créer les conditions d'une véritable appropriation de ces projets

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Médiathèque	DO.038.009	Hamel	Soutien à l'investissement	++
Informatisation et mise en réseau de bibliothèques	DO.038.010	SIRA	Financement d'une étude	+++

Liens avec d'autres projets :

- Élaboration d'un schéma territorial d'accès aux services
- Conservation et valorisation sociale, culturelle et scientifique du patrimoine local

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Conforter, valoriser et faire rayonner l'offre culturelle sur tout le territoire et pour tous les habitants

Plusieurs communes de la Pévèle ont d'ores et déjà engagé une coopération en matière de lecture publique à travers un réseau organisé jusqu'à fin 2013 par la CC Espace en Pévèle. Ce réseau bénéficie d'ores et déjà de l'accompagnement proposé par la Médiathèque départementale du Nord. Plusieurs communes ont par ailleurs souhaité moderniser leur équipement de lecture publique pour conforter le dynamisme de ce réseau. La fusion, au 1^{er} janvier 2014, des Communautés de communes Espace en Pévèle et Cœur de Pévèle au sein de la Communauté de communes Pévèle – Carembault, nécessitera de compléter cet approfondissement du réseau de lecture publique par son articulation avec les réseaux qui peuvent d'ores et déjà exister au sein du nouvel Établissement de coopération intercommunale. Le Département pourra accompagner ces objectifs institutionnels et techniques particuliers.

Liens avec d'autres projets :

→ Développement des partenariats et d'une offre de services adaptée en Pévèle

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

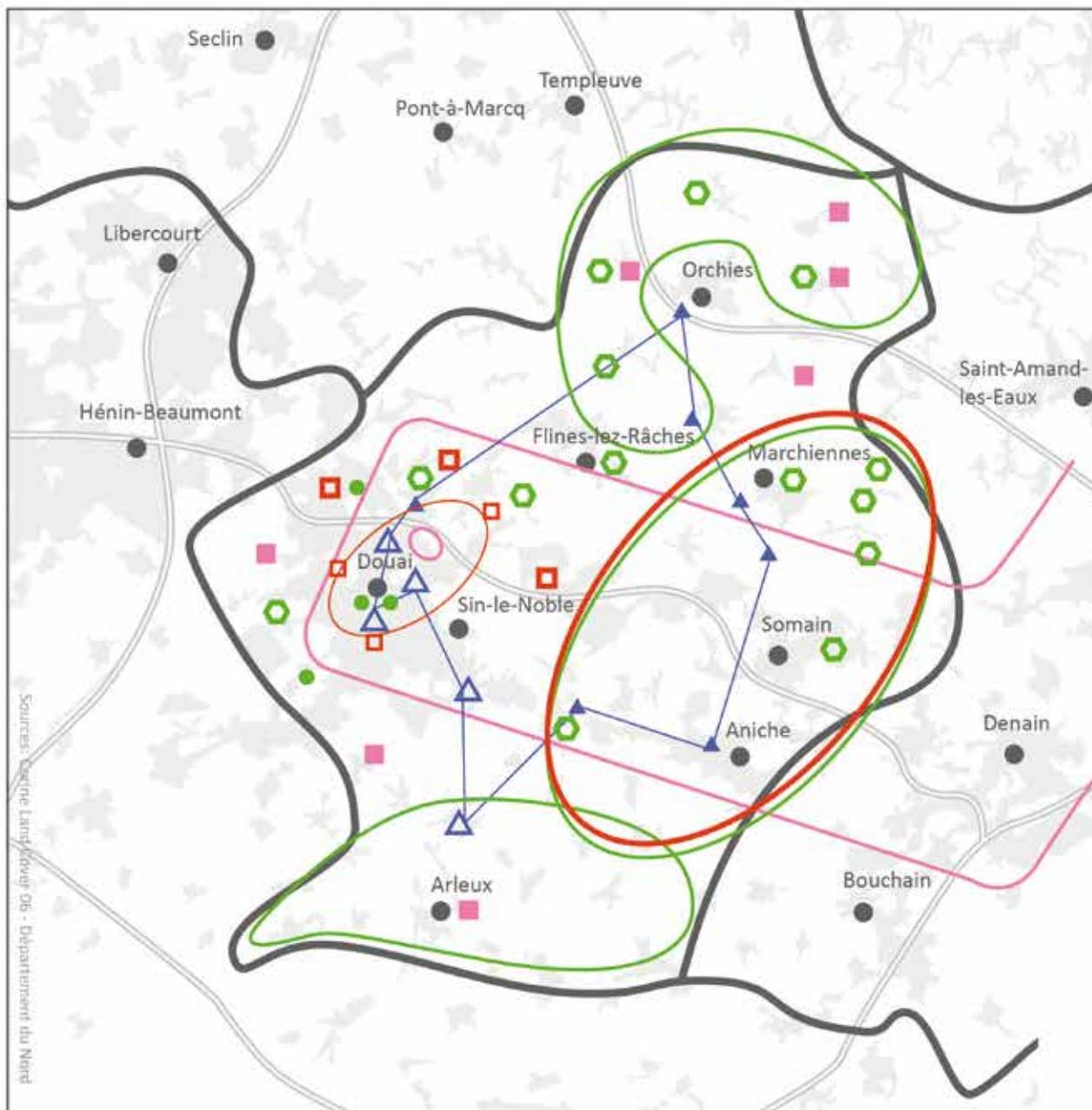
- Les partenaires s'engagent à mobiliser les moyens nécessaires au fonctionnement de leurs équipements de lecture publique conformément à la convention signée avec le Département.
- Le Département du Nord s'engage à poursuivre l'accompagnement des communes et EPCI de la Pévèle dans la structuration et le développement de la lecture publique sur le territoire, à travers notamment son soutien aux projets d'équipement et la mobilisation de l'ingénierie départementale compétente. Les projets culturels qui seraient déposés au Département seront instruits en prenant en compte l'existence et le développement de ce réseau.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Réseau de bibliothèques-médiathèques	ALDO.10	CC Espace en Pévèle	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++
Réhabilitation d'une habitation existante dans le but de créer une médiathèque	DO.039.002	Coutiches	Soutien à l'investissement	++
Construction de médiathèque	DO.039.003	Auchy-lez-Orchies	Soutien à l'investissement	+++
Médiathèque	DO.039.004	Landas	Soutien à l'investissement	++
Médiathèque et espace-animation	DO.039.005	Nomain	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Coopération des équipements et communes à l'échelle des bassins de vie
- Maintien ou renforcement des dynamiques de réseau à l'issue de l'évolution institutionnelle de la coopération intercommunale en Pévèle à partir de 2014.
- Développement culturel du territoire



Actions en faveur du développement culturel

> Projet de développement culturel 

> Équipements culturels en lien avec la lecture 

> Lecture publique :
 - médiathèques 
 - réseaux 
 - animations 

> Projets d'interprétation scientifique et culturelle 

> Mise en réseau des musées du territoire 

> Valorisation de la mémoire et du patrimoine 

> Opérations de restauration du patrimoine 

Sources: Carte lancée le 06 - Département du Nord

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Conforter, valoriser et faire rayonner l'offre culturelle sur tout le territoire et pour tous les habitants

ENJEU 9 : Développer une mise en tourisme durable à l'échelle du Grand Douaisis s'appuyant sur ses patrimoines

Le Douaisis dispose d'un patrimoine local, matériel et immatériel, constituant une richesse à la fois culturelle et sociale pour les habitants du territoire. Ces richesses patrimoniales constituent également un vecteur d'attractivité pour les visiteurs et touristes.

Les églises constituent l'un des éléments de cette richesse patrimoniale. Le Département accompagnera plusieurs projets de restauration d'églises communales, en tenant compte de l'urgence sanitaire mais aussi de l'engagement d'une démarche de développement local liée au projet de restauration patrimoniale.

Par ailleurs, l'histoire locale et le patrimoine du Douaisis seront valorisés à travers différents projets que le Département accompagnera : mémoire fluviale et des bateliers avec l'association AMPAVE, Célestin Leduc, résistant et figure locale de Dechy, les Géants à Cantin, muséographie du beffroi de Douai, inscrit au Patrimoine de l'Humanité. Cette valorisation devra s'appuyer sur un projet scientifique et culturel, et intégrer les démarches de développement culturel et de mise en réseau des musées thématiques sur le territoire (la valorisation de la mémoire fluviale pourrait ainsi trouver sa place dans le cadre d'animations dédiées à la lecture publique...).

→ **Conservation patrimoniale des églises du Douaisis** →

→ **Médiation patrimoniale** →

→ **Valorisation muséographique de l'histoire locale** →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les communes s'engagent à porter leurs projets de restauration patrimoniale des églises en respectant, par des études préalables qualitatives, l'intégrité historique et architecturale des édifices.
 - ▶ Les communes s'engagent à accompagner chaque projet de conservation patrimoniale d'une démarche de valorisation et d'un projet de développement local, notamment culturel et social à l'attention des habitants.
 - ▶ Le Département s'engage à mobiliser l'expertise de l'ingénierie départementale pour accompagner les communes dans la définition et l'élaboration de leurs projets de conservation et valorisation du patrimoine.
 - ▶ Le Département et les porteurs de projets veilleront à intégrer des objectifs de médiation patrimoniale dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement culturel.
-
- ▶ Les porteurs de projets s'engagent, en associant le Département, à garantir la pérennité des éventuelles collections d'objets et élaborer un projet scientifique et culturel.
 - ▶ Le Département s'engage à accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration de leurs projets.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Église	DO.040.001	Landas	Financement d'une étude	++
Étude et travaux de l'église Saint-Martin	DO.040.002	Beuvry-la-Forêt	Financement d'une étude	+++
Rénovation de l'église	DO.040.003	Aix-les-Orchies	Soutien à l'investissement	+
Restauration extérieure de l'église	DO.040.004	Arleux	Soutien à l'investissement	++
Travaux de sécurité de l'église	DO.040.005	Auchy-lez-Orchies	Soutien à l'investissement	+
Travaux de l'église Saint-Amand	DO.040.006	Férin	Soutien à l'investissement	+++
Restauration de l'église Saint-Ranulphe	DO.040.007	Lauwin-Planque	Soutien à l'investissement	+

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Définition d'une étude-action de médiation patrimoniale	DO.040.008	CC Cœur d'Ostrevent	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++
Recueil mémoire navigation fluviale	DO.040.009	AMPAVE	Soutien en fonctionnement	+++
Actions de restauration du patrimoine bâti	DOVA.007	PNR Scarpe-Escout	Partenariat technique	++
Mobilisation des habitants, patrimoines et développement durable	DOVA.008	PNR Scarpe-Escout	Partenariat technique	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Centre de découverte du monde des Géants	DO.040.010	Association d'histoire locale de Cantin	Soutien à l'investissement	++
Liaison : Liens InterActifs de l'Image et du Son	DO.040.011	Douaisis Tourisme	Soutien à l'investissement	+
Maison Célestin Leduc	DO.040.012	Dechy	Soutien à l'investissement	++
Aménagement muséographique du beffroi	DO.040.013	Douai	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Préservation architecturale et patrimoniale des églises
- ▶ Renforcement de l'attractivité du territoire par la valorisation des édifices
- ▶ Meilleure connaissance du patrimoine, à la fois remarquable et « quotidien », par les habitants
- ▶ Contribution au développement local des communes et du territoire
- ▶ Développement de synergies et de stratégies territoriales en matière de conservation et valorisation des patrimoines bâtis
- ▶ Pérennisation des collections d'objets et d'œuvres remarquables

Liens avec d'autres projets :

- Mise en réseau des musées du Douaisis et rénovation du musée de la Chartreuse de Douai
- Vers des destinations touristiques « Douaisis Pays d'art et d'histoire » et « Bassin Minier, Patrimoine Mondial »

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Conforter, valoriser et faire rayonner l'offre culturelle sur tout le territoire et pour tous les habitants

ENJEU 9 : Développer une mise en tourisme durable à l'échelle du Grand Douaisis s'appuyant sur ses patrimoines

Le territoire dispose de plusieurs musées, à la fois « musées de France », tels que le musée de la Chartreuse ou le Centre historique minier de Lewarde, ou de musées thématiques à Orchies, Roost-Warendin, Bouvignies, Aniche, Marchiennes ou Rieulay. En 2014, ouvre au public à Douai et Râches « Arkéos », musée dédié à la valorisation pédagogique et touristique de l'archéologie dans le Douaisis, projet auquel le Département du Nord a apporté son soutien. La valorisation scientifique et culturelle de l'histoire locale du Douaisis nécessite une coopération accrue entre ces différents lieux, afin de développer leur capacité de rayonnement auprès des habitants et visiteurs.

Douaisis Tourisme propose une mise en réseau de ces différents musées, en liant celle-ci à l'objectif de reconnaissance du territoire comme « Pays d'art et d'histoire ».

Cette nécessaire dynamique territoriale de valorisation et de mise en réseau des musées du Douaisis pourra s'appuyer sur le projet de rénovation du musée de la Chartreuse porté par la Ville de Douai, que le Département accompagnera au titre de l'intérêt patrimonial de l'ancien couvent des Chartreux et de la collection du musée.

Liens avec d'autres projets :

- Conservation et valorisation sociale, culturelle et scientifique du patrimoine local
- Vers des destinations touristiques « Douaisis, Pays d'art et d'histoire » et « Bassin Minier, Patrimoine Mondial »

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à structurer leur offre culturelle, patrimoniale et touristique existante en associant les acteurs concernés pour réfléchir au label « Pays d'art et d'histoire ».
- ▶ Le Département du Nord s'engage à accompagner la mise en réseau des musées du territoire portée par Douaisis Tourisme et de diffusion de la collection de la photothèque Augustin Boutique sur le territoire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aide à la diffusion sur le territoire des expositions photographiques de la photothèque Augustin Boutique	DO.041.001	Douai	Soutien au fonctionnement	++
Qualification et mise en réseau des musées du Douaisis	DO.041.002	Douaisis Tourisme	Soutien au fonctionnement	++
Restauration des couvertures du musée de la Chartreuse	DO.041.003	Douai	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Accroissement du nombre de visiteurs et développement touristique local
- ▶ Développement des coopérations territoriales en matière de culture et de patrimoine
- ▶ Mise en valeur structurée de l'offre patrimoniale et muséale



ENJEU 8

Développer et mieux encadrer les activités physiques et sportives et les loisirs

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 8 : Développer et mieux encadrer les activités physiques et sportives et les loisirs

De nombreux projets de rénovation et de construction d'équipements sportifs existent ou sont en cours de réflexion dans le Douaisis.

Aujourd'hui, ces différents projets ne sont pas articulés entre eux. C'est pourquoi, il est proposé d'engager une recherche de priorisation, de mutualisation et d'optimisation des équipements, afin de mieux prendre en compte les besoins et les pratiques des habitants et optimiser les coûts en investissement, mais aussi de fonctionnement de tels équipements.

Cette priorisation doit être menée de façon objective et concertée entre le Département et les acteurs locaux. C'est pourquoi le Département souhaite :

- accompagner dans un premier temps les projets considérés comme prioritaires, notamment lorsqu'ils sont mutualisés ou favorisent l'accès à ses publics prioritaires (personnes en situation de handicap, collégiens) ;
- déterminer quels sont les autres projets à accompagner et les prioriser, parmi les projets inscrits en annexe, après avoir mené une analyse globale des équipements et des besoins.

À plus long terme, une étude spécifique devrait être menée par l'État et les collectivités territoriales (Région et Départements) sur les équipements sportifs, dont les équipements nautiques. Elle prendra notamment en compte l'offre actuelle en termes d'installations sportives pour définir les besoins prioritaires du territoire selon les pratiques recensées (scolaire, associatif, etc.).

Par ailleurs, afin de favoriser l'apprentissage de la natation des collégiens, le Département soutient activement leur accès aux équipements nautiques du territoire, notamment via une dotation sur les frais de transport.

→ **Amélioration de la connaissance des besoins locaux** →

→ **Équipements sportifs de qualité** →

→ **Apprentissage et pratique de la natation** →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

▶ Les partenaires sur le territoire s'engagent à fournir au Département l'ensemble des données à leur disposition.

▶ Le Département s'engage à réaliser une analyse qui prenne en compte les équipements sportifs existants ainsi que les besoins des habitants du territoire (équipements et pratiques, collégiens).

▶ Les porteurs de projets s'engagent à mener des projets qualitatifs, notamment concernant le volet animation et pratiques sportives.

▶ Le Département s'engage à apporter un soutien en Investissement aux équipements jugés prioritaires.

▶ Les communes d'Auby et d'Aniche s'engagent dans des démarches de Haute Qualité Environnementale dans la mise en œuvre de leurs projets

▶ Le Département s'engage à soutenir les projets d'Auby et d'Aniche et à poursuivre sa politique d'accompagnement des collégiens.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Analyse globale sur les équipements et les pratiques sportives	DO.042.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Construction d'une salle de sports	DO.042.002	Faumont	Soutien à l'investissement	++
Construction d'une salle de gymnastique	DO.042.003	Lambres-lez-Douai	Soutien à l'investissement	+++
Court de tennis	DO.042.004	Somain	Soutien à l'investissement	++
Création d'une salle de gymnastique en extension de la salle de sports G. Breux	DO.042.005	Râches	Soutien à l'investissement	+++
Extension de complexe sportif	DO.042.006	Beuvry-la-Forêt	Soutien à l'investissement	+++
Construction de vestiaires et sanitaires pour le terrain municipal	DO.042.007	Marchiennes	Soutien à l'investissement	++
Extension de la salle de gymnastique (complexe sportif Gayant)	DO.042.008	Douai	Soutien à l'investissement	+++
Extension de la salle des sports Pierre de Coubertin	DO.042.009	Aniche	Soutien à l'investissement	++
Extension et réhabilitation de la salle de sports	DO.042.010	Arleux	Soutien à l'investissement	+++
Remise en état des vestiaires de la salle de sports de la Tour des Dames	DO.042.011	Douai	Financement d'une étude	++
Rénovation du terrain synthétique du stade de Bellefrière	DO.042.012	Roost-Warendin	Soutien à l'investissement	++
Rénovation des vestiaires et sanitaires	DO.042.013	Monchecourt	Soutien à l'investissement	+++
Terrain de football avec gazon synthétique	DO.042.014	Cuincy	Soutien à l'investissement	+++
Terrain en gazon synthétique	DO.042.015	Lambres-lez-Douai	Soutien à l'investissement	++
Terrain synthétique	DO.042.016	Guesnain	Soutien à l'investissement	+++
Terrain synthétique	DO.042.017	Raimbeaucourt	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation et mise aux normes de la salle Narcisse Midavaine	DO.042.018	Émerchicourt	Soutien à l'investissement	+++
Reconstruction de la salle de tennis de table à Beuvry	ALDO.11	CC Cœur de Pévèle	Soutien à l'investissement	+++
Création d'un plateau multisports	DO.042.020	Bugnicourt	Soutien à l'investissement	++
Espace foyer rural : aménagement d'un terrain multisports	DO.042.021	Hamel	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement d'un plateau multisports dans le quartier Heurteau	DO.042.022	Hornaing	Soutien à l'investissement	++
Rénovation des sols des salles Cheminots et cour des Dames	DO.042.023	Douai	Soutien à l'investissement	++
Rénovation du sol sportif de la salle de la Templierie	DO.042.047	Douai	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation des sols sportifs de la salle Theuriet	DO.042.024	Douai	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'un équipement dédié aux arts martiaux à Nomain	ALDO.12	CC Espace en Pévèle	Soutien à l'investissement	++
Création de plateau multisports	DO.042.048	Orchies	Soutien à l'investissement	++
Réhabilitation de la piscine municipale	DO.042.026	Auby	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation-extension de la piscine tournesol	DO.042.027	Aniche	Financement d'une étude	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Amélioration de la connaissance et l'objectivation des besoins afin d'aboutir à un maillage cohérent du territoire en matière d'équipements sportifs
- ▶ Mise en place d'équipements dont l'utilisation est optimisée et qui offrent des pratiques variées et adaptées aux besoins des habitants
- ▶ Améliorer l'accès des collégiens et habitants aux pratiques sportives

Liens avec d'autres projets :

- Développement de l'offre éducative à l'intention des collégiens et de la jeunesse
- Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces et équipements publics
- Aménagement de l'écoquartier du Raquet à Douai et Sin-le-Noble

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 8 : Développer et mieux encadrer les activités physiques et sportives et les loisirs

De nombreux clubs et activités sportives existent dans le Douaisis. Néanmoins, au-delà des sports traditionnels présents dans chaque commune, un enjeu de démocratisation de l'ensemble des sports a vu le jour, afin que les habitants aient accès à une plus grande palette de disciplines. Cette démocratisation nécessite une égalité d'accès aux équipements et à la pratique sportive, dans un souci de bien-être et de santé pour tous.

Une meilleure connaissance permettrait de faciliter les mises en réseau et la mutualisation des équipements et des pratiques. Cela passe par un dialogue renforcé entre collectivités, clubs, fédérations, bénévoles, etc., afin de renforcer la présence de professionnels formés et qualifiés au plus près des usagers.

Pour répondre à ces enjeux, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) propose de réaliser une étude sportive intercommunale, en lien avec chaque EPCI du Douaisis, afin de connaître les préoccupations et les réalités du terrain. Cela doit permettre de développer et de soutenir la pratique sportive de manière plus cohérente, en portant la demande des pratiquants du territoire et la parole du mouvement sportif en général, dans une visée intercommunale.

Dans un second temps, le CDOS, en lien avec Profession Sport 59 souhaite expérimenter des plateformes territoriales du sport pour :

- informer, renseigner, orienter toutes les personnes du territoire souhaitant pratiquer des activités physiques et sportives vers les associations répondant au mieux à leurs besoins ;
- favoriser le développement des activités encadrées et structurées en lien avec les associations sportives du territoire ;
- développer de nouvelles formules de pratiques des activités physiques et sportives dans le Douaisis, notamment autour de deux axes : sport nature et sport loisirs.

Le Département souhaite accompagner de façon expérimentale cette initiative innovante en soutenant dans un premier temps le volet études.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le CDOS et Profession Sport 59 s'engagent à travailler ensemble au développement d'un outil de connaissance et de développement des pratiques, à associer les EPCI, l'ensemble des communes, des clubs sportifs, voire les habitants (bénévoles, praticiens, etc.).

Le Département du Nord s'engage à soutenir cette initiative de façon expérimentale, en apportant sa connaissance et son expertise, et en apportant éventuellement un concours financier, pour mener une étude préalable de plateformes territoriales du sport.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Plateforme territoriale du sport	DO.043.001	CDOS et « Profession sports 59 »	Financement d'une étude à titre expérimental	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Développement d'une offre d'emploi territorialisée
- ▶ Meilleure connaissance des pratiques sportives et des moyens humains sur le territoire
- ▶ Mutualisation et professionnalisation de l'encadrement sportif
- ▶ Accès plus grand et plus diversifié aux pratiques pour les habitants du territoire

Liens avec d'autres projets :

- Offre qualitative et équilibrée d'équipements sportifs
- Développement et organisation des sports de nature et de la randonnée dans le Douaisis

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 8 : Développer et mieux encadrer les activités physiques et sportives et les loisirs

ENJEU 10 : Renforcer les coopérations et synergies avec les territoires voisins

Les itinéraires cyclables à longue distance représentent des axes structurants pour le développement du tourisme mais participent également à la découverte d'espaces naturels de proximité et au développement des modes dits doux de déplacements quotidiens. Les voies vertes, bien souvent intégrées au sein de ces itinéraires, forment, par leurs aménagements et leurs modes de gestion écologiques, des continuités écologiques favorisant la préservation de la biodiversité et constituent par conséquent des supports de la Trame Verte et Bleue régionale.

Ces véloroutes contribuent à tisser des liens entre les différents territoires et sont appréciés aussi bien des touristes belges ou néerlandais que des habitants comme support d'activités de loisirs. Conçues à l'échelle européenne, elles trouvent leur prolongement local à travers plusieurs projets situés dans le Douaisis et les territoires voisins.

La véloroute du Bassin Minier relie la Belgique au département du Pas-de-Calais en traversant les agglomérations de Douai et Valenciennes. Si une première étude de tracé a été réalisée par la Mission Bassin Minier, il importe d'actualiser ce tracé face aux nouvelles opportunités ouvertes, notamment les boucles de la Communauté d'Agglomération du Douaisis. Le chemin de halage de la Scarpe et **la voie verte des Gueules Noires (située dans le Valenciennois et objet de travaux de réhabilitation)** représentent les maillons structurants de cette véloroute.

La véloroute du Paris-Roubaix relie l'agglomération de Valenciennes à l'agglomération lilloise. L'étude de son tracé et sa faisabilité sont portées par le Pays Pévélois et le syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. Là encore, l'image du mythique Paris-Roubaix est un bon support de prestige et de communication. **La véloroute « au fil de l'Eau »** relie Arras au Val-Joly en traversant la vallée de la Sensée. Son tracé et sa faisabilité restent à établir. Le Département du Nord et les communautés d'agglomération sont pressentis comme les opérateurs principaux. **La voie verte départementale du Sucre** constitue un axe de liaison entre la métropole lilloise et la véloroute du Bassin Minier tandis que **la voie verte départementale du « Cavalier d'Azincourt »** relie la véloroute « au fil de l'Eau » à celle du Bassin Minier. Ces deux voies vertes sont des propriétés départementales et leur aménagement est programmé sur la période 2016-2019.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les intercommunalités s'engagent à accompagner ou à mener les études de tracés et de faisabilité, à réaliser certaines portions ou à faciliter les démarches foncières pour la création des sites propres.
- Le Département s'engage à prendre en charge la coordi-

nation des tracés étant donné leur caractère international, interdépartemental et intercommunal, les aménager le cas échéant et ce en partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais. Il s'engage à travailler sur le jalonnement des véloroutes dans un souci de continuité et de lisibilité.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Véloroute du Bassin Minier	DO.044.001	CA du Douaisis et Département du Nord	Financement d'une étude	++
Véloroute du Paris-Roubaix	ALDOVA.01	Pays Pévélois, Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	Financement d'une étude	+++
Véloroute « au fil de l'Eau »	DO.044.002	CA du Douaisis et Département du Nord	Financement d'une étude	+
Voie verte du Sucre	ALDO.06	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++
Voie verte dite « Cavalier d'Azincourt »	DOVA.010	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration du maillage cyclotouristique
- Coordination des aménagements cyclotouristiques
- Attractivité globale du territoire et mise en réseau des richesses touristiques et sites de loisir, notamment dans le cadre de la valorisation de l'« inscription-Unesco »
- Contribution à la Trame Verte et Bleue régionale

Liens avec d'autres projets :

- Amélioration et sécurisation des déplacements cyclables et des modes doux
- Développement et organisation des sports de nature et de la randonnée dans le Douaisis

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 8 : Développer et mieux encadrer les activités physiques et sportives et les loisirs

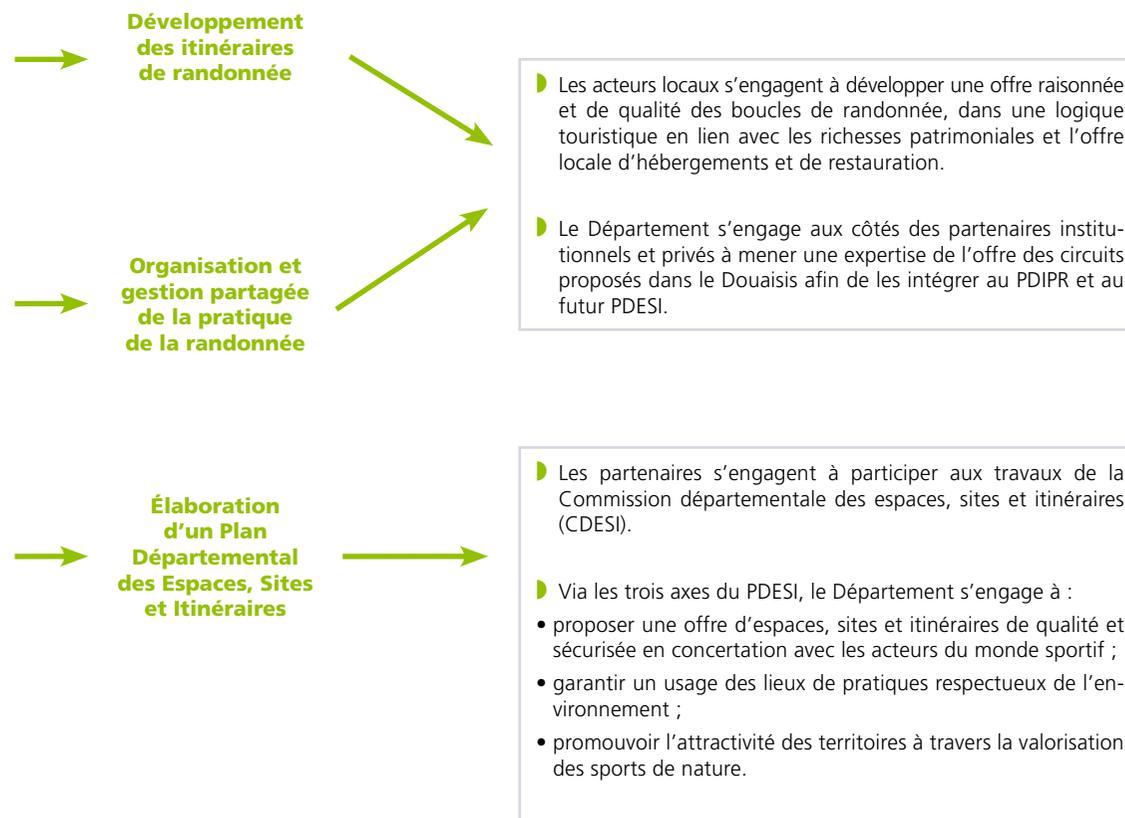
ENJEU 9 : Développer une mise en tourisme durable à l'échelle du Grand Douaisis s'appuyant sur ses patrimoines

Le territoire du Douaisis est riche en offres de randonnée pédestre : petite randonnée, grande randonnée et grande randonnée de pays du Bassin Minier, VTT, cyclotourisme et dernièrement équestre avec la mise en place et en tourisme des boucles équestres « Équi-Pévéloise » en partenariat avec le « Pays Pévélois » et le PNRSE.

Dans la gestion quotidienne de la randonnée, le Département s'appuie sur un réseau important de partenaires pour assurer l'entretien et le balisage des sentiers. Le Comité Départemental de la Randonnée (CDRP) assure par ailleurs une expertise technique sur les questions de balisage et de qualification des circuits. De plus, dans un souci de préservation de la biodiversité, l'entretien des sentiers s'effectue en « gestion différenciée » sur les territoires de la CAD, de la CCCO et du syndicat mixte du PNR Scarpe-Escaut.

Pour faire face à la demande grandissante du public en matière de sports de nature et des activités émergentes, la mise en place des PDESI / CDESI s'impose. La loi a désigné le Département chef de file pour « favoriser le développement maîtrisé des sports de nature » à travers un outil, le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI), et une méthode, la CDESI.

Le Plan intégrera tout ou partie du PDIPR et inscrit de nouveaux espaces, sites et itinéraires pour pérenniser les pratiques sportives dans les trois dimensions : terrestre, aérienne et nautique. Son élaboration s'articulera avec les travaux réalisés dans le Pas-de-Calais.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Développement de la base de loisirs Loisiparc	DO.045.001	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement et valorisation des boucles communautaires	DO.045.002	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	+++
Balisage des circuits - GR et GRP	DO.045.003	Com. dép. de la Randonnée Pédestre	Convention	+++
Balisage des circuits - petite randonnée	DO.045.004	Com. dép. de la Randonnée Pédestre	Convention	+++
Chemin propre	DO.045.005	Com. dép. de la Randonnée Pédestre	Convention	++
Création d'un sentier de randonnée accessible à tous (sentier du Bois de Lewarde)	DO.045.006	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	+
Étude de faisabilité et aménagement de la boucle 4 de la Trame Verte du Bassin Minier	DO.045.007	CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude	+++
Expertise de la randonnée	DO.045.008	Com. dép. de la Randonnée Pédestre	Convention	+++
Formation technique au balisage	DO.045.009	Com. dép. de la Randonnée Pédestre	Convention	+++
Mise en valeur écologique et économique de la randonnée	DOVA.009	Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	Soutien au fonctionnement	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Mise en place de la CDESI pour l'élaboration du PDESI à partir de 15 objectifs prédéfinis	DO.045.010	Département du Nord	Animation du partenariat	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Développement et qualification de l'offre de randonnée
- ▶ Inscription des espaces, sites et itinéraires de loisirs de nature au futur Plan départemental
- ▶ Retranscription qualitative du PDIPR

Liens avec d'autres projets :

- Développement des véloroutes et réhabilitation des voies vertes du Sucre et du Cavalier d'Azincourt
- Développement et gestion partagée de l'espace naturel des Argales, grand site minier du Douaisis
- Développement des partenariats et d'une offre de services adaptée en Pévèle
- Inscription Unesco : levier de développement social et territorial et moteur d'une approche globale et interdépartementale



ENJEU 9

Développer une mise en tourisme durable à l'échelle du Grand Douaisis s'appuyant sur ses patrimoines

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Développer une mise en tourisme durable à l'échelle du Grand Douaisis s'appuyant sur ses patrimoines

Si le Grand Douaisis dispose d'atouts patrimoniaux reconnus, le territoire n'est pas encore suffisamment perçu comme une destination touristique avérée. L'offre en hébergements touristiques reste déficitaire, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

L'information et la communication sur les potentiels du territoire reposent aussi sur une gouvernance structurée afin de contribuer à son rayonnement. Renforcer l'image et l'attractivité du Grand Douaisis est un enjeu de premier plan pour développer une réelle économie touristique durable. En ce sens, la démarche d'étude d'implantation d'une signalétique « Bassin Minier, Patrimoine Mondial » menée par la Mission Bassin Minier et visant à rendre visible l'inscription du territoire au Patrimoine de l'Humanité depuis les grands axes, mérite une collaboration et une coordination étroites des différents acteurs. Cette démarche et le projet porté par Douaisis Tourisme (cf. *fiche-projet n°47*) seront ainsi complémentaires et permettront un développement de l'accueil et de l'information touristiques.

Liens avec d'autres projets :

- Vers des destinations touristiques « Douaisis, Pays d'art et d'histoire » et « Bassin Minier, Patrimoine Mondial »
- Développement et gestion partagée de l'espace naturel des Argales, grand site minier du Douaisis
- Développement social, culturel, économique et touristique des territoires miniers à l'échelle interdépartementale

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre des projets qualitatifs préservant et valorisant l'identité et les atouts locaux et à associer le Département dans leurs projets.
- ▶ Le Département du Nord s'engage à accompagner techniquement en lien avec Nord Tourisme et/ou financièrement les acteurs ainsi que les porteurs de projets d'hébergements touristiques intégrant les critères de qualité inhérents à la politique de soutien aux hébergements touristiques durables.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Accompagnement des prestataires touristiques dans une démarche de développement durable	DO.046.001	Douaisis Tourisme	Partenariat technique	+++
Accessibilité de l'offre touristique et agricole	DOVA.012	Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	Partenariat technique	++
Pérenniser et renforcer le mode de structuration de Douaisis Tourisme	DO.046.002	Douaisis Tourisme	Partenariat technique	++
Animation du Plan Local de Développement Touristique à l'échelle du Pays Pévélois	ALDO.07	Pays Pévélois	Partenariat technique	+++
Bâtiments Ferme Debreyne	DO.046.003	Auby	Appui technique via l'ingénierie départementale	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Augmentation de la clientèle, du nombre de nuitées et de la durée de séjour
- ▶ Développement du travail collaboratif entre les acteurs touristiques
- ▶ Accroissement des retombées de l'économie touristique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Développer une mise en tourisme durable à l'échelle du Grand Douaisis s'appuyant sur ses patrimoines

Dans le Nord, le Douaisis est le seul territoire à bénéficier d'une triple inscription au Patrimoine de l'Humanité : les Géants, le beffroi de Douai et le Bassin Minier. La concentration de patrimoines, à la fois matériels (ex. : « Douaisis, terre d'Abbayes »), immatériels mais aussi paysagers et naturels, notamment sur le territoire du Parc Naturel Régional, est un véritable atout, pourtant méconnu et insuffisamment valorisé.

Douaisis Tourisme souhaite voir reconnaître le territoire comme « Pays d'art et d'histoire », afin d'accroître la lisibilité de la destination touristique et changer le regard des habitants sur la richesse et la diversité du patrimoine du Douaisis. L'objectif est de positionner le Grand Douaisis comme une destination touristique de premier niveau, et de favoriser l'appropriation des richesses patrimoniales par les habitants du territoire, notamment les plus jeunes, dans une finalité de connaissance et de valorisation partagée.

Dans le cadre d'une concertation préalable avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Département pourrait accompagner l'étude de préfiguration visant à constituer le dossier pour la reconnaissance comme « Pays d'art et d'histoire ».

Composante de cette richesse patrimoniale, le patrimoine minier, en partie « patrimoine habité », inscrit par l'Unesco comme « patrimoine culturel évolutif vivant », nécessite à la fois d'être « mis en tourisme » à l'attention des visiteurs et mieux explicité et valorisé auprès des habitants du territoire. À cet égard, Douaisis Tourisme propose un projet valorisant le patrimoine minier autour d'objectifs de médiation patrimoniale à l'attention de différents publics, à partir de différents « supports » de valorisation : cavaliers et itinéraires de randonnée, cités minières, espaces naturels d'origine minière. Au regard notamment de l'enjeu d'appropriation par les habitants, le Département du Nord accompagnera ce projet. Nord Tourisme, en lien avec l'ingénierie départementale, devra être associé à ces démarches afin d'apporter son ingénierie et d'accompagner techniquement les projets touristiques du territoire. Au démarrage de sa mise en œuvre, ce projet pourrait être proposé aux acteurs du Valenciennois afin d'en élargir le périmètre.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Douaisis Tourisme s'engage à mobiliser l'ensemble des partenaires concernés par ces démarches (DRAC, bailleurs, communes, EPCL, syndicat mixte du PNR-Scarpe-Escaut, Mission Bassin Minier, Département et Nord Tourisme), et à contribuer au développement de la médiation en s'appuyant notamment sur ces partenaires.
- ▶ Les porteurs de projet s'engagent à respecter les droits culturels de chacun dans la conception des projets : co-construction, ou *a minima*, implication des habitants.

tion, ou *a minima*, implication des habitants. Au-delà du respect des personnes, il s'agit de créer les conditions d'une véritable appropriation de ces projets par les habitants.

- ▶ Le Département du Nord s'engage à accompagner les travaux de Douaisis Tourisme, en s'appuyant sur l'expertise de Nord Tourisme.

ACTIONS ET PARTENARIATS

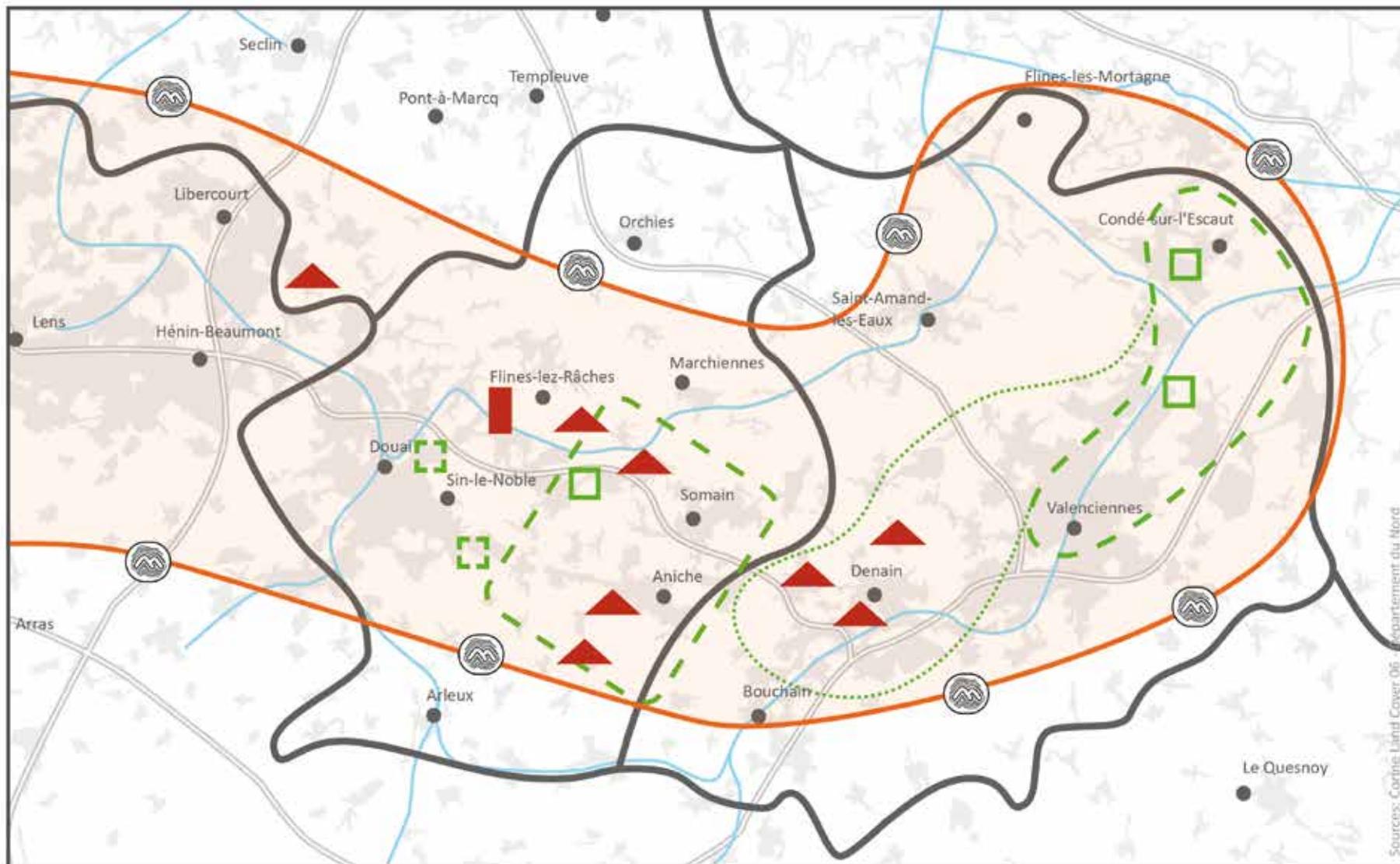
	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Douaisis pays d'art et d'histoire	DO.047.001	Douaisis Tourisme	Financement d'une étude	++
Préservation et requalification du chevallement d'Anhiens	DO.047.002	CA du Douaisis	Financement d'une étude	+++
Sensibilisation des publics et mise en tourisme du patrimoine minier	DO.047.003	Douaisis Tourisme	Soutien à l'investissement à titre expérimental	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Rendre plus accessibles et préserver les patrimoines bâtis
- ▶ Sensibilisation du public scolaire et des habitants
- ▶ Appropriation des patrimoines et de l'identité du territoire
- ▶ Constructions d'offres touristiques organisées
- ▶ Accroissement du nombre de visiteurs
- ▶ Développement des coopérations opérationnelles entre acteurs
- ▶ Renforcer la signalisation touristique

Liens avec d'autres projets :

- Développement et gestion partagée de l'espace naturel des Argales, grand site minier du Douaisis
- Développement de l'accueil, l'information et l'hébergement touristiques



Sources: Corinne Land Coyer, 06 - Département du Nord

Actions en faveur du développement social et territorial de l'ancien Bassin Minier

- > Animation de l'Inscription UNESCO 
- > Classement de la chaîne des terrils 

- > Développement social et urbain des cités minières
- études  - travaux 



ENJEU 10
Renforcer
les coopérations
et synergies avec
les territoires voisins

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : (commun avec le Valenciennois) : Renforcer les coopérations et synergies avec les territoires voisins

La riche histoire minière et industrielle du Nord - Pas-de-Calais a laissé une empreinte forte sur les territoires du Douaisis et du Valenciennois. Cette continuité est-ouest se retrouve, au-delà du découpage administratif, dans les dimensions urbaine, sociale, économique, écologique, culturelle et patrimoniale.

Initialement créée pour appuyer la mise en œuvre d'un programme global de restructuration du Bassin Minier, la Mission Bassin Minier demeure un expert de ces problématiques à l'échelle de ce territoire. Sa dimension multi-partenariale et l'expertise des dynamiques et des besoins en font un outil pertinent d'aide à la décision pour l'ensemble des collectivités et les acteurs du territoire comme l'État, la Région, les Départements, intercommunalités et communes qui œuvrent à ses côtés au renouvellement et au développement de ce territoire.

En 2012, la Mission Bassin Minier est devenue gestionnaire du label Unesco.

En coordination avec l'État, la Mission Bassin Minier assure, en tant que structure gestionnaire du « Bien inscrit » la promotion de l'image de l'ancien Bassin Minier et l'impulsion d'actions contribuant à la préservation et à la valorisation de ce paysage culturel et patrimonial.

Cette mission repose sur une approche scientifique et technique ambitieuse d'une part, et sur une approche de développement local d'autre part, par le biais d'un dialogue territorial et partenarial réunissant tous les acteurs du territoire, comme les « comités locaux du patrimoine ».

La mise en œuvre du plan de gestion Unesco s'appuiera utilement sur la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et sur les recommandations des SCoT du Douaisis et du Valenciennois en termes de traduction réglementaire dans les documents d'urbanisme, ainsi que sur les collectivités territoriales, Région, Département, communes et notamment les agglomérations pour la rendre opérationnelle.

La réussite des projets s'appuiera sur une consolidation de la gouvernance à la « bonne échelle » : la Conférence Permanente du Bassin Minier (CPBM), la gouvernance propre à la mise en œuvre du Plan de gestion du « Bien inscrit » par l'Unesco, la coordination interdépartementale entre le Nord et le Pas-de-Calais.

Le Département du Nord est partenaire de cette dynamique en soutenant notamment la Mission Bassin Minier dans son action territoriale.

Participation à la dynamique commune et à la gouvernance mise en place par la Mission Bassin Minier

Renforcement des partenariats et coopérations en faveur de la mise en œuvre du Plan de gestion Unesco

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- La Mission Bassin Minier s'engage à associer systématiquement les partenaires et notamment le Département à ses travaux et à les en informer régulièrement.
- Les collectivités du territoire s'engagent à contribuer à la gouvernance technique et territoriale dédiée à la mise en œuvre du Plan de gestion ainsi qu'à la promotion du « Bassin Minier, Patrimoine Mondial », en associant notamment Nord Tourisme, ingénierie d'accompagnement technique. Ils s'engagent à relayer les interventions et/ou soutien du Département du Nord.
- Les acteurs du territoire s'engagent à participer aux instances de gouvernance des Contrats de territoire du Douaisis et du Valenciennois.
- Le Département du Nord s'engage à poursuivre sa coopération étroite avec le Département du Pas-de-Calais sur les sujets impactant le développement des anciens territoires miniers.
- Le Département du Nord s'engage à soutenir financièrement l'ingénierie qualifiée offerte par la Mission Bassin Minier.

- La Mission Bassin Minier s'engage à piloter la mise en œuvre du Plan de Gestion.
- Les porteurs de projet sur le territoire (communes, intercommunalités, etc.) s'engagent à pleinement articuler leurs projets avec des objectifs de développement culturel, de développement social local, d'accès aux services et de prévention sociale et médico-sociale. Autour d'objectifs visant au développement des droits culturels, ils s'engagent à intégrer la participation des habitants.
- L'ensemble des acteurs concernés (État, Pas-de-Calais, PNR, communes...) s'engagent aux côtés du Département en matière d'aménagement et de développement des territoires.
- Le Département du Nord s'engage à appuyer les projets sociaux et culturels du territoire par la mobilisation de son expertise et de son ingénierie. Il s'engage à associer systématiquement la Mission Bassin Minier dans les projets qu'il mène sur le Bassin Minier.

ACTIONS ET PARTENARIATS

RÉSULTATS ATTENDUS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Expertise et valorisation du Bassin Minier	DOVA.011	Mission Bassin Minier	Convention	+++

- ▶ Animation des coopérations technique et politique
- ▶ Partage des informations et de l'expertise territoriale entre tous les partenaires
- ▶ Renforcement des coopérations et du dialogue à l'échelle locale et territoriale

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Mise en œuvre globale du Plan de gestion	DOVA.013	Collectivités concernées	Partenariat technique	+++

- ▶ Animation partagée de la démarche Unesco - Plan de gestion
- ▶ Animation de la démarche des cités minières
- ▶ Mise en œuvre coordonnée du plan de gestion Unesco
- ▶ Animation de la gouvernance technique et politique aux différentes échelles territoriales
- ▶ Coordination des actions dans le cadre d'une vision interdépartementale et d'une articulation avec les PO des fonds européens et du CPER 2014-2020

Liens avec d'autres projets :

- Inscription Unesco : levier de développement social et territorial et moteur d'une approche globale et interdépartementale

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : (commun avec le Valenciennois) : Renforcer les coopérations et synergies avec les territoires voisins

Les acteurs du territoire s'inscrivent dans la nécessité de porter un développement intégré des anciens territoires miniers du Nord et du Pas-de-Calais, qui devra nécessairement reposer sur une approche globale : sociale et médico-sociale, patrimoniale et culturelle, économique et touristique, urbaine et écologique. Ces objectifs ont notamment donné lieu à leur formalisation dans l'« acte 2 » du « Livre blanc du Bassin Minier », élaboré au cours de l'année 2013.

L'inscription de l'ancien Bassin Minier au Patrimoine de l'Humanité peut et doit constituer un levier de développement local. À cet effet, le Département du Nord sera partie prenante de cette dynamique.

Au titre de ses compétences, il accompagnera une partie des projets présentés par les acteurs du Douaisis et du Valenciennois (inscrites dans ce Plan d'actions), financièrement ou techniquement, à travers la mobilisation de l'ingénierie départementale ou des partenariats permettant d'accompagner l'émergence de projets contribuant au développement des territoires de l'ancien Bassin Minier. Le Département du Nord portera par ailleurs des démarches et projets communs dans le cadre de la Convention interdépartementale du Nord et du Pas-de-Calais installée en 2013 et en contribuant à l'élaboration de schémas et programmations d'échelle régionale.

D'ores et déjà, le Département du Nord prévoit de s'engager sur deux questions majeures pour les territoires de l'ancien Bassin Minier. En premier lieu, il s'engage pleinement dans une démarche de classement de la Chaîne des Terrils du Nord - Pas-de-Calais au titre de la loi « Paysage » de 1930 afin de conforter l'inscription des terrils au Patrimoine de l'Humanité. Huit terrils dont le Département du Nord est propriétaire intègrent cette démarche : Saint-Éloi, Germignies-nord, Sainte-Marie, Argales, Saint-Roch, Renard, Bas-Riez et Audiffret. Les orientations de gestion de ces terrils pourraient constituer le socle pour une future reconnaissance de la

Chaîne des Terrils comme Grand site de France. Cette démarche de classement et la perspective de reconnaissance comme Grand site de France concourent à la valorisation éco-touristique des territoires miniers. Par ailleurs, en s'appuyant sur la Trame Verte et Bleue et sur l'élaboration du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) dédiés aux sports de nature, il s'agira de contribuer à relier et rendre complémentaires les grands pôles de nature, parmi lesquels les espaces naturels sensibles départementaux.

En second lieu, un nombre conséquent de cités minières ont été inscrites au Patrimoine de l'Humanité. Au-delà de cette reconnaissance, se posent des questions d'habitabilité, de prévention sociale, mais aussi de cadre de vie et d'accès aux services publics pour les habitants. À travers le soutien au projet des « cités minières pilotes » dans le Douaisis et le Valenciennois, le Département du Nord souhaite expérimenter une intervention ciblée contribuant là aussi au développement territorial et social dans les communes concernées. Il propose également un soutien et la participation à des études globales proposées par les acteurs du territoire et portant sur l'ensemble des problématiques (sociales, urbaines, patrimoniales, environnementales, culturelles). Le portage et le périmètre seront à préciser, et l'expertise et l'ingénierie des différents acteurs (tels que la Mission Bassin Minier, le CAUE du Nord, les Intercommunalités) seront à mobiliser. L'intervention sur les « cités minières pilotes » permettra d'alimenter l'élaboration d'une stratégie ciblée visant à développer des projets et démarches de développement global et intégré des anciens territoires miniers du Douaisis et du Valenciennois.

Enfin, désireux de réunir ses forces et l'ensemble de ses compétences, volontaristes ou relevant de ses « chefs de filât », le Département du Nord entend s'appuyer sur ces projets et plus généralement l'« inscription-Unesco » du territoire pour définir, en lien avec les acteurs concernés et notamment dans le cadre de la Convention interdépartementale « 59/62 », les modalités d'une stratégie départementale.



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à participer au renforcement de l'organisation de la pratique des sports de nature sur le territoire dans une logique de complémentarité entre sites et pôles. Par ailleurs ils s'engagent à inscrire la Trame Verte et Bleue dans un cadre réglementaire visant à faciliter la mise en œuvre des continuités.
- Le Département du Nord s'engage à poursuivre ses travaux et sa collaboration avec l'État (DREAL), la Mission Bassin Minier, le CPIE Chaîne des Terrils, l'EPF, les communes et leurs groupements et le Département du Pas-de-Calais visant à faire aboutir la démarche de classement des terrils et sites majeurs au titre de la loi « Paysage » de 1930.

- Les partenaires s'engagent à articuler les démarches de réflexion sur le devenir des cités minières en y incluant l'accès aux services sur le territoire, autour d'objectifs de réponse aux problématiques du vieillissement et d'inclusion sociale.
- Les partenaires s'engagent à unir leurs démarches afin de définir l'échelle de réflexion la plus pertinente et de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.
- Ils s'engagent à respecter les droits culturels de chacun dans la conception des projets : co-construction, ou *a minima*, implication des habitants. Au-delà du respect des personnes, il s'agit de créer les conditions d'une véritable appropriation de ces projets.
- Les partenaires s'engagent à évaluer l'impact socio-économique de l'intervention sur les « cités minières pilotes ».
- Le Département du Nord s'engage à accompagner les démarches de réflexion présentées par les communes et intercommunalités (dans le cadre d'un portage restant à préciser) et à mobiliser l'ingénierie départementale dans ces démarches.

- Le Département du Nord s'engage à mener une réflexion transversale visant à définir des modalités d'actions ciblées en vue de contribuer au développement social et territorial de l'ancien Bassin Minier.
- Le Département du Nord s'engage à poursuivre sa coopération étroite avec le Département du Pas-de-Calais sur les sujets impactant le développement des anciens territoires miniers.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Démarche de classement de la Chaîne des Terrils du Nord et du Pas-de-Calais	DOVA.014	Département du Nord	Partenariat technique	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Étude de rénovation de la cité Sainte-Croix	DO.049.001	Dechy	Financement d'une étude	++
Préservation des cités minières	DO.049.002	Douai	Financement d'une étude	++
Requalification des cités minières Lemay et Sainte-Marie	DO.049.003	Pecquen-court	Soutien à l'investissement	+++
Valorisation des cités minières	DO.049.004	CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Réflexion transversale du Département sur les problématiques des territoires de l'ancien Bassin Minier	DOVA.015	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Renforcement de la protection réglementaire des terrils
- Valorisation éco-touristique des terrils inscrits au Patrimoine de l'Humanité

- Amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services et des connexions aux tissus urbains et aux espaces naturels
- Réduction de la précarité énergétique et financière des ménages
- Appropriation culturelle et sociale du patrimoine minier par ses habitants
- Expérimentation d'une approche globale sur des cités minières pouvant être généralisée dans le cadre d'une évaluation socio-économique

- Mise en place d'un positionnement départemental et interdépartemental sur le territoire du Bassin Minier, en prenant en compte l'ensemble des compétences et politiques
- Prise en compte des spécificités du territoire dans le cadre du futur CPER, de la nouvelle programmation européenne et de la nouvelle politique de la ville et de la Convention avec le Département du Pas-de-Calais

Liens avec d'autres projets :

- Renforcement du partenariat avec la Mission Bassin Minier et des coopérations territoriales pour la mise en œuvre du plan de gestion

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Renforcer les coopérations et synergies avec les territoires voisins

Le 1^{er} janvier 2014, cinq communautés de communes situées dans les arrondissements de Lille et de Douai, dont les CC Espace en Pévèle et Cœur de Pévèle, ont fusionné au sein d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, la Communauté de communes Pévèle Carembault. Celle-ci regroupe trente-huit communes, dont neuf situées dans l'arrondissement de Douai (Aix-les-Orchies, Auchy-les-Orchies, Beuvry-la-Forêt, Bouvignies, Coutiches, Landas, Nomain, Orchies et Saméon).

L'exercice de ses compétences obligatoires, optionnelles et facultatives nécessitera préalablement la définition de l'« intérêt communautaire » pour chacune des compétences de cette nouvelle communauté de communes. Cette définition, qui doit intervenir au plus tard le 1^{er} janvier 2016, permettra de préciser les champs de compétence et d'intervention de la CC Pévèle Carembault. Pour l'instant, l'intérêt communautaire de chacune des anciennes communautés de communes demeure dans leur périmètre respectif.

Cette évolution constitue un enjeu majeur pour l'action publique sur le territoire et notamment pour le nord de l'arrondissement de Douai. Dès lors, le Département du Nord se montrera attentif aux travaux institutionnels et techniques de ce territoire, et aux enjeux qui en découlent. Plus particulièrement en matière de services sociaux, médico-sociaux et culturels, le Département pourra mobiliser l'ingénierie départementale pour accompagner la CC Pévèle Carembault dans la « reprise » de compétences exercées jusqu'alors en partie ou totalement par les communautés de communes existantes en Pévèle au 31 décembre 2013.

Il s'agira ainsi de permettre l'émergence de conditions institutionnelles et techniques favorables au développement social local et au

développement culturel (stratégies de territoire, programmes d'actions...). Au regard de besoins observés par les impacts sociaux du phénomène de métropolisation sur le territoire de la Pévèle, le développement d'une offre de service adaptée en matière de prévention et d'action sociale sur le territoire de la nouvelle intercommunalité pourrait ainsi constituer un objectif partagé par le Département et les acteurs de la Pévèle (communes et EPCI). De même, il sera particulièrement important de permettre la poursuite de la dynamique territoriale en matière de lecture publique (fonctionnement et équipements mis en réseau).

Compte tenu du nombre de projets présentés sur le territoire de Pévèle-Carembault en matière d'équipements sportifs, d'équipements culturels et d'hébergement d'entreprises, l'enjeu sera de parvenir à une stratégie territoriale tenant compte de la nouvelle structuration intercommunale et permettant l'équilibre dans l'aménagement du territoire. L'intervention du Département sur le territoire de Pévèle-Carembault se situera dans cette perspective stratégique et d'équilibre.

Plus généralement, le Département du Nord s'adaptera à cette évolution institutionnelle, en ajustant si nécessaire les portages de projet et partenariats indiqués au moment de la validation des contrats de territoire du Douaisis et de l'arrondissement de Lille. Il sera également essentiel pour les synergies avec les territoires voisins que soit maintenue la dynamique de coopération impliquant les collectivités du territoire et leurs groupements dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et du développement de la randonnée et du tourisme.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les communes et intercommunalités du territoire de la Pévèle s'engagent à maintenir et conforter leur partenariat avec le Département ainsi qu'avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.
- Le Département du Nord s'engage à accompagner, par la mobilisation de l'ingénierie départementale compétente, les démarches de la CC Pévèle Carembault visant à intégrer et articuler les compétences exercées antérieurement par les cinq EPCI à fiscalité propre de la Pévèle.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Adaptation de l'action départementale au nouveau contexte institutionnel	ALDO.08	Département du Nord	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Maintien de la dynamique des réseaux de lecture publique existants
- Dialogue étroit entre le Département et la CC Pévèle Carembault et ses communes
- Prise en compte des besoins sociaux et éducatifs sur le territoire de la Pévèle

Liens avec d'autres projets :

- Mise en œuvre de projets territoriaux de développement social et d'insertion
- Développement de l'offre territoriale de santé et d'accueil de la petite enfance
- Développement des modes de transport en commun en site propre dans le Douaisis et vers la métropole lilloise
- Approfondissement du réseau de lecture publique en Pévèle
- Poursuite du partenariat avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut pour un développement durable et maîtrisé du territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

Enjeu 10 : (commun avec le Valenciennois) : Renforcer les coopérations et synergies avec les territoires voisins

Créé à l'initiative du Département du Nord en 1968, le Parc Naturel Régional (PNR) Scarpe-Escout est le premier créé des Parcs français. Il couvre aujourd'hui 55 communes et associe deux communes et sept « villes portes ». L'originalité du PNR Scarpe-Escout est de constituer avec le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut en Belgique, le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut (PNTH) depuis 1996. C'est ainsi le premier parc naturel régional français à se doter d'un projet de territoire transfrontalier. En 2010, les communes, leur groupement, le Département, la Région et l'État ont adopté la quatrième charte de territoire permettant le renouvellement du label PNR pour 12 ans. Quatre grandes vocations ont été affirmées pour ce territoire :

- Scarpe-Escout, terre de solidarité où s'invente entre ville et campagne une nouvelle manière de vivre et habiter son territoire,
- Scarpe-Escout, terre de nature et de patrimoine où l'eau, le bâti, le minier... forgent le caractère rural et les identités du territoire transfrontalier,
- Scarpe-Escout, terre d'un développement réfléchi où les ressources locales et les valeurs du Parc sont créatrices d'activités économiques,
- Scarpe-Escout, terre de mobilisation où les individus s'investissent en faveur du territoire transfrontalier.

Le Département du Nord est signataire de la charte et membre du syndicat mixte de gestion du Parc depuis sa création. Au travers de ses politiques, il s'implique pour la mise en œuvre de la charte. Ainsi, il contribue à la préservation des espaces naturels (acquisition et gestion de sites au titre des espaces naturels sensibles, préservation de la ressource en eau, création et renforcement de corridors écologiques, sensibilisation des habitants à leur environnement). En tant qu'aménageur, le Département contribue au développement du territoire (développement agricole, entretien et construction de voirie, construction de bâtiments publics de qualité environnementale structurants, de proximité et de services, développement tou-

ristique). Enfin, le Département œuvre pour le développement social par un accompagnement quotidien auprès des habitants, la lutte contre les disparités sociales et territoriales et le développement culturel.

Le syndicat mixte de gestion du PNR Scarpe-Escout a pour mission le pilotage et l'animation de la mise en œuvre de la charte du territoire. Dans cet objectif, il endosse un rôle d'opérateur

et de coordination de l'action des partenaires de la charte, veille à son application, initie et accompagne la mise en œuvre de projets portés par d'autres. Il promeut un dialogue avec l'ensemble des acteurs territoriaux pour apporter une réponse collective aux enjeux du territoire et continuera d'intervenir comme relais et animateur des politiques départementales, y compris dans une dimension transfrontalière et européenne.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Le syndicat mixte du PNR Scarpe-Escout s'engage à poursuivre ses actions auprès des acteurs locaux conformément aux objectifs définis par la Charte de Parc 2010-2022, notamment par un soutien technique à la qualification des projets. Il s'engage également à continuer et à développer son partenariat technique en associant les services départementaux à ses travaux.
- ▶ Les porteurs de projet s'engagent à prendre appui sur le « savoir-faire » du PNR-Scarpe-Escout en matière de médiation culturelle et patrimoniale dans un objectif de participation accrue des habitants.
- ▶ Le Département et le syndicat mixte s'engagent à échanger leurs données, notamment la connaissance du patrimoine naturel et à coordonner l'ensemble des acteurs du territoire.
- ▶ Le Département s'engage à poursuivre son soutien au syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Partenariats entre le Département et le syndicat mixte du PNR-SE pour la mise en œuvre des objectifs de la Charte de Parc	DOVA.016	Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout	Soutien au fonctionnement	+++

Liens avec d'autres projets :

- Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis
- Préservation des continuités et des espaces boisés
- Acquisition et gestion partagées des espaces naturels du territoire
- Pour une gestion hydraulique durable dans le Douaisis
- Inscription Unesco : levier de développement social et territorial et moteur d'une approche globale et interdépartementale
- Développement et organisation des sports de nature et de la randonnée dans le Douaisis

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Promouvoir un aménagement renouvelé du territoire et y conforter la place de l'eau, ses richesses et sa diversité écologiques et paysagères

ENJEU 10 : Renforcer les coopérations et synergies avec les territoires voisins

Le territoire du Douaisis est concerné par deux principaux SAGE, celui de la Sensée et celui de la Scarpe aval.

L'Institution Interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée a été créée par les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais en 1988 afin d'assurer les études et les travaux nécessaires à l'écoulement des eaux du bassin versant de la Sensée concerné par les deux départements.

Depuis 2000, l'Institution assure l'élaboration et l'animation du SAGE Sensée afin de répondre aux enjeux de la gestion des milieux aquatiques du territoire.

Le SAGE Scarpe aval a été approuvé le 12 mars 2009. Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout est en charge de l'animation et de l'élaboration des documents du SAGE. Il accompagne également techniquement les acteurs du territoire dans la mise en œuvre des programmes d'actions visant à rétablir le bon état écologique des cours d'eau et à conserver et restaurer les zones humides de son territoire.

→ **Institution Interdépartementale de la Sensée** →

→ **Accompagnement du SAGE Scarpe aval** →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ L'institution de la Sensée mène les études préalables à l'établissement des plans pluriannuels concertés de gestion des cours d'eau du territoire et veille à la coordination de l'ensemble des maîtres d'ouvrage compétents sur son territoire.
- ▶ Le Département s'engage à apporter son accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre de ses démarches.

- ▶ Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout s'engage à associer l'ensemble des acteurs du territoire dès l'amont des projets qu'il initie.
- ▶ Le Département s'engage à poursuivre, au côté du Parc, les efforts de sensibilisation et de pédagogie nécessaires afin d'établir des programmes d'intervention cohérents en matière de gestion des milieux aquatiques.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement des berges ouest et sud d'Aubigny-au-Bac	DO.052.001	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	+++
Réalimentation en eau de Sensée aval	DO.052.002	CA du Douaisis	Partenariat technique	+
Réhabilitation du barrage du pont des Prussiens	DO.052.003	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	++
Aménagement et restauration hydraulique		Institution interdépartementale de la Sensée	Soutien à l'investissement	+++
Curage et stockage sédiments de Lécluse	DO.052.004	Département du Nord	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation du bras mort d'Aubigny-au-Bac	DO.052.005	Institution interdépartementale de la Sensée	Soutien à l'investissement	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
SAGE Scarpe aval : accompagnement à l'acquisition foncière sur les « espaces à enjeux » du SAGE Scarpe aval et à la valorisation pédagogique des sites	DOVA.017	PNR Scarpe-Escaut	Maîtrise d'ouvrage du Département ou partenariat technique	+++
SAGE Scarpe aval : étude à l'échelle du bassin versant des risques de ruissellement et érosion et mesures de lutte à mettre en œuvre	DOVA.018	PNR Scarpe-Escaut	Soutien à l'investissement	+
SAGE Scarpe aval : prise en compte des zones humides à l'échelle du bassin versant et rédaction concertée du règlement lié	DOVA.019	PNR Scarpe-Escaut	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Définition d'une politique partagée de l'eau
- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires et appropriation par tous des dispositions des SAGE (collectivités, habitants, forces vives du territoire)
- ▶ Définition de manière partenariale des actions à engager afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau sur le bon état des milieux aquatiques
- ▶ Préservation de la biodiversité et des zones humides

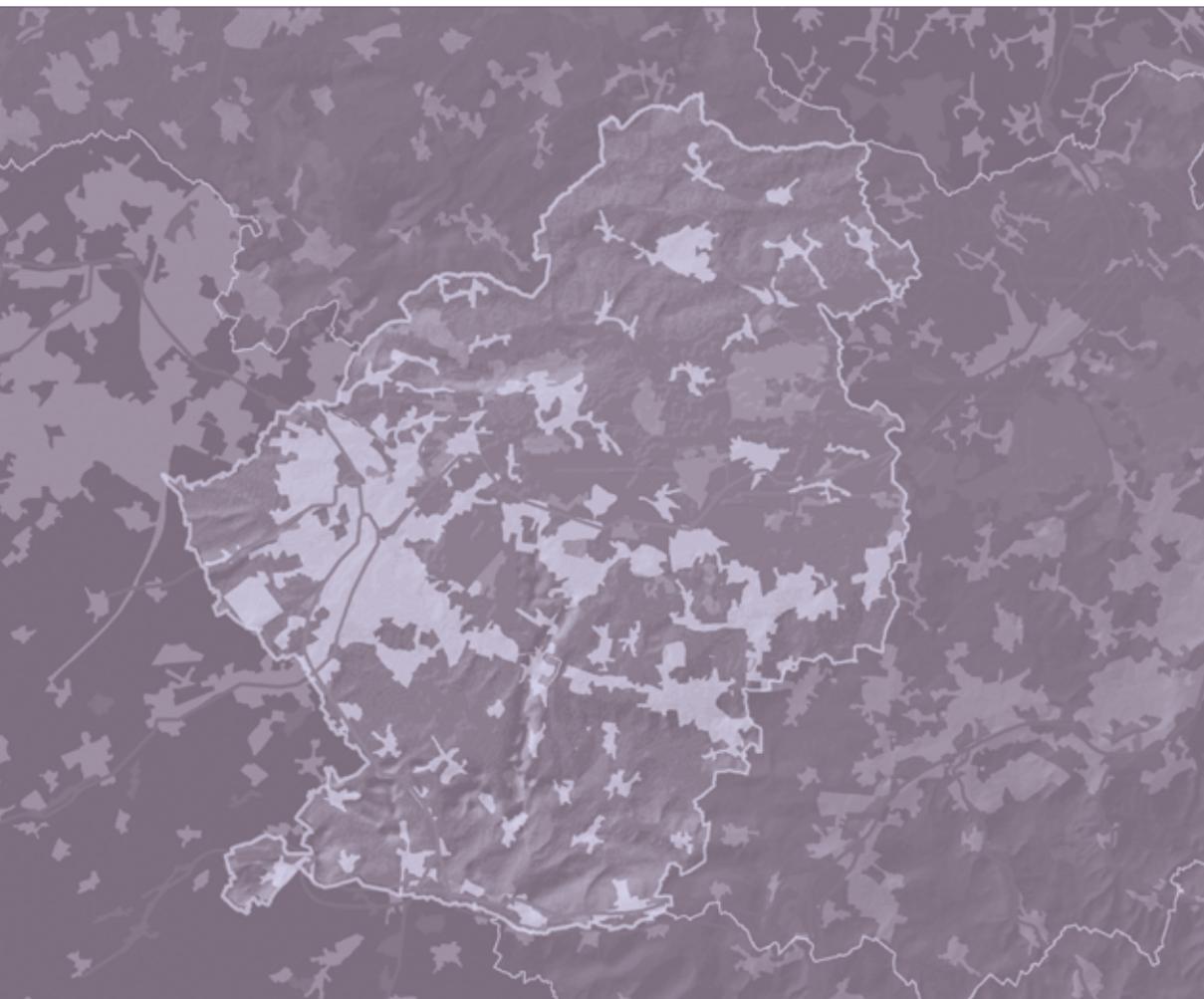
Liens avec d'autres projets :

- Restauration, préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages du Douaisis
- Pour une gestion hydraulique durable du Douaisis

Contrat d'aménagement et de développement durables

Douaisis

Nord
le Département



VOLET 2

PLAN D' ACTIONS

ANNEXES

Nord *Innovation Territoires*

lenord.fr

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Accueil périscolaire	DO.009.001	Émerchicourt	Financement d'une étude	+
Réhabilitation du corps de ferme	DO.009.002	Aix-les-Orchies	Financement d'une étude	++
Réhabilitation de la salle des fêtes	DO.009.003	Faumont	Financement d'une étude	++
Construction d'un équipement scolaire et culturel	DO.009.004	Féchain	Financement d'une étude	++
Cantine	DO.009.005	Émerchicourt	Financement d'une étude	+
Cantine scolaire	DO.009.006	Bouvignies	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'un restaurant scolaire HQE	DO.009.007	Coutiches	Financement d'une étude	+
Construction du foyer rural	DO.009.008	Faumont	Soutien à l'investissement	++
Création d'un équipement pédagogique	DO.009.009	Lambres-lez-Douai	Financement d'une étude	+
Création d'une salle polyvalente	DO.009.010	Lambres-lez-Douai	Financement d'une étude	+
Construction d'une extension à l'école J. Ferry	DO.009.011	Raimbeaucourt	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'une maison des associations	DO.009.012	Raimbeaucourt	Financement d'une étude	+++
Construction d'une nouvelle école	DO.009.013	Waziers	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'une salle des fêtes	DO.009.014	Nomain	Financement d'une étude	+
Construction d'une salle des fêtes	DO.009.015	Hornaing	Financement d'une étude	++
Construction d'une école maternelle	DO.009.016	Courchelettes	Financement d'une étude	++
Construction d'une école primaire et maternelle	DO.009.017	Cantin	Financement d'une étude	+
Réhabilitation du groupe scolaire et chaudière biomasse	DO.009.018	Somain	Financement d'une étude	+++
Restructuration HQE des écoles	DO.009.020	Vred	Financement d'une étude	++
Construction HQE de la 2 ^e tranche de l'école publique primaire	DO.009.021	Coutiches	Soutien à l'investissement	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Construction d'une salle des fêtes	DO.009.022	Beuvry-la-Forêt	Financement d'une étude	+
Construction d'une salle des fêtes	DO.009.023	Bugnicourt	Financement d'une étude	++
École	DO.009.024	Émerchicourt	Financement d'une étude	++
Équipement public multifonctionnel	DO.009.025	Bruille-lez-Marchiennes	Financement d'une étude	++
Extension de l'école P. Lafargue	DO.009.026	Hornaing	Financement d'une étude	+
Extension du pôle scolaire	DO.009.027	Auchy-lez-Orchies	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation de la cantine	DO.009.028	Auchy-lez-Orchies	Financement d'une étude	++
Maison de quartier	DO.009.029	Courchelettes	Financement d'une étude	+
Modernisation HQE du groupe scolaire R. Salengro	DO.009.030	Roost-Warendin	Soutien à l'investissement	+++
Pôle enfance	DO.009.031	Roucourt	Financement d'une étude	+++
Projet d'extension de l'école maternelle et de l'école de musique	DO.009.032	Orchies	Financement d'une étude	++
Réhabilitation de la mairie	DO.009.033	Courchelettes	Financement d'une étude	+
Création d'une maison des associations	DO.009.034	Cuincy	Financement d'une étude	+
Réhabilitation de l'école Copernic et Marie Curie	DO.009.035	Waziers	Financement d'une étude	++
Création d'une maison de quartier par une réhabilitation HQE de bâtiment communal	DO.009.036	Sin-le-Noble	Financement d'une étude	+

Liste des projets qui alimenteront la réflexion globale pour l'élaboration du Plan départemental de l'habitat

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département
Adaptation du Parc au handicap et au vieillissement	NO.007	Pact du Douaisis	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Aides à l'isolation pour les particuliers	NO.007	Douai	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Béguinage	NO.007	Erchin	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Construction d'un béguinage pour personnes âgées et handicapées	NO.007	Lambres-lez-Douai	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Création d'une offre de logements spécifique à destination des jeunes	NO.007	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Création d'une offre d'hébergement/de logements spécifique à destination des personnes âgées dépendantes	NO.007	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Foyer pour personnes âgées	NO.007	Auby	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Logements sociaux et béguinage	NO.007	Landas	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Programme d'Intérêt Général «Habitat Durable»	NO.007	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Remise sur le marché des logements vacants	NO.007	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Réseau précarités et énergies Douaisis	NO.007	URIOPSS	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH

Liste des opérations programmées sur le territoire du Douaisis dont le soutien financier par le Département pourra être étudié au regard de la convention de partenariat avec Partenord Habitat (2012-2014) et de la stratégie départementale qui sera actualisée à l'issue du Plan Départemental de l'Habitat (PDH).

→ Opérations de constructions de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat

	Code action	Programmation en cours de réalisation ou prévisionnelle
Projet de construction de 67 logements collectifs (PLUS, PLAI, PLS et accession sociale) et de cellules commerciales et artisanales, îlot Goulois à Dechy	DO.020.001	Livraison des logements en 2013-2015
Construction d'un EHPAD de 80 chambres, Éco-quartier Théodore Monod à Lambres-lez-Douai	DO.020.002	Livraison de l'EHPAD pour 2014
Construction de 37 logements locatifs dont 25 individuels, rue Jean Jaurès à Guesnain	DO.020.003	Livraison des logements pour 2014
Construction de 15 logements individuels à destination des gens du voyage, rue Jean Lutas à Aniche	DO.020.004	Ordre de service de démarrage des travaux en 2014
Construction de 8 logements individuels, rue Buire à Courchelettes	DO.020.005	Livraison des logements pour 2014
Acquisition et amélioration de 11 logements individuels, 3 logements collectifs et création d'un point service, rue de la Résistance à Orchies	DO.020.006	Livraison des logements pour 2014
Acquisition et amélioration de 9 logements locatifs, place de la Montée à Sin-le-Noble	DO.020.007	Livraison des logements pour 2015
Construction de 87 logements PLUS dont 66 individuels, quartier des Épis et ZAC du Raquet (ANRU) à Sin-le-Noble	DO.020.008	Livraison des logements pour 2015
Construction de 19 logements individuels, rue Pasteur à Bruille-lez-Marchiennes	DO.020.009	Ordre de service de démarrage des travaux en 2015
Construction de 8 logements collectifs, rue Coubertin à Orchies	DO.020.010	Ordre de service de démarrage des travaux en 2015

→ Opérations de réhabilitations de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat

	Code action	Programmation en cours de réalisation ou prévisionnelle
Projet de réhabilitation de 140 logements - Résidence Salamandre (ANRU), quartier des Épis à Sin-le-Noble	DO.020.011	Livraison des logements pour 2015

Sont mentionnés ici les projets connus via la démarche du Contrat de territoire : ils seront prioritaires mais ne constituent pas une liste exhaustive pour les six prochaines années.

→ Accompagnement des projets de jardins familiaux - espaces partagés

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Création de jardins familiaux – chemin des Fontinettes	DO.021.026	Lambres-lez-Douai	Soutien à l'investissement	+++
Création de jardins familiaux	DO.021.027	Lauwin-Planque	Soutien à l'investissement	+++
Roselière du Boulenrieu	DO.021.016	Auby	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du parking et du circuit du Berquet	DO.021.017	Brunemont	Soutien à l'investissement	+++
Réalisation d'un espace naturel de détente	DO.021.028	Cuincy	Financement d'une étude	+
Aménagement de la butte à Gibon	DO.021.018	Douai	Soutien à l'investissement	++
Aménagement paysager et hydraulique du parc Bertin	DO.021.019	Douai	Soutien à l'investissement	+
Aménagement de la zone d'Anchin et du site de l'ancien collège	DO.021.020	Pecquencourt	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement paysager et environnemental des abords de la nouvelle école HQE avec création d'une aire de découverte de la nature	DO.021.021	Raimbeaucourt	Soutien à l'investissement	+++
Création d'un jardin filtrant	DO.021.022	Roost-Warendin	Soutien à l'investissement	++
Aménagement paysager du parc de l'espace culturel	DO.021.023	Waziers	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du terril des Agaches à Fenain	DO.021.024	Fenain et CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude	+++
Valorisation des zones naturelles	DO.021.025	Dechy	Financement d'une étude	++
Aménagement d'une ancienne sablière	DO.021.009	Erchin	Financement d'une étude	++
Arboretum et parcours de santé	DO.021.010	Férin	Financement d'une étude	++
Réhabilitation d'une partie du Grand Marais en extension du parc Pécourt	DO.021.011	Guesnain	Financement d'une étude	++
Acquisition et aménagement d'une jachère en zone naturelle protégée	DO.021.012	Lambres-lez-Douai	Financement d'une étude	+
Aménagement paysager du Marais de Joncqoy	DO.021.013	Lambres-lez-Douai	Financement d'une étude	+
Aménagement d'un espace naturel et ludique en complément de la création d'une zone d'expansion de crue (courant de l'Hôpital)	DO.021.014	Orchies	Financement d'une étude	+++
Étude préalable à l'aménagement des Grands Prés et plan de gestion différenciée des espaces verts	DO.021.015	Raimbeaucourt	Financement d'une étude	+++

→ Projets d'amélioration du cadre de vie

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement de l'avenue, du parking et des entrées du Bois de Lewarde	DO.027.001	CC Cœur d'Ostrevent	Soutien à l'investissement	++
Aménagement des abords de la salle des fêtes	DO.027.002	Aix-les-Orchies	Soutien à l'investissement	++
Accès à l'église	DO.027.003	Aix-les-Orchies	Soutien à l'investissement	++
Travaux d'amélioration du cadre de vie du centre-ville	DO.027.004	Aniche	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du centre-village - place de la mairie	DO.027.005	Auberchicourt	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement des abords du restaurant scolaire	DO.027.006	Bouvignies	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement de la place du 8-Mai	DO.027.007	Bruille-lez-Marchiennes	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement de la rue des Blancs moutons et marais (tranche 3)	DO.027.008	Brunemont	Soutien à l'investissement	+
Aménagement de la rue d'en-bas (tranche 2)	DO.027.009	Brunemont	Soutien à l'investissement	+
Aménagement de la place de l'église (tranche 1)	DO.027.010	Brunemont	Soutien à l'investissement	+
Requalification urbaine de l'ex-RD 643	DO.027.011	Cantin	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement des boucles vertes à proximité des fermes Jacquart et Lasne	DO.027.012	Dechy	Soutien à l'investissement	++
Réaménagements des boulevards de Douai	DO.027.013	Douai	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement des abords de l'école et du centre de loisirs	DO.027.014	Écaillon	Soutien à l'investissement	+++
Étude du cadre de vie	DO.027.015	Estrées	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement des espaces publics centraux	DO.027.016	Faumont	Soutien à l'investissement	++
Aménagement de la place Dupas	DO.027.017	Féchain	Soutien à l'investissement	++
Aménagement des abords de la gare	DO.027.018	Flers-en-Escrebieux	Soutien à l'investissement	+++
Abords des bâtiments communaux	DO.027.019	Hamel	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement du cadre de vie	DO.027.020	Landas	Soutien à l'investissement	+
Aménagement des abords de la nouvelle mairie	DO.027.021	Landas	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement du cadre de vie	DO.027.022	Lauwin-Planque	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement du centre-village	DO.027.023	Marcq-en-Ostrevent	Soutien à l'investissement	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement des espaces publics connexes au lotissement	DO.027.024	Nomain	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du secteur Paradis et des rues Paul Delattre et Louis Delcroix	DO.027.025	Nomain	Soutien à l'investissement	++
Aménagement de la zone d'Anchin et du site de l'ancien collège	DO.027.026	Pecquencourt	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement paysager de l'entrée de ville - rue Marcel Sembat (RD 320 A)	DO.027.027	Raimbeaucourt	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement du cadre de vie	DO.027.028	Raimbeaucourt	Soutien à l'investissement	+
Circulation et espaces publics du centre-ville	DO.027.029	Somain	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement d'un parc public, avec plateau multisports	DO.027.030	Wandignies-Hamage	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement du centre-bourg	DO.027.031	Wandignies-Hamage	Soutien à l'investissement	++
Aménagement de la traversée de la commune (giratoire sur RD 8, accessibilité piétons)	DO.027.032	Raimbeaucourt	Maîtrise d'ouvrage du Département et soutien à l'investissement	++
Suppression des ouvrages d'art et aménagement de l'entrée de ville	DO.027.033	Waziers	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Étude Nord Tram à Masny	DO.027.034	CC Cœur d'Ostrevent	Financement d'une étude	++
Aménagement d'espaces publics aux entrées de village	DO.027.035	Aix-les-Orchies	Financement d'une étude	+
Actualisation de l'étude cadre de vie	DO.027.036	Aix-les-Orchies	Financement d'une étude	+++
Étude pour l'aménagement des espaces publics de la commune (parking rue de la Chaussée, entrées de ville, parking et extension du cimetière, cheminements des berges du canal, place de la mairie et Grand rue)	DO.027.037	Arleux	Financement d'une étude	++
Étude du cadre de vie	DO.027.038	Auchy-lez-Orchies	Financement d'une étude	+++
Aménagement des espaces publics	DO.027.039	Beuvry-la-Forêt	Financement d'une étude	++
Complément à l'étude du cadre de vie	DO.027.040	Bruille-lez-Marchiennes	Financement d'une étude	++
Réaménagement de deux parkings publics paysagers aux abords des écoles publique et privée	DO.027.041	Coutiches	Financement d'une étude	++
Amélioration paysagère et sécurisation de la traversée de la commune au niveau de la RD 30	DO.027.042	Coutiches	Financement d'une étude	++
Restauration de la rue de l'Égalité	DO.027.043	Cuincy	Financement d'une étude	+++
Réhabilitation du centre-ville place Dordain	DO.027.044	Cuincy	Financement d'une étude	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement de la place de l'Égalité	DO.027.046	Dechy	Financement d'une étude	++
Réaménagement du centre-ville commerçant et mise en valeur de la ruelle des Archers	DO.027.047	Douai	Financement d'une étude	+
Aménagements urbains au Faubourg de Béthune	DO.027.048	Douai	Financement d'une étude	+++
Création d'une liaison douce rue du 8 mai 1945 (RD 205) avec parking, échange urbain et bande boisée	DO.027.049	Émerchicourt	Financement d'une étude	++
Aménagement des rues de la mairie et de Villers	DO.027.050	Erchin	Financement d'une étude	++
Amélioration du cadre de vie	DO.027.051	Faumont	Financement d'une étude	+
Aménagement du secteur du Marais	DO.027.052	Hamel	Financement d'une étude	+++
Aménagement des entrées de ville	DO.027.053	Hornaing	Financement d'une étude	++
Aménagement de l'entrée de ville	DO.027.054	Lallaing	Financement d'une étude	+++
Aménagement des espaces publics	DO.027.055	Lambres-lez-Douai	Financement d'une étude	+
Modification de l'accès au collège André Malraux, aménagement des abords de la rue Clemenceau et réhabilitation du parvis existant rue du Maréchal Leclerc	DO.027.056	Lambres-lez-Douai	Financement d'une étude	+
Cadre de vie cœur de ville	DO.027.057	Lambres-lez-Douai	Financement d'une étude	+++
Liaisons douces	DO.027.058	Landas	Financement d'une étude	++
Aménagement du cadre de vie	DO.027.059	Lécluse	Financement d'une étude	+++
Étude du cadre de vie sur l'espace du centre bourg	DO.027.060	Lewarde	Financement d'une étude	++
Étude pour l'amélioration du cadre de vie	DO.027.061	Marchiennes	Financement d'une étude	+++
Place Balavoine cité du Blanc-cul	DO.027.062	Masny	Financement d'une étude	++
Liaison douce entre entités urbaines	DO.027.063	Masny	Financement d'une étude	+
Aménagement des chemins du tour du village	DO.027.064	Masny	Financement d'une étude	+
Cantine et cheminement PMR	DO.027.065	Villers-au-Tertre	Financement d'une étude	+++
Aménagement de parcelles cadre de vie	DO.027.066	Villers-au-Tertre	Financement d'une étude	+

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement du centre bourg	DO.027.067	Vred	Financement d'une étude	++
Étude et mise en œuvre de la démarche CEP sur bâtiments	DO.027.068	Flines-les-Râches	Appui technique via l'ingénierie départementale	++
Chemin rue de la brasserie	DO.027.069	Bouvignies	Financement d'une étude	++

→ Projets de reconversion de friches

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Résorption de quatre friches industrielles	DO.027.071	Aniche	Appui technique via l'ingénierie départementale	++
Aménagement du quartier de la gare à Aniche en vue de liaisonner le centre-ville et le quartier Champ de la Nation	DO.027.070	CC Cœur d'Ostrevent	Partenariat technique	++
Résorption des friches	DO.027.072	Douai	Appui technique via l'ingénierie départementale	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Restructuration de la mairie	DO.032.001	Anhiers	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	DO.032.002	Arleux	Soutien à l'investissement	++
Accessibilité de la mairie	DO.032.003	Auchy-lez-Orchies	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité des bâtiments	DO.032.004	CA du Douaisis	Soutien à l'investissement	++
Mise en accessibilité de la mairie et réhabilitation d'un bâtiment communal aux fonctions polyvalentes (salle du conseil et des mariages)	DO.032.005	Coutiches	Financement d'une étude	++
Étude d'accessibilité PMR et PAVE	DO.032.006	Cuincy	Financement d'une étude	+++
Réhabilitation de la mairie	DO.032.007	Dechy	Financement d'une étude	++
Travaux d'aménagement et de mise en accessibilité et en sécurité de l'école d'art	DO.032.008	Douai	Soutien à l'investissement	++
Travaux de rénovation et de mise en accessibilité du Pavillon Roux	DO.032.009	Douai	Soutien à l'investissement	+++
Mise aux normes des salles de sports	DO.032.010	Douai	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité des bâtiments majeurs	DO.032.011	Douai	Financement d'une étude	++
Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments scolaires	DO.032.012	Douai	Financement d'une étude	++
Rénovation et restructuration du centre Éliane Andris	DO.032.013	Douai	Financement d'une étude	++
Étude PMR	DO.032.014	Erchin	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux	DO.032.015	Flers-en-Escrebieux	Soutien à l'investissement	++
Adaptation des écoles aux enfants handicapés	DO.032.016	Flines-les-Râches	Soutien à l'investissement	+
Restructuration de la mairie	DO.032.017	Flines-les-Râches	Soutien à l'investissement	++
Accessibilité de la MJC et de l'école primaire Gallieni	DO.032.018	Lambres-lez-Douai	Soutien à l'investissement	+++
Mise aux normes des bâtiments	DO.032.019	Landas	Financement d'une étude	++
Étude de mise en accessibilité	DO.032.020	Lécluse	Financement d'une étude	++
Réaménagement de la mairie	DO.032.021	Lewarde	Financement d'une étude	++
Accessibilité ERP	DO.032.022	Raimbeaucourt	Financement d'une étude	+
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	DO.032.023	Roucourt	Financement d'une étude	++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Salle des fêtes	DO.032.024	Villers-au-Tertre	Soutien à l'investissement	++
Travaux PMR	DO.032.025	Villers-au-Tertre	Financement d'une étude	+++
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	DO.032.026	Waziers	Financement d'une étude	++
Élaboration d'un programme de mise en accessibilité des équipements communaux	DO.032.027	Anhiers	Partenariat technique	++
Réflexion sur l'évolution et la rénovation des équipements scolaires	DO.032.029	Guesnain	Partenariat technique	++
Évolution des équipements scolaires dans le cadre d'une démarche HQE	DO.032.028	Wandignies-Hamage	Partenariat technique	++

Cette liste n'est pas exhaustive mais reprend une sélection de projets listés au Plan routier départemental (PRD)

→ Programme opérationnel du PRD Projets courants

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Aménagement de la traversée d'agglomération de Marchiennes	DO.033.011	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Mise hors gel et aménagement cyclable de la RD 25 à Férin	DO.033.012	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Requalification de la rue Roger Salengro Quartier Pont de la Deûle à Flers-en-Escrebieux - RD 125	DO.033.013	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement de sécurité en traversée de Faumont - RD 917	DO.033.014	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement d'un giratoire à Bruille-lez-Marchiennes - RD 13 / RD 47	DO.033.015	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement de sécurité en agglomération à Monchecourt - RD 47	DO.033.016	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement d'un giratoire à Erre et Hornaing - RD 13 / RD 130	DO.033.017	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement du carrefour du hameau de Maneuville à Orchies - RD 549	DO.033.018	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement d'un giratoire en entrée d'agglomération à Lambres-lez-Douai RD 956	DO.033.019	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Mise en sécurité du carrefour - RD 126 / RD 127 à Aix-les-Orchies	DO.033.020	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Mise en sécurité du carrefour de la RD 943 et des rues Robert Verrier et Louis Chantreau à Aniche	DO.033.021	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement de sécurité en agglomération à Bugnicourt - RD 643	DO.033.022	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement de sécurité en traversée d'agglomération - RD 132 à Marcq-en-Ostrevent	DO.033.023	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Aménagement de sécurité en traversée du hameau La Bourgogne à Beuvry-la-Forêt	DO.033.024	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++
Requalification de la rue Brossolette (RD 320) à Roost-Warendin	DO.033.025	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/travaux	+++

→ Programme opérationnel du PRD

Ouvrages d'art

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Rénovation totale du pont du Moulinel à Goeulzin - RD 65	DO.033.026	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/ travaux	+++

→ Programme opérationnel du PRD - Grands projets

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Déviations de la RD 120 à Auby	DO.033.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/ travaux	+++
Desserte est de la gare d'Orchies	DO.033.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/ travaux	+++

→ Programme d'études - Grands projets

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Étude relative à la liaison A21 - RD 35 (Sin-le-Noble)	DO.033.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/étude	+++
Étude relative à la mise à 2X2 voies de la rocade Est et liaison RD 58	DO.033.008	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/étude	+
Étude relative à la mise à 2X2 voies de la RD 621 et aménagements de l'échangeur avec le parc d'activités de Lauwin-Planque	DO.033.009	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/étude	+
Étude relative à la déviation de la RD 47 à Bugnicourt	DO.033.010	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département/étude	+

→ Programme d'études - Projets courants

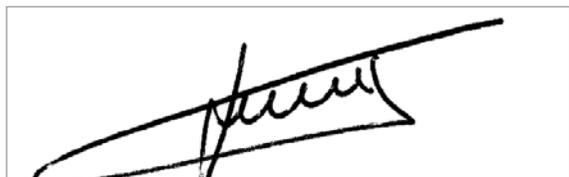
	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Étude relative à l'aménagement de l'entrée de ville de Waziers (RD 35) (suppression de deux ouvrages d'art et du remblai routier)	DO.033.027	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département /étude	+++
Étude relative au giratoire d'accès à la ZAC de la Briqueterie à Arleux	DO.033.028	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département /étude	++
Étude relative à la desserte de la ZAC « Le terroir des deux villes » à Fenain et Somain	DO.033.029	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département /étude	+
Étude relative au réaménagement de la place des Vésignons à Lewarde	DO.033.030	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département /étude	++
Étude relative à la suppression du PN 114 par dénivellation à Auby (RD 420)	DO.033.031	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département /étude	++
Étude relative à la création d'une passerelle sur le pont de Lille à Douai (RD 917)	DO.033.032	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département /étude	++
Étude relative à la réfection du pont Fort de Scarpe dit Pont rouge à Douai (RD 58)	DO.033.033	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département /étude	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département	Priorité
Amélioration de la sécurité des modes doux sur la RD 235	DO.034.001	Douai	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Aménagements cyclables dans le cadre de la desserte du pôle d'échanges d'Orchies - RD 953 - phase 2	DO.034.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Aménagement cyclable et piétonnier - RD 125	DO.034.003	Douai	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Aménagement de sécurité en entrée d'agglomération à Raimbeaucourt RD 320 A / RD 8	DO.034.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
Aménagement de sécurité en traversée d'agglomération à Faumont, création de bandes cyclables - RD 917	DO.034.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Aménagements cyclables dans le cadre de la création d'un giratoire à Lambres-lez-Douai - RD 643 et RD 325	DO.034.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Aménagements cyclables dans le cadre de la déviation de la RD 120 (contournement d'Auby)	DO.034.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Aménagements cyclables - RD 643 à Douai	DO.034.008	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale - étude	++
Création d'aménagements cyclables à Douai et Cuincy - RD 125 : desserte du collège Canivez	DO.034.009	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Liaison cyclable Frais-Marais - centre-ville à Douai	DO.034.010	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale - étude	+++
Liaison cyclable et traversée d'agglomération à Roucourt - RD 135	DO.034.011	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale - étude	++
Mise hors gel et aménagement cyclable à Férin - RD 25	DO.034.012	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Étude relative à la création d'une piste cyclable entre Bruille et Rieulay - RD 47	DO.034.013	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale - étude	+++
Aménagement et création de liaisons douces	DO.034.014	Nomain	Soutien à l'investissement	++
Aménagement des voiries communales	DO.034.015	Bugnicourt	Soutien à l'investissement	+
Sécurité routière auprès des collégiens	DO.034.016	Droit'vélo	Soutien en fonctionnement	+
Vélo école à l'approche du collège	DO.034.017	Droit'vélo	Soutien en fonctionnement	+
Vélo école adultes	DO.034.018	Droit'vélo	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++

	Code action	Porteur/Pilote	Participation du Département
Plateau multisports de plein air	DO.042.028	Lauwin-Planque	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Complexe sportif Pierre Legrain	DO.042.029	Lallaing	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Construction de salle polyvalente sportive	DO.042.030	Flines-les-Râches	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Extension et amélioration du complexe sportif par la construction d'un dojo au sein du Marais de Joncquoy	DO.042.031	Lambres-lez-Douai	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Terrain de football synthétique	DO.042.032	Somain	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Aménagement d'un plateau multisports	DO.042.033	Esquerchin	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Aménagement de plateaux sportifs de proximité	DO.042.034	Douai	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Aménagement d'un terrain multisports	DO.042.035	Bouvignies	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Construction d'un city-stade	DO.042.036	Féchain	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Création d'une plateforme multisports	DO.042.037	Coutiches	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Salle des sports Delaune	DO.042.038	Dechy	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Complexe sportif La Brayelle	DO.042.039	Douai	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Réorganisation des installations sportives sur le site du stade Demy	DO.042.040	Douai	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Aménagement d'un terrain synthétique	DO.042.041	Douai	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Isolation des bâtiments communaux sportifs	DO.042.042	Flers-en-Escrebieux	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Construction d'une salle de sports	DO.042.043	Lauwin-Planque	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Construction d'un terrain de sports synthétique	DO.042.044	Auchy-lez-Orchies	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Réalisation d'un terrain en gazon synthétique et/ou d'un court de tennis sur le site des Navarres	DO.042.045	Aniche	À déterminer selon le résultat de l'analyse
Réalisation de city-stade dans la commune	DO.042.046	Cuincy	À déterminer selon le résultat de l'analyse

Communes signataires du Plan d'actions du Douaisis dont le Conseil Municipal a délibéré sur le Plan d'Actions du Douaisis.

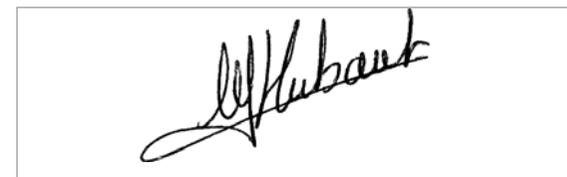
Signé à Douai, le 23 février 2015



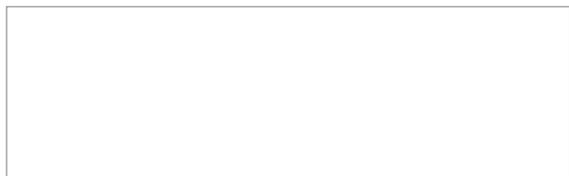
Gilles GREVIN
Maire de Auberchicourt



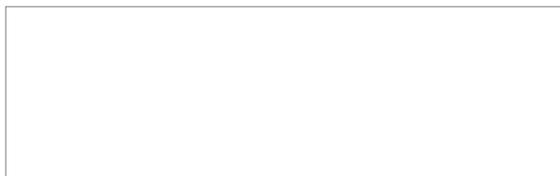
Freddy KACZMAREK
Maire de Auby



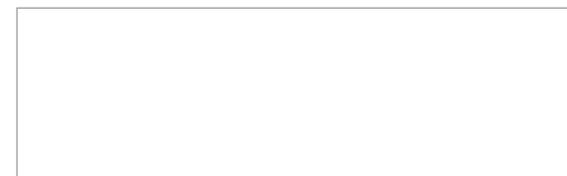
Jean-Paul FRANCKE
Maire de Landas



.....
Maire de



.....
Maire de



.....
Maire de

Nord
Le Département

DÉPARTEMENT DU NORD
Direction Générale du
Développement Territorial
MISSION CONTRATS DE TERRITOIRE

51, rue Gustave Delory

59047 LILLE Cedex

Tél. : 03 59 73 58 54

Fax : 03 59 73 50 39

Courriel : contratsdeterritoire@cg59.fr

Nord *Innovation Territoires*

lenord.fr